

EB
272

~~12~~

12

✓

Chart 9° 1

Dans l'ouvrage-propos de Paris sur les Eaux thermales de Bourbonne les bains, par le docteur J. J. Ballard médecin en chef de l'hôpital militaire de Bourbonne, on trouve une liste de vias d'ouvrages, monographies ou articles publiés sur cet établissement thermal depuis 1570 jusqu'en 1900.

11 230

25669

M É M O I R E S

ET

OBSERVATIONS

Sur les Effets des Eaux de Bourbonne-les-Bains, en Champagne, dans les Maladies hystériques & chroniques.

Par M. CHEVALIER, Docteur en Médecine à Bourbonne-les-Bains, ci-devant Chirurgien à l'Hôpital Royal & Militaire de la même Ville.

Atissimus creavit de terrâ Medicamenta; & vir prudens non abhorrebit illa.

ECCLESIAST. chap. 38.



A P A R I S,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire,
rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

M D C C L X X I I .

Avec Approbation, & Privilège du Roi.



PRÉFACE.

Ea est cunctis animantibus non scripta lex sed nata, quam mos gentibus, necessitas barbaris & feris, natura ipsa prescripsit, ut omnia esset honesta ratio vim vi repellendi.

CICERO pro Milone.

c.11

TOUT homme qui, par état, s'intéresse au bien de l'humanité, en se faisant un devoir d'offrir au public les fruits de ses veilles & de ses travaux, & par-là de lui devenir utile, est toujours très-louable. Mais, si, dans les différentes recherches qu'il fait pour perfectionner une science, en aplanir quelques difficultés, il adopte un système, il doit, avant que de le donner pour une vérité démontrée, attendre le jugement du public éclairé.

Si l'universalité des autorités & des faits lui en découvre le faux, l'inconséquence, l'illusion, il doit, (s'il n'a d'autres prétentions que le bien de la chose,) non-seulement se faire un devoir, mais même un honneur de l'abjurer; autrement, quelle idée peut-on concevoir de

a ij

l'homme ? Il n'est personne qui, dans le premier feu de l'imagination, ne croye souvent regarder avec les yeux de l'évidence, & qui, avec un peu de sang-froid, ne reconnoisse son erreur.

Mais hélas ! trop d'attachement à une opinion, sur-tout quand on l'a enfantée, ne souffre pas qu'on lui oppose la moindre raison ; & , s'il s'y joint encore des faits, des preuves, des vérités, & des vérités incommodes dont on voudroit secouer le joug, il est fort à craindre que l'orgueil ne se réveille, que la passion ne s'en mêle, & que les objections les plus sensées ne soient repoussées par des personnalités.

Telle est la maniere dont M. Pomme en a usé envers moi par rapport à mon Mémoire sur les Eaux de Bourbonne, dans sa Réponse rembrunie du mois de Septembre dernier (a) : au reste, ce procédé auquel je m'attendois & qui ne

(a) Voyez le Journal de Médecine du même mois, note de l'éditeur, page 262, & la Lettre de M. Caziot, Journal de Novembre suivant ; page 443.

m'étonne pas, me laissoit entrevoir qu'en relevant sa prévention contre les eaux thermales, c'étoit l'attaquer par l'en-droit le plus sensible, & qu'il n'en rejetteroit qu'avec plus d'aigreur & de présomption les preuves & les faits permanens que je lui oppose.

Si mon Mémoire lui présente des faits contraires à son racornissement & à ses spéculations, ce n'est pas ma faute, & il me doit la justice de penser, qu'animé du même zèle que lui pour l'intérêt de l'humanité seulement, je ne pouvois sans reproche, ni sans me rendre coupable envers le public, taire l'efficacité des eaux de Bourbonne, constamment prouvée par l'expérience journaliere, & sa supériorité sur l'eau commune, l'eau de poulet, la glace, le lait, le petit-lait dans les maladies nerveuses & chroniques.

Si par hasard il a été blessé de ce que j'ai osé traiter une matiere qui, selon lui, n'est pas de ma compétence, il se radoucira peut-être en apprenant que mon établissement en province m'a mis

dans la nécessité absolue de m'appliquer autant à l'étude de la médecine qu'à celle de la chirurgie, & que, depuis vingt-cinq ans que j'y exerce sans relâche ces deux professions ensemble, j'ai été fort attentif à recueillir des faits, à augmenter le fond de connoissances que l'on peut acquérir dans l'art de guérir par les eaux, en s'affujettissant à la simple expérience, & à apprécier les efforts de la théorie pour éclairer cette expérience dont tout le monde se croit dépositaire, mais dont si peu de gens sçachent tirer de vraies inductions.

N'étant question que de manier de l'eau & de la bien connoître; en tâchant d'ajouter par mon travail, à ce que j'ai trouvé dans les anciens & dans les modernes, je ne me suis que trop souvent apperçu que ce dépôt précieux, confié à l'homme à ordre des maisons qui reçoivent des malades qui viennent de loin chercher du soulagement ou la guérison, étoit déplacé à la honte de l'art, au dommage de ceux-ci, & que, dirigé par une routine aveugle qui consistoit à faire

boire, baigner, doucher indistinctement & à outrance, il fournissoit un moyen de plus à la cabale ou à la cupidité de quelques hôtes, ce qui m'auroit effrayé, même dégoûté, si je n'eusse été dédommagé par quelques succès.

Le livre de M. Pomme qui avoit scandalisé tant d'habiles gens & qui avoit ébloui les autres, me choquoit par la bizarrerie de son système que je ne pouvois en aucune façon accorder avec ce que j'avois vu & ce que je voyois. S'il étoit frondé de toutes parts, je souffrois impatiemment que personne ne prit l'auteur au défaut de la cuirasse, en défendant les eaux thermales, dont le décri le conduisoit droit à son but. Las d'attendre, j'ai fourni en leur faveur & contre lui, des observations qui pourront être utiles à qui fera sans doute mieux que moi.

Ce sont-elles vraisemblablement qui l'ont si fort irrité, & contre lesquelles j'avois attendu quelque tems de nouvelles attaques, lorsque je me vis enfin menacé par une Lettre de sa main, en

daté du 18 Octobre 1770, d'une irruption personnelle si je m'avisois de reparoître sur la scène, m'observant néanmoins que si je connoissois le prix de sa démarche & que je renonçasse à mon projet, il me dispensoit du remerciement sans prétendre en tirer aucun avantage; mais, de quelque manière que je prisse la chose, qu'il seroit toujours vrai que j'aurois attaqué un homme qui ne m'avoit fait aucun mal. En conséquence je laisse ma réplique à la prétendue réponse de M. Brun; celui-ci, parmi tant d'observations, n'en ayant disputé qu'une & la moins intéressante, j'offre à M. Pomme & à M. Brun, son représentant, bien d'autres os à ronger, sans croire manquer ni à l'un ni à l'autre. Prétendroient-ils que la vie des hommes est moins respectable que leurs opinions.

Je ne prononce rien sur les informations que ces MM. ont faites; peut-être se sont-ils adressés à des personnes mal intentionnées; on a pu chercher à prévenir, à aigrir les esprits & à dénigrer les choses; quoi qu'il en soit, ils ont fait

peu de chemin dans la route qu'ils sembloient devoir suivre; & ils auroient fort de se fâcher qu'on leur offrit l'occasion de faire mieux, & de réparer la perte d'un tems qu'ils ont employé vainement jusqu'ici.

En multipliant les côtés par où M. Pomme voudra m'entamer, je multiplie mes ressources en usant les siennes; s'il en a, & je ménage mon loisir; je ne sçais si l'on a eu l'avantage qu'on se promettoit, de faire rire à mes dépens amis, ennemis, & cette troupe d'oisifs à qui, dans la matière la plus grave, lorsqu'il s'agit de la vie ou de la mort des hommes, une plaisanterie prouve plus qu'une raison; je ne sçais s'il est bien plaisant de voir un M. Pomme érigé en potentat par son compere, M. le Brun, & moi, réduit à la condition de Mirmidon; j'ignore quel prix M. Pomme met aux éloges des le Brun, mais je sens qu'il est heureux & commode d'avoir à ses ordres de pareils champions; ils sont rares! on se sent décoré par eux des plus beaux noms, & cela à charge de revanche.

S'il est libre à tout homme de sens de présenter ses réflexions sur des matières où il apperçoit du louche & de l'embarras; c'est, je crois, le devoir & le privilège de celui qui s'en est occupé par état; je crois que mon ministère m'autorisait & que l'intérêt de la société me prescrivait, de défabuser le public sur les craintes & les dangers qu'on a cherché & qu'on cherche à lui inspirer à l'égard des eaux thermales.

Le faux préjugé que l'envie, l'orgueil, l'ignorance & la cupidité de certaines gens intéressés à les décrier, ont adroitement répandu sur leur compte, les a fait quelquefois envisager comme trop fortes, dangereuses, non indifférentes, & capables de faire beaucoup de mal si elles ne font pas du bien.

Cette prévention ridicule, qui ne doit son origine qu'à la fausse persuasion & la crédulité aveugle, a, malgré l'évidence, fait prendre plus d'une fois l'ombre pour la réalité, & entretenu le pyromanisme dont se parent certains prétendus beaux esprits.

Ces terreurs sont si fortes, que, quoi que la vertu fébrifuge des eaux de Bourbonne fût évidemment reconnue & démontrée depuis plus de deux cents ans, comme on le verra dans la suite, elle a cependant été, tant par elles, que par la théorie systématique, qui, dans ces tems, s'est emparé des esprits au mépris des connoissances cliniques si utiles & nécessaires dans l'art de guérir, méconnue & abandonnée, pour suivre une route nouvelle, bien différente & moins certaine que celle tracée par les anciens. En vain la nature reclamoit-elle quelquefois ses droits, on demeurait toujours sourd à sa voix.

Cet aveuglement impardonnable subsisteroit peut-être encore, si de nos jours un praticien aussi éclairé qu'infatigable n'eût par son travail assidu, malgré la rivalité la plus noire & la plus affreuse, détruit la prévention & fait tomber le bandeau de l'erreur.

Lès yeux une fois fascinéés pour un système qu'on a épousé, ne font voir que ténèbres où est la lumière, que

doutes où il y a certitude, & qu'incrédulité en opposition aux preuves les plus convaincantes. C'est ainsi, selon la pensée d'un auteur célèbre, qu'on a nié pendant vingt ans la découverte & les expériences du grand Newton sur les sept rayons primitifs & inaltérables de la lumière, & qu'on lui a opposé pendant quarante les tourbillons de Descartes sur la gravitation démontrée. Si, au lieu d'avoir employé ce tems à combattre par de vains sophismes, on eût répété ou fait répéter ses expériences, on ne se seroit point exposé à la risée & au mépris des gens sensés.

Si ceux qui, sans connoître les eaux thermales, s'élevent avec tant de chaleur, en eussent agi ainsi, ou qu'ils eussent vaincu leur paresse & leur obstination par une étude plus sérieuse, plus réfléchie, & par la recherche de leurs principes & de leurs effets, ils seroient au moins parvenus à des connoissances qui, en les désabusant, si elles ne les eussent obligés à leur rendre justice, leur auroient du moins imposé silence.

Il en est malheureusement qui, quoique revenus de leur prévention & détrompés, & bien que secrettement ils se repentent d'avoir hasardé une opinion dénuée de vraisemblance, aiment mieux, même au mépris réel de leur gloire & de leur réputation, la soutenir hardiment, & suivre le conseil de leur amour-propre mal entendu. Si un mouvement de conscience leur reproche de n'avoir pas imité la pratique des hommes plus sages & plus habiles qu'eux qui les environnent, s'ils se promettent de les suivre à l'avenir, & de marcher sur leurs traces; ce mouvement passe vite, & bientôt le préjugé, la légèreté reprennent sur eux leur empire ordinaire.

C'est de cette manière, & de proche en proche, que l'illusion passe d'un homme à un autre, du voisin au plus éloigné; que la crainte & la pusillanimité subjuguent jusqu'aux âmes les moins faites pour en avoir, & leur laissent de l'incertitude sur des remèdes qui, dans tous les cas où ils sont applicables,

& appliqués avec prudence, operent souvent des merveilles.

C'est encore d'après de semblables erreurs qu'on reste souvent indécis sur le choix des eaux & la maniere de les appliquer, & que nombre de malades n'arrivent à celles vers lesquelles on a été intéressé à les envoyer, qu'avec cette terreur qui leur fait appréhender leurs prétendus redoutables effets. Les uns ne viennent que pour y baigner & se garderont bien, disent-ils, de boire, parce qu'elles sont trop fortes, dangereuses pour la poitrine, contraires aux nerfs, &c. tandis qu'à leurs côtés, d'autres convaincus par leur propre expérience, ou conseillés par des hommes vraiment instruits, se soumettent sans difficultés à tous leurs usages.

La chimère des premiers, qui est aussi celle de M. Pomme, s'évanouira tôt ou tard par les exemples & les faits multipliés qui ne cesseront de prêcher la vérité : *Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.*

Il étoit nécessaire de présenter une

amorce ; quelle meilleure, qu'une seule méthode, (connue depuis long-tems,) aisée, facile, & un système nouveau, (le racornissement des nerfs.) Ce terme, à la vérité, est aussi obscur que vuide de sens ; mais que faut-il de plus à la multitude qui, moins elle entend, plus elle s'émerveille.

C'est cette nouveauté singulière, qui n'en a jamais imposé qu'à des novices, que M. Pomme leur a présentée, ou comme écho, ou comme interprète, dans sa préface, quatrième édition, pages 13, 14, 15 & 16. Voici comme il s'exprime :

» De toutes les maladies qui affligent
 » l'humanité, il n'y en a point dont la
 » cause soit moins connue, & le pro-
 » cédé curatif moins assuré que celle
 » qu'on appelle *affection vaporeuse*, ou
 » simplement *vapeurs* ; de tous les obsta-
 » cles qui se présentent pour parvenir
 » à ce but, le préjugé des médecins est
 » celui qui me paroît le plus difficile à
 » vaincre : en effet, apprendre aux uns
 » une route nouvelle, vouloir forcer les

» autres à *changer d'idées* & de *système* ;
 » c'est l'ouvrage du génie le plus subtil ;
 » & il ne faut rien moins que l'éloquence
 » la plus persuasive pour *convaincre* des
 » esprits prévenus, & pour *détruire* une
 » erreur presque universelle ; » (& sans
 doute aussi pour en faire adopter une
 autre.)

» J'en ai senti, continue-t-il, toute la
 « difficulté dans ma première entreprise,
 » (cela n'est point étonnant ;) animé
 » par la vivacité de mon zèle, j'ai cru
 » que mon travail ne seroit point infruc-
 » tueux ; mais, me suis-je jamais flatté
 » de faire beaucoup de prosélytes ? &
 » n'avois-je pas déjà prévu que le nom-
 » bre des *mécènes* seroit infini ? Les uns
 » affervis au préjugé & trop intéressés
 » à suivre la routine, refusent constam-
 » ment de s'y soumettre ; & les autres
 » jaloux des *nouveautés* quand ils ne les
 » *enfantent pas*, se récrient sans fonde-
 » ment & sans raison, rejetant avec
 » mépris une méthode d'autant plus in-
 » téressante que le mal devient plus com-
 » mun : tel a toujours été l'écueil de la
 » médecine ;

» médecine, (pourquoi pas du méde-
 » cin ?) Les plus zélés ne le défavou-
 » ront pas. »

Et un peu plus bas : « Les motifs qui
 » m'obligent à lutter contre les plus re-
 » doutables adversaires, excuseront, je
 » pense, ma témérité ; persuadé que
 » mon zèle à plaider la cause du public
 » me donnera des droits sur son indul-
 » gence ; c'est dans ces vues que j'ai
 » rompu le silence une première fois :
 » les controverses des médecins me for-
 » cent à me défendre ; & je déclare d'a-
 » vance que je ne cesserai de parler que
 » quand on m'en aura imposé par des
 » faits contraires à ceux que j'ai déjà
 » présentés. » (J'en offre, je crois, à
 M. Pomme.)

Pour étayer cet édifice frêle & chan-
 celant, & lui donner au moins un om-
 bre d'apparence, il falloit ou ébranler
 ceux qui étoient construits, ou les sapper
 par les fondemens. Il falloit encore,
 pour qu'on n'en apperçût pas la défec-
 tuosité, le masquer avec un especé de
 clinquant, qui, par son faux éclat, en

imposât sur la réalité. Voici comme M. Pomme s'y prend : il imagine nos nerfs dans l'état naturel, semblables à un parchemin trempé, mou & flexible, qui par un défaut d'humidité se roidit, & par une sécheresse totale se racornit. Voilà la pierre angulaire de tout son bâtiment avec laquelle il prétend tout détruire & tout renverser ; suivons-le

» On n'a qu'à se rappeler ici l'effet des
 » causes éloignées de vapeurs, & on
 » verra arriver de plus loin la sécheresse
 » dont je parle, & le racornissement qui
 » la suit. Je dis plus, qu'on rassemble en
 » même tems l'effet des remèdes chauds,
 » si usités de nos jours & si vantés sous
 » le nom d'*anti-spasmodiques*, on verra
 » augmenter insensiblement la cause du
 » mal, bien-loin de la détruire. Que l'on
 » rappelle enfin l'effet constant & invariable
 » des remèdes opposés, on sera
 » forcé alors d'avouer la *méprise*, & on
 » se réjouira avec moi d'avoir trouvé le
 » spécifique. Les complications de cette
 » maladie n'embarasseront plus le mé-
 » decin, quand il sçaura qu'elles sont le

» fruit de la première cause. Les obstruc-
 » tions de tous les viscères du bas-ventre,
 » n'étant que l'effet de celle-ci, céderont
 » au torrent d'une circulation plus libre :
 » il verra avec satisfaction les merveil-
 » leux effets d'une méthode si salutaire
 » par des cures miraculeuses ; & le sou-
 » venir de tant d'autres où la pratique
 » ordinaire l'aura fait échouer, le con-
 » vaincra toujours plus de la solidité de
 » celle qu'il aura *nouvellement* embrassée.
 » En effet, combien d'hydropisies, d'ana-
 » sarques, de leucophlegmaties où le ra-
 » cornissement a lieu, & où les hydra-
 » gogues les plus outrés sont employés
 » sans discrétion & sans succès ! » Oh
 » pour le coup, voilà du plaisant ! des nerfs,
 » des membranes, &c. abreuvés de toutes
 » parts, noyés dans un torrent d'eau, être
 » racornis, desséchés ! cela est risible, &
 » contre les règles de la bonne physique.
 M. Pomme me dira peut-être, comme il
 a dit très-ingénieusement à M. Coste,
 que ma physique est une lanterne sourde
 qui n'éclaire que moi. Eh bien, je lui
 répondrai que la sienne est une lanterne

magique qui amuse tout le monde. Pour-
 suivons : « Combien de jaunisses hypo-
 » condriacques que l'on attaque jour-
 » nellement par les apéritifs les plus
 » grossiers ! & quelles en sont les suites !
 » Combien de maladies chroniques de
 » toute espece, dépendantes de cette
 » cause, que la pharmacie mutile &
 » acheve après leur avoir donné nais-
 » sance, à la honte de ceux qui pré-
 » tent des secours aussi avides que meur-
 » triers ! La cascarille, le cachou & tous
 » les autres stomachiques, si familiers
 » aujourd'hui, céderont leur place aux
 » remèdes qui réstitueront le velouté de
 » l'estomac, & qui corrigeront les em-
 » preintes meurtrières que ceux-ci ont
 » coutume d'y laisser. Le tympanitique
 » apprendra à se guérir par des remèdes
 » opposés à ceux qui auront donné nais-
 » sance à sa maladie. L'apoplectique &
 » le paralytique éviteront les eaux de
 » Balaruc; nous comprenons avec elles
 » toutes les eaux thermales, quelles
 » qu'elles soient. L'épileptique crue in-
 » curable, & guérie, servira d'exemple

» à celle qui sera menacée de ce fléau.
 » L'hystérique invétérée & le vapoureux
 » languissant trouveront désormais un re-
 » mède assuré (a).

» Si, après cela, continue-t-il, les mé-
 » decins se plaignent des difficultés qu'ils
 » rencontrent dans la cure de cette ma-
 » ladie, doivent-ils en accuser l'opiniâ-
 » treté & la bizarrerie ? & ne doivent-
 » ils pas au contraire s'imputer à eux-
 » mêmes son incurabilité (b) ? » M. Pomme
 n'a pas borné son racornissement aux
 seules maladies dont il vient de faire le
 détail; il l'a encore étendu à beaucoup
 d'autres, comme à la colique, l'hémop-
 tyisie, la manie, l'odontalgie, le vomif-
 sement, la cardialgie, le frisson, la sup-
 pression des urines, des règles, des lo-
 chies, la fièvre, le *flux hémorroïdal*, la
 toux, les aigreurs d'estomac, l'hémiplé-
 gie, suite de l'apoplexie séreuse & san-
 guine, la fièvre-putride, la vérole, les
 écrouelles, le scorbut, les pertes, les

(a) *Préf. ibid.* pages 18, 19, 20, & 21.

(b) Page 38, premier vol. quatrième édition.

fleurs-blanches, &c. (a); & cela en racornissant tout ! O prodige du racornissement ! ô multitude de malades racornis, que vous aurez d'obligation à M. Pomme, d'avoir réduit tous vos maux divers à une seule cause ! ô bonheur du genre humain, si l'on parvient jamais à trouver le remède du racornissement !

J'ignore ce que c'est que ce racornissement ; mais tout le monde sçait qu'une méthode bonne en elle-même, étendue trop loin, peut devenir très-dangereuse, & souvent funeste. Le sçavant M. Tissot, qui en a senti toutes les conséquences, a eu attention de prévenir, dans son *Essai sur les Maladies des Gens du monde*, pages 135 & 137, édition de Lauzanne, ceux qui pourroient tomber dans cet écart & leur en faire connoître le ridicule. Voici ses expressions :

» La méthode des toniques & celle
» des relâchans ont leurs usages ; les mé-
» decins qui se borneraient à l'une des

(a) Voyez depuis la page 38 du premier volume de son *Traité*, jusqu'à la page 49, & le titre de ses chapitres.

» deux, priveroient une partie des ma-
» lades du remède qui leur convient le
» mieux, & se priveroient eux-mêmes
» des plaisirs du succès. Et plus loin, si
» les hommes plein de génie & de con-
» noissances, qui sont à la tête de ces
» systêmes, vouloient bien jeter les
» yeux sur les observations qui leur sont
» étrangères, voir les inconvéniens qu'il y
» a à traiter des maux opposés dans leurs
» causes par une seule méthode, à l'é-
» tendre trop loin, à mépriser tout ce
» qui lui est étranger, ils ajouteroient à
» leurs succès & à la reconnoissance que
» le public leur doit, & ils sentiroient
» bientôt que les règles & les méthodes
» générales sont dangereuses en méde-
» cine ; elles rapprochent les plus grands
» médecins des empiriques qui veulent
» tout guérir par un seul remède, &
» prétendent que tous les maux dépen-
» dent d'une seule cause : cela n'est ja-
» mais si faux qu'en parlant des maux
» de nerfs, dont le traitement est celui,
» par là même, qui a le plus besoin d'être
» détaillé. »

La réflexion de cet homme illustré sur les méthodes générales, me rappelle un trait de la Bruyere contre elles, si beau & si frappant, que je ne puis me dispenser de le rapporter, persuadé qu'il garantira de l'erreur ceux qui voudroient y donner; le voici :

» Carro-Carri débarque avec une re-
 » cette qu'il appelle *un prompt remède* ;
 » & qui quelquefois est un poison lent :
 » c'est un bien de famille, mais amélioré
 » en ses mains : de spécifique qu'il étoit
 » contre la colique, il guérit de la fié-
 » vre-quarte, de la pleurésie, de l'hy-
 » dropisie, de l'apoplexie, de l'épilepsie.
 » Forcez un peu votre mémoire ; nommez
 » une maladie, la première qui vous
 » viendra en l'esprit : l'hémorragie, dites-
 » vous ? il la guérit. Il ne ressuscite per-
 » sonne, il est vrai ; il ne rend pas la vie
 » aux hommes, mais il les conduit néces-
 » sairement jusqu'à la décrépitude ; & ce
 » n'est que par hasard que son pere &
 » son ayeul, qui avoient ce secret, sont
 » morts fort jeunes. Les médecins re-
 » çoivent pour leurs visites ce qu'on

» leur donne ; quelques-uns se conten-
 » tent d'un remerciement : Carro-Carri
 » est si sûr de son remède & de l'effet
 » qui en doit suivre, qu'il n'hésite pas
 » de s'en faire payer d'avance, & de re-
 » cevoir avant que de donner. Si le mal
 » est incurable, tant mieux, il n'en est
 » que plus digne de son application &
 » de son remède. Commencez par lui
 » livrer quelques sacs de mille francs ;
 » passez-lui un contrat de constitution ;
 » donnez-lui une de vos terres, la plus
 » petite, & ne soyez pas ensuite plus in-
 » quiet que lui de votre guérison. L'ému-
 » lation de cet homme a peuplé le monde
 » de noms en *o* & en *i* ; noms vénérables
 » qui imposent aux malades & aux ma-
 » ladies. Vos médecins, Bordeu, Bou-
 » vart, Lorri, & de toutes les facultés,
 » avouez-le, ne guérissent pas toujours,
 » ni sûrement : ceux, au contraire, qui
 » ont hérité de leurs peres la médecine-
 » pratique, & à qui l'expérience est
 » échue par succession, promettent tou-
 » jours, & avec serment, qu'on guérira.
 » Qu'il est doux aux hommes de tout

» espérer d'une maladie mortelle, & de
 » se porter encore passablement bien à
 » l'agonie ! La mort surprend agréablement & sans s'être fait craindre : on
 » la sent plutôt qu'on n'a songé à s'y préparer & à s'y résoudre. O modernes
 » *Esculapes* ! faites régner sur la terre le
 » quinquina & l'évétique ; conduisez à
 » sa perfection la science des simples
 » qui sont données aux hommes pour
 » prolonger leur vie : observez dans les
 » cures, avec plus de précision & de sagesse que personne n'a encore fait, le
 » climat, les tems, les symptômes &
 » les complexions : guérissez de la maniere seule qu'il convient à chacun
 » d'être guéri : chassez des corps, où rien
 » ne vous est caché de leur économie, les maladies les plus obscures & les
 » plus invétérées : n'attendez pas sur celles de l'esprit, elles sont incurables : laissez
 » à *Corine*, à *Lesbie*, à *Canidie*, à *Tri-
 » malcion* & à *Carpus* la fureur de l'em-
 » pirisme (a). »

(a) Caractère de la Bruyere, pages 161, 162 & 163, Tome II,

M. Pomme, ne sachant comment accorder son grand racornissement avec les observations où les malades ont été traités par une méthode opposée à la sienne, feint d'y trouver des causes indépendantes de celle-là, & attaquables par des remèdes différens des siens, ou une humeur fébrile, ou un virus scorbutique, &c. (a) Le spasme & la convulsion ne sont que symptomatiques dans ces cas ; tandis que, selon son système, la premiere cause est toujours la tension, la sécheresse, le racornissement : « Par-
 » tout où le spasme sera compliqué avec
 » d'autres maladies, par-tout il se fera
 » respecter ; & les humectans seront les
 » seuls remèdes qu'on pourra lui opposer (b). » Cette contradiction avec lui-même, dévoile son but, sa ruse & la fausseté de sa théorie, assez évidemment connue, pour peu qu'on le lise, & très-

(a) Voyez les notes au bas des pages 132 & 140, Tome II, de son Traité, quatrième édition ; & la page 253 de son premier volume.

(b) Traité des Affections vaporeuses des deux sexes, Tome I, page 49... *ibid.*

scavamment relevée, comme je l'ai déjà fait remarquer, par MM. Rostain, Pâris, Marteau d'Amiens, Laugier, Coste, De Jean, Dablain, Preffavin, &c. &c.

Pour adapter sa méthode à tous les cas possibles, M. Pomme complique de spasme & de convulsion la paralysie, suite de l'apoplexie séreuse ou sanguine, & écarte de son traitement les eaux thermales. Après avoir établi, d'après Frédéric Hoffmann, la différence de l'apoplexie spasmodique, & de la paralysie de même espece qui lui succede ordinairement, il dit : « La distinction de » celle-ci d'avec les deux autres especes » que l'on connoît sous le nom d'*apoplexie séreuse & sanguine*, est encore » dûe à cet auteur. Quoique cette dernière participe beaucoup de celle dont » il s'agit, le *spasme* n'en est pas moins » souvent la véritable cause. La roideur » des membres paralyfés, & les mouvements involontaires qu'ils éprouvent, » en sont les preuves convaincantes. Les » saignées réitérées, les vésicatoires, les » émétiques, &c. produiront donc, selon

» le même auteur, de funestes effets : » (M. le marquis de Castillon en fit la triste expérience ; comme M. Emery, fils, la fit de l'application de la glace,) « tandis » que les bains domestiques, le pédiluve » & autres remèdes de même espece, qui » attaqueront cette rigidité des nerfs, » produiront des effets salutaires, puisqu'ils faciliteront la distribution des » liqueurs, en restituant aux vaisseaux » leur calibre & leur souplesse.

» Mon témoignage paroîtroit ici suspect, continue notre auteur, s'il n'étoit étayé de celui de l'auteur que je cite : ses observations en font foi. Je puis donc y ajouter que j'ai vu nombre de paralytiques chez lesquels ces mêmes remèdes avoient procuré ce désordre. Combien n'ont pas terminé leur vie sous le joug d'une si cruelle pratique ? Le dirai-je ? l'intérêt du public l'exige, & le zèle qui m'anime m'y engage ; j'ai été le fidèle témoin, & plus d'une fois, des funestes effets des eaux de Balaruc, où l'on envoie communément tous nos paraly-

» tiques & ceux des provinces voisines ;
 » fans égard & fans distinction. J'y ai vu
 » un malade attaqué de la paralyfie dont
 » il est ici question, saisi d'une fièvre
 » violente avec délire & de mouvemens
 » convulsifs aux membres paralyfés, le
 » premier jour qu'il fut purgé avec ces
 » eaux, au grand étonnement du mé-
 » decin qui s'en étoit chargé. Il fallut
 » deux saignées & une copieuse boisson
 » d'eau de poulet pour le sauver du dan-
 » ger auquel on l'avoit aveuglément ex-
 » posé.

» Ces eaux thermales & salines agis-
 » sent donc ici avec trop de fougue : il
 » en seroit de même de toutes les eaux
 » thermales, quelles qu'elles soient.
 » M. Le Roi, professeur en médecine en
 » l'université de Montpellier, qui a écrit
 » avec autant d'élégance que de précision
 » sur la nature, les effets & l'action des
 » eaux minérales, n'a pas oublié de nous
 » prévenir sur l'action des eaux de Bala-
 » ruc, puisqu'il nous dit : *Ad hoc autem*
 » *auxilii genus non facile venias cum homine*
 » *qui aut podagrus sit, aut lue laboret vene-*

» réa, aut epileptia obnoxius, aut passione
 » laboret hypochondriacá aut hystericá.

» Mais nous avouons volontiers
 » avec lui qu'elles réussiroient parfaite-
 » ment bien là où le relâchement des so-
 » lides, & l'épaississement & la viscosité
 » des humeurs procurent la maladie.
 » Leurs effets miraculeux attestent si bien
 » en leur faveur, qu'il seroit inutile,
 » pour ne pas dire ridicule, de vouloir
 » contester leur mérite & leur vertu.
 » Nous avouons encore, si l'on veut,
 » qu'elles peuvent être salutaires dans
 » bien d'autres circonstances où la rigi-
 » dité peut être compliquée avec d'au-
 » tres vices ; mais ce sera toujours sous
 » les conditions que l'on se contentera
 » alors de les appliquer extérieurement ;
 » & avec quelle précaution nous per-
 » mettrons-nous leur usage intérieur !
 » C'est ainsi que je conclus des autres
 » eaux thermales salines ou sulfureuses,
 » à qui on a vu opérer plus d'une fois,
 » entre les mains des médecins habiles,
 » de merveilleux effets. qui paroissent

» contradictoires avec la cause que l'on
» avoit à combattre (a).

L'expérience, la premiere des maîtresses, celle qui renverse & détruit les plus beaux raisonnemens, m'a fait voir, & plus d'une fois, des malades attaqués de l'apoplexie sanguine, séreuse, spasmodique, & de la paralysie, compagne ordinaire de l'une ou de l'autre, même de celle qui n'affecte quelquefois que la peau, sans intéresser les muscles, ou ceux-ci sans toucher à la peau, d'autres fois les fléchisseurs, & non les extenseurs, & *vice versa*; enfin une seule partie ou plusieurs ensemble, comme une paupiere ou toutes les deux, les muscles des yeux, ou séparément ou conjointement, ce qui constitue le strabisme connivent, récedent & d'inégale hauteur; un pied, une jambe, un bras, un doigt, plusieurs ensemble, quelquefois

(a) Traité des Affections vaporeuses des deux sexes, depuis la page 270 jusqu'à la page 274, premier volume, quatrième édition.

l'extrémité

l'extrémité de ceux-ci, qui abolit en partie ou totalement le tact: d'autres, de la goutte, du rhumatisme gouteux, de maladies vénériennes, scorbutiques, de l'hypocondriacide, &c. mais sur-tout de l'affection hystérique, m'a fait voir, dis-je, que l'usage intérieur des eaux de Bourbonne, loin de produire de funestes effets, les ont ou extrêmement soulagés ou entièrement guéris. Après cela, s'écriera-t-on encore, Avec quelle précaution nous permettrons-nous leur usage intérieur! dira-t-on toujours, Contentons-nous de les appliquer extérieurement; car, de cette manière, elles n'agissent que comme de l'eau commune; leurs effets ne se rapportent qu'à de l'eau chaude, & leurs parties minérales ne pénètrent point à travers les pores de la peau?

Il faut en vérité être bien peu initié en physique & en chymie, pour faire un aussi pitoyable raisonnement; pour peu qu'on sçache, qu'on ait vu ou qu'on ait manipulé, on n'ignore pas que les eaux qui tiennent en dissolution des parties minérales, soumises à l'action du filtre,

entraînent avec elles, & à travers les pores, celles dont elles sont empreintes & chargées. M. Pomme n'auroit-il jamais vu retirer le vitriol des pyrites; extraire l'alun des minéraux alumineux, ou tout au moins purifier du nître ou du sel de sa cuisine? J'ai peine à le croire; cependant il se seroit apperçu que l'eau, filtrée & évaporée, auroit formé de très-beaux cristaux prismatiques rayés, ou cubiques parfaits ou presque parfaits: il y a apparence qu'il ne sçait pas que de l'eau commune dans laquelle on a mis de la limaille de fer pendant un certain tems, & qu'ensuite on a filtrée, se colore avec l'infusion des substances acerbés.

Quoi qu'il en soit & qu'il paroisse avoir beaucoup de répugnance pour les vésicatoires, je présume que, dans le cours de sa pratique, il les aura fait appliquer quelquefois, & qu'il aura remarqué ou appris que l'effet des cantharides ne se borne pas à l'épiderme; qu'il s'étend encore aux parties intérieures, & que c'est-là qu'elles exercent leur principale action & d'où dépend leur succès,

Il sçait certainement que le mercure uni à la graisse qui lui sert d'intermède pour sa division, ou combiné avec elle sous un état salin, donné en friction, pénètre, malgré l'adhérence de la graisse à la peau, jusques dans les plus petits recoins de la machine. Or ces vérités connues, démontrées, & auxquelles on ne peut heureusement donner atteinte, mettent dans le plus grand jour la fausseté de son assertion, & feront connoître, d'une manière non équivoque, que les parties minérales dont sont empreintes les eaux thermales dans lesquelles elles sont si alkoolisées, suivent l'introduction des parties aqueuses; dans leur usage topique même, facilitent l'entrée de celles-ci par les pores inhalans, & portent leur influence jusques dans les plus petits calibres de notre corps, où elles excitent doucement leurs parties solides, en relèvent le ressort & le ton, & divisent les humeurs qui y sont robustes ou en stase ralenties.

Le sel de nos eaux est si léger & si mobile, qu'il suit l'abondante évaporation qui se fait de l'eau, à leurs sources

& dans leurs bassins, pour aller s'effleurir à leurs parois & aux murs des bâtimens. On le voit aussi s'effleurir à la surface extérieure des vaisseaux de terre non vernissés, même vernissés, pour peu que l'émail soit gercé. Ceci doit même mettre en garde contre ceux qu'on emploie à leur analyse, ou dans lesquels on veut les transporter, afin d'éviter des erreurs ou leur altération; on prévient ces inconvéniens en se servant, dans l'un & l'autre cas, ou de capsules ou de bonnes bouteilles de verre.

Il seroit bien difficile, pour ne pas dire impossible, de nier, après ces faits, l'introduction des parties minérales par les cribles cutanés: l'effet, en donnant comme la main aux particules distribuées intérieurement, en est quelquefois si sensible, que des malades que la boisson des eaux, aidée de quelques purgatifs, n'avoit pu émouvoir, se sont trouvés purgés par l'action combinée des eaux intérieures & extérieures.

Or les eaux minérales & thermales, réunissant toutes les vertus & les qua-

lités de l'eau commune, comme je l'ai démontré à M. Pomme (a), doivent être de beaucoup préférables à celle-ci dans le traitement des maladies où il prétend leur donner l'exclusion. Les premières renfermant des agens qui n'étoient point altérés, agiront plus selon les loix de la simple nature, que les parties animales extraites par le feu avec lesquelles il vient à l'appui des secondes, & desquelles il fait un grand & pompeux étalage. Les unes, dirigées avec prudence & connoissance, releveront la fibre stomacale, rétabliront les suc digestifs; au lieu que les autres, prises à outrance, détoneront la première & émousseront les secondes.

Le défaut de connoissance fait souvent donner dans des écarts impardonnables, sur-tout en médecine. L'antimoine, le mercure, le mars, le quinquina, entre les mains de ceux qui sont ou qui ont été dénués de jugement, sont devenus ou très-dangereux, ou au moins infructueux. Ce non-succès, toujours trop

(a) Voyez le Journal de Médecine, mois de Juillet 1770, pages 17 & 18.

condamnable, doit-il pour cela les faire bannir de la médecine; & leur mériter le nom de poison? S'ils n'ont pas produit l'effet qu'on en attendoit & rempli le but qu'on se propoisoit, qui en accusera-t-on alors? sera-ce l'impéritie ou le remède? Ce sera toujours l'impéritie du médecin, ou l'indocilité & le mauvais état du malade.

Nous avouons volontiers que ces deux dernières circonstances apportent souvent de très-grands obstacles à leur réussite. On sçait que le régime, qui favorise si bien l'action des remèdes, si on s'en écarte, rend les plus efficaces & les plus énergiques nuls ou presque nuls; cependant on voit aujourd'hui ce moyen tant recommandé & autrefois si scrupuleusement observé, ou méprisé par la plupart, ou regardé comme un radorage tiré de l'ancienne cuisine.

Il y a vingt à vingt-cinq ans que l'on ne servoit aux eaux que des alimens simples & de facile digestion, & on s'en trouvoit bien; mais, depuis que cette science meurtrière, que l'on paye fort

cher pour abréger agréablement nos jours, a passé des capitales dans les provinces les plus éloignées, & porté son poison destructeur jusques sur les tables des malades, on auroit peine, en voyant la plupart de celles servies pour nos buveurs d'eau, à se persuader que ce fût un repas préparé pour des personnes actuellement dans les remèdes.

Comment des estomacs farcis par une quantité de mets âcres, assaisonnés & déguisés de façon à n'en plus reconnoître la nature ni l'état primitif, de boissons plus incendiaires les unes que les autres, peuvent-ils soutenir & recevoir un remède qui, pêle-mêle avec le produit de mauvaises digestions, sera ou sans effet, ou entraînera avec lui dans les secondes voies un chyle mal élaboré, qui deviendra souvent la source d'une infinité d'accidens?

Il faut de nécessité & indispensablement du régime avec les eaux; peu manger le soir, éviter la viande, afin que l'estomac, moins fatigué, vuide & net le lendemain, se trouve dans une disposition

favorable à les recevoir & les distribuer.

S'il est essentiel d'observer du régime, il ne l'est pas moins que l'heure des repas soit réglée. Dîner à midi & souper à sept heures, est une règle de laquelle on ne devoit jamais s'écarter aux eaux; non plus que de ne se point exposer au serain pendant leur usage, afin d'éviter la suppression de la transpiration qui est alors très-facile, & de ne pas pousser trop loin les veilles pour ne point s'échauffer & avoir le tems de se reposer des fatigues des exercices; se lever matin pour que les eaux bues de bonne heure aient le loisir de passer & se distribuer dans les liqueurs avant le dîner.

M. Pomme ne fait que répéter qu'il ne cessera de parler, que quand on lui en aura imposé par des faits contraires à ceux qu'il a présentés : il n'est pas de parole, car je lui en ai déjà fourni; je vais encore lui en fournir d'autres : en fera-t-il pour cela plus doux & plus silencieux ? c'est ce que je ne crois pas, & ce qui m'importe peu.



MÉMOIRE



M É M O I R E

ET

OBSERVATIONS

Sur les Effets des Eaux de Bourbonne-les-Bains, en Champagne; dans les Maladies hystériques & chroniques.

EN lisant le *Traité des Affections vaporeuses des deux Sexes*, je n'ai pu voir sans surprise que l'auteur y proscrit, à la page xxj de sa Préface, quatrième édition, toutes les eaux thermales, en général, du traitement de ces maladies. Si, moins prévenu, il eût examiné les auteurs qui ont traité des eaux thermales, qu'il eût visité les lieux où elles sourdent, ou qu'il eût daigné consulter les personnes de l'art, qui les dirigent, il auroit tout au moins appris qu'il n'y en a aucune d'elles qui ne renferme, en général, toutes les qualités de l'eau commune, & qui ne puisse, à juste titre, revendiquer les guérisons opérées par ce fluide, si même elles ne sont pas plus efficaces.

A ij

Les eaux minérales & thermales sont regardées de tous les chymistes & naturalistes, comme des eaux simples ou communes, chargées d'une certaine quantité de matiere minérale, qu'elles détachent & charrient, pendant leur circulation, dans les entrailles de la terre, pour ensuite les porter au dehors : d'où ils concluent que ce n'est que par accident qu'elles sont constituées telles, & que leurs propriétés qui les rendent d'un usage particulier, leur sont étrangères.

D'après ces principes, qui sont conformes à la plus saine raison, les eaux minérales & thermales sont toutes des eaux communes, qui tiennent en dissolution telle ou telle matiere minérale, suivant les diverses mines qu'elles traversent dans le sein de la terre, avant que d'arriver à sa surface.

Sous ce point de vue, on ne peut certainement refuser aux eaux thermales toutes les qualités & les vertus de l'eau commune, encore moins les proscrire du traitement des maladies des nerfs, desquelles elles triomphent plus promptement & plus sûrement que l'eau simple, comme je le prouverai par l'observation.

Outre les qualités de l'eau commune que réunissent les eaux thermales, elles en renferment encore d'autres par la combi-

naison de différens minéraux qui les mettent bien au-dessus de celle-là, dans la cure des affections vaporeuses, & des maladies chroniques. Celles de Bourbonne sont claires & limpides comme une eau chaude ordinaire, ont un goût légèrement salé. Elles sont plus legeres, abstraction faite de leurs minéraux, que la meilleure eau commune. Elles contiennent un sel neutre, plus doux & plus leger qu'aucun de ceux que prépare le feu de la chymie, dont les proportions sont de soixante-trois grains par livre d'eau, de la terre absorbante, un peu de sélénite, & une legere portion de mars. Je n'entrerais dans aucuns détails chymiques sur ces produits, ce travail ne pouvant trouver place ici, & devant faire la matiere d'un Traité particulier sur ces eaux. Je me bornerai seulement à faire observer que ces principes, préparés par les mains de la nature, dans une eau legere, portés dans les plus petits tuyaux de la machine, en délayant les humeurs, & sollicitant doucement les parties solides des visceres, évacueront les matieres qui y sont cantonnées, ou prodigieusement ralenties, en rétabliront le ressort & le ton, apporteront le calme, corrigeront le vice des digestions, & enfin rempliront la triple indication si sçavamment détaillée, par M. Laugier, dans le Journal de Médecine, mois de Juillet 1759, pag. 50. Il a donc fallu

le génie le plus subtil, & l'éloquence la plus persuasive, pour condamner ce remède, sans le connoître, & convaincre le public d'une erreur aussi impardonnable. Il n'a pas moins fallu la même subtilité & la même éloquence pour lui donner comme nouveau un système qui n'est que renouvelé. Qui ignore que les Hoffmann, les Smith; les Hancock, Noguez, De Mairan, Mauwaring, Keill, Baynard, Prat, Floyer, Elliot, Harvey, Zecchi, Sennert, Browne, Cheyne, Sydenham, Pitcarn, Vander-Heyden, Geoffroi, Hecquet, & le R. P. Bernardo de Castrogiaanne, Capucin à Malthe, ont écrit de l'eau commune, bien long-tems avant l'auteur moderne, & ont reconnu qu'elle pouvoit être employée dans les affections vaporeuses, sans néanmoins proscrire de leur traitement les eaux minérales & thermales? M. Smith après lui, MM. Allen & Browne conseillent l'usage de l'eau commune dans l'hypochondriac, la folie, la mélancolie & les vapeurs (a).

Dans la *Dissertation de M. HOFFMAN, sur les Vertus de l'Eau commune*, on lit, pag. 3 : « Mon dessein n'est pas de rapporter ici, pour confirmer ce que j'avance, les effets salutaires des eaux minérales,

(a) Voyez le *Traité des Vertus médicinales de l'Eau commune* } pag. 66, 112, 128 & 129.

» tant chaudes que froides, & de prouver
» leur efficacité dans la guérison des infir-
» mités qui attaquent le corps humain. »

Le même, pag. 39, en parlant des maladies chroniques, & de leurs causes, s'exprime ainsi : « Tout le monde convient, & » l'expérience prouve très-clairement que » les eaux minérales, tant chaudes que froides, font des merveilles dans la cure des » maladies chroniques. »

M. Smith, dans le *Traité* déjà cité, page 8, dit : « On peut ajouter à ce qu'on vient de » dire, une observation, sçavoir que, lorsqu'on » que les meilleurs médecins ne peuvent » pas venir à bout de certaines maladies, » ils conseillent à leurs malades l'usage de » quelqu'eau minérale. »

M. Noguez, dans son *Explication physique des Effets de l'Eau*, dit aussi, pag. 441, Tome II, des vertus médicinales de l'eau commune : « Jusqu'ici je n'ai parlé que des » propriétés médicinales de l'eau pure & » simple. Si nous jettons les yeux sur les » eaux thermales, combien d'espèces n'en » trouverons-nous pas? Combien n'ont-elles » pas de vertus admirables? » Et, après avoir fait l'énumération des différentes eaux thermales & minérales, & des divers minéraux qui les constituent telles; il ajoute : » Ces eaux, comme on sçait, produisent

» des effets tout-à-fait merveilleux, & qui
» semblent souvent tenir du miracle. »

MM. Hancock, Geoffroi & Hecquet font les mêmes éloges des eaux minérales; mais, comme les détails pourroient devenir trop longs, je renvoie le lecteur au *Traité* ci-dessus, pag. 192, 327, 328, 374 & 375.

Peut-on, après de semblables autorités & des faits si authentiques, donner enfin pour nouveau un système qui n'a pour lui que le prétendu racornissement, & une quatrième édition? Peut-on, dis-je, d'après ces mêmes autorités, interdire les eaux thermales de la cure des affections vaporeuses, & les envisager, sans autre examen que la prévention, comme dangereuses, & agissant avec trop de fougue dans ces sortes de cas? Peut-on encore, sinon par les mêmes raisons, & par d'autres que le public devinera aisément, les regarder comme inefficaces dans les rhumatismes, les sciaticques, les obstructions du foie & des autres viscères du bas-ventre? Que l'auteur se dépouille de son système; qu'il abjure sa pathologie racornissante; qu'il apprenne à connoître la nature des eaux thermales, & leurs principes constitutifs; qu'il s'instruise des cures surprenantes qu'elles ont opérées dans les différens cas où il pré-

tend leur donner l'exclusion, il ralentira son vol, ne méprisera plus le fils d'Apollon & de Coronis, lui présentera l'encens qu'on lui offroit à Epidauré, & deviendra alors ami de l'humanité. Si donc, moins asservi au prétendu racornissement si bien relevé & discuté par MM. Rostain, Paris, Marteau d'Amiens, Laugier, &c. il eût cherché ou voulu chercher les vraies causes de ces maladies, & que, pour se singulariser, il n'eût pas bâti une æthiologie & une thérapeutique aussi spécieuse qu'illusoire pour quelques-uns, il n'eût certainement pas prononcé aussi légèrement ni aussi hardiment sur les effets des eaux thermales. N'est-il pas étonnant qu'il craigne leur activité dans le traitement des vapeurs, & qu'il prescrive avec beaucoup de sécurité, à la page 19 de son *Traité*, premier volume, quatrième édition, diverses eaux minérales acidules, entr'autres, celles de Passy & de Calabigi? Ces dernières, suivant les *Analyses* de MM. Vénel, Bayen, Rouelle, Cadet & Monnet, sont regardées comme les seules eaux minérales vitrioliques martiales, singulières, & véritablement uniques; elles sont, dis-je, regardées par ces grands maîtres, comme contenant un sel ou vitriol de mars, dont les proportions sont de vingt-cinq grains par livre d'eau, &, par conséquent, comme capables de fortement agacer

lès poitrines foibles, & les nerfs délicats. Plusieurs exemples prouvent que des eaux, bien moins abondantes en sels métalliques, & , par conséquent, moins énergiques, ont produit ces effets (a). C'est donc de la nature & des différens principes des eaux minérales & thermales, que doit dépendre leur choix pour le traitement des différentes maladies. C'est aussi autant de leur connoissance clinique que chymique, que doit dépendre la maniere de prononcer pour ou contre. Sur ces principes, j'ose assurer, d'après l'expérience la plus certaine, que les eaux thermales de Bourbonne, dirigées avec connoissance, parviendront, d'une maniere plus sûre & plus prompte, au but que se propose l'auteur, & que, sans recourir aux deux extrêmes, (l'eau chaude & l'eau à la glace,) elles triompheront du prétendu racornissement, & amolliront le parchemin desséché.

Pour monter notre machine à l'unisson, suivant le système renouvelé, on ordonne, pour humectans & délayans, de la glace & du marrube blanc. Quel contraste ! Voilà, en effet, tracer une route nouvelle, & donner, sous le terme générique d'*humectans* & de *délayans*, des irritans, des agaçans,

(a) Voyez le Journal de Médecine, mois d'Avril 1769, pag. 330.

des toniques & des échauffans, (la glace, les eaux vitrioliques, le marrube blanc, &c.) Comment donc, par ces moyens, corriger le prétendu vice qu'on attaque, (le racornissement des nerfs, ou leur tension ?) C'est-là ce qui s'appelle une contradiction ; & c'est-là vouloir apprendre aux connoisseurs ce qu'ils n'auroient jamais pu imaginer ni concevoir ; induire en erreur ceux qui ne peuvent démêler le faux d'avec le vrai, & entretenir la paresse de ceux qui, peu studieux, & par un certain penchant, préfèrent leurs plaisirs à leur état, & qui, pour en jouir, adoptent des idées plus agréables que justes.

Comment encore concilier la glace, les bains & les lavemens à la glace avec les obstructions du foie, de la rate, du pancréas, de l'estomac & autres viscères du bas-ventre ? Cette méthode glaciale, en faisant refouler le sang de la circonférence au centre, & en répercutant l'humeur de l'insensible transpiration, augmentera les engorgemens, les embarras, les stases, & , par conséquent, les accidens.

Que l'on ouvre les auteurs qui ont écrit des eaux thermales : que l'on consulte les plus célèbres médecins : que l'on en appelle à l'expérience même, tout parlera en leur faveur, dans ces circonstances, & les justifiera de l'injuste reproche qu'on leur

fait. MM. Hubert Jacob, chirurgien, & Thibault, médecin, qui ont écrit de celles de Bourbonne, l'un, en 1600, & l'autre, en 1658, ont dès-lors reconnu leur efficacité dans les maladies convulsives. M. Jacob, en parlant des maladies auxquelles ces eaux conviennent, dit : « Les autres maladies, comme vertige, léthargie, endormissement, mélancolie, débilité de mémoire, y trouvent notable soulagement, » moyennant que le tout soit conduit par l'expert médecin.

» La paralysie, maladie si grande, & de si difficile cure, y est guérie, si on prend résolution d'y demeurer long-tems.

» Les convulsions des bras, des jambes, du col, des épaules, les nerfs endurcis & retirés s'y fortifient, & reçoivent la guérison.

» Les tremblemens de membres, & autres affections du cerveau, y sont guéris. »

M. Thibault, chap. xj, page 36, en parlant des maladies auxquelles les eaux de Bourbonne profitent en particulier, dit aussi : « Les tremblemens & débilité de membres, provenant d'une obstruction de nerfs, & non d'un âge décrépité, les paralysies, les convulsions, tant la générale, qui occupe tout le corps, que la spéciale de quelque partie, comme celle du visage, du nez, de l'œil, des lèvres,

» reçoivent, par la boisson de ces eaux, & par les bains, un très-notable allègement, » moyennant que le tout soit conduit par l'avis & les conseils d'un expert médecin. »

Depuis eux, combien de cures admirables & surprenantes n'ont-elles pas opérées ? Mais, hélas ! les faits les mieux connus, les guérisons les mieux avérées ne feront jamais qu'une trop légère impression sur les esprits, ou trop prévenus, ou trop peu instruits de la nature de ces eaux. Conduits par des vues particulières & personnelles, ils ne craindront pas, pour en écarter leurs malades, de les leur faire envisager, ou comme dangereuses, ou comme meurtrières.

Hoffmann, dans sa *Dissertation sur les Eaux du bas Selter*, & dans celle sur les *Eaux & le Sel de Sedlitz*, se plaint de ce que le faux préjugé, l'orgueil, l'ignorance & l'envie sont si grands chez quelques médecins, qu'ils ne discontinuent pas de décrier ces eaux, jusques-là qu'un médecin assez connu avoit osé avancer en bonne compagnie, que ces eaux contenoient de l'arsenic, & que c'étoit de ce poison qu'elles tiroient leur qualité purgative. Cette imputation odieuse est si bien réfutée par ce grand maître, que je crois devoir rapporter ici ce qu'il dit à ce sujet, afin de convaincre les mécréans, & d'ouvrir les yeux aux aveugles volontaires.

1^o « La terre même ne produit de l'arsenic
 » fenic nulle part; mais c'est une chose con-
 » nue que ce poison est une production de
 » l'art, & qu'on le tire du cobalt, ou de la
 » mine de cuivre, par la violence du feu,
 » à mesure qu'on fait le bleu.

2^o « C'est encore une chose qu'on sçait,
 » que les eaux, qui se trouvent dans les en-
 » droits d'où le cobalt sort, ne sont ni vé-
 » néneuses ni purgatives; &, par consé-
 » quent, quand même nos eaux couleraient
 » par une semblable mine, elles n'en se-
 » raient point, pour cela, empoisonnées,
 » & n'en tireraient point leur vertu purga-
 » tive.

3^o « On ne trouve pas même dans les
 » environs de Toplitz, ni dans le voisinage
 » de notre source amère, la moindre appa-
 » rence de cobalt.

4^o « L'arsenic étant le plus fort de tous
 » les poisons, & le plus mortel, il suffirait
 » que nos eaux en eussent la plus légère
 » teinture, pour que l'usage en fût suivi de
 » la mort. Mais, supposé qu'on ne sçût pas
 » en faire l'analyse, pour sçavoir ce qu'elles
 » contiennent, & de quoi elles sont capa-
 » bles, l'expérience journalière ne prouve-
 » t-elle pas qu'elles ne sont pas mal-faisantes,
 » mais qu'au contraire, elles produisent des
 » effets salutaires.

5^o « Je voudrais donc bien sçavoir com-
 » ment & sur quel fondement on voudrait

» prouver *à priori*, par des expériences
 » faites sur nos eaux, qu'elles contiennent
 » de l'arsenic, ou seulement une substance
 » qui en approche; car je suis pleinement
 » persuadé que la chose n'est pas possible.
 » Si l'on prétendoit trouver cette preuve
 » dans leur vertu purgative même, il fau-
 » droit dire aussi, par la même raison, que
 » les eaux de Carlsbad, le sel d'Epsom, la
 » magnésie, contiennent aussi de l'arsenic;
 » ce qui cependant est absurde.»

En imitant un si beau modèle, ne pour-
 rois je pas dire que je voudrais bien sçavoir
 comment & sur quel fondement on exclut
 du traitement des affections vaporeuses tou-
 tes les eaux thermales? En éludant le mo-
 tif, on se contentera, sans doute, de répon-
 dre qu'elles sont dangereuses, & agissent
 avec trop de fougue. Ne ferai-je pas en
 droit de demander que l'on me prouve *à*
priori le pourquoi & le comment? En atten-
 dant cette preuve, je vais opposer des faits
 contraires à ceux présentés par l'auteur, que
 je sou mets volontiers à sa critique, & qui
 peut-être le feront cesser de parler aussi dé-
 savantageusement des eaux thermales.

1^{er}e OBSERVATION. Mademoiselle de la
 Salle de Sarre-Louis, âgée de dix-huit à dix-
 neuf ans, d'un tempérament fort, vif &
 sanguin, point réglée, étoit sujette, depuis
 un an, à des attaques de suffocations hysté-

riques, accompagnées de mouvemens convulsifs & spasmodiques dans presque toutes les parties du corps. Les paroxysmes, qui étoient assez fréquens, s'annonçoient, ou par un étranglement à la gorge, ou par un ou deux cris perçans, qui étoient aussitôt suivis de spasmes dans les bras, les jambes, les cuisses, & ensuite de convulsions dans les mêmes parties. Un plus long & plus violent qu'à l'ordinaire se termina par une paralysie de toutes les extrémités inférieures. Le ventre, qui étoit paresseux, le devint un peu davantage par cet accident. Ce fut dans cet état, & après avoir usé d'eau ferrée avec les cloux rouillés, de lait, de petit-lait, de bouillon de mou de veau, & de beaucoup de lavemens, qu'elle fut envoyée aux eaux thermales de Bourbonne, dans le mois de Juin 1753. Trois mois de leur usage en boisson, bains & douches, pendant lesquels elle essuya une dizaine de paroxysmes avec les mêmes symptomes que ci-dessus, lui rendirent une parfaite santé dont elle jouit jusqu'au mois de Février 1766, qu'elle périt à la suite d'une couche.

II. OBS. Mademoiselle de Serriere de Sarre-Louis, âgée de dix-sept ans, d'un tempérament sanguin, vive & robuste, eut, dans le courant de Novembre 1764, à la suite d'une longue syncope, après une saignée au bras, un accès de vapeur si considérable,

dérable, qu'il fut suivi, à l'instant, d'une paralysie complete depuis la ceinture jusqu'en bas. Les remèdes, usités en pareils cas, ayant été sans effets, on l'envoya aux eaux de Bourbonne, le 23 Janvier suivant: elle logea chez moi.

Elle n'eut, depuis son premier accident jusqu'à ce jour, aucun accès vaporeux.

Sa paralysie étoit à un si haut degré, qu'elle étoit insensible à une épingle enfoncée profondément dans ses jambes & ses cuisses.

Deux jours après son arrivée, elle fut mise à l'usage des eaux en boisson: le troisieme qu'elle en but, elle eut, sur le soir, un serrement à la gorge, qui fut aussitôt suivi de perte de connoissance, accompagnée, tantôt de hoquets très-violens tantôt de cris aigus & perçans, enfin de mouvemens convulsifs si terribles, que quatre hommes eurent peine à la contenir sur son lit: cet accident dura quinze jours.

Depuis ce jour, qui étoit le 28 Janvier, les mêmes symptomes reparurent, tous les deux ou trois jours, avec la même violence, la malade éprouvant de plus, dans les muscles de la respiration & du bas-ventre, quelquefois les plus rudes secousses. Dans ces instans, le diaphragme s'élevoit & s'abbaissoit avec une telle vitesse, que la poitrine imitoit très-bien alors le mouve-

ment d'une vague fortement agitée par la tempête. Une autre fois, elle ouvroit de grands yeux, fixoit quelqu'un, & tout-à-coup se précipitoit dessus, comme pour le dévorer. Si, en cherchant à l'éviter, quelques-uns de ses vêtemens lui tomboient sous la main, elle ne les quittoit pas qu'elle n'eût emporté la pièce. Cette triste & cruelle situation duroit des dix-huit, vingt heures, pendant lesquelles elle avoit quelques courts momens de rémission, & revint à-peu-près dans le même ordre, jusqu'au 12 de Mars.

Depuis cette époque jusqu'au 15 Avril, les accidens s'éloignerent, furent moins longs, & ne revinrent que tous les cinq, six ou huit jours. Leurs commencemens étoient alors en tout semblables aux autres; mais, une heure ou deux après, les mouvemens convulsifs cessioient comme par enchantement, & étoient suivis de rêves dans lesquels elle racontoit toutes ses affaires particulières & domestiques, & tout ce qu'elle avoit vu ou entendu, les jours précédens. Malgré ces orages qui auroient pu en imposer à un médecin peu au fait des eaux thermales, & qui, en les faisant cesser, n'eût certainement pas manqué de leur donner la brillante épithète de *fougueuses*; elles furent néanmoins continuées, dans les tems de rémission, tantôt en boisson, tantôt en bains ou en douches, jusques sur la fin de Mai,

qui fut le moment de sa guérison comme de sa santé.

III. OBS. Madame..... L. C. D. âgée de trente-six à trente-sept ans, d'un tempérament bilieux, sanguin, vive, d'une constitution assez délicate, fut envoyée à Bourbonne, en 1763, pour une hémiplegie vaporeuse, bien complete, à laquelle se joignoit une obstruction douloureuse au foie. Une certaine répugnance, qu'on lui avoit inspirée pour la boisson des eaux, lui permit à peine d'en boire un ou deux petits gobelets par jour, pendant les huit ou neuf premiers jours de leur usage; enforte que, dans l'espace d'un mois qu'elle y resta, le remède fut employé particulièrement en bains, douches & frictions qui, à la vérité, rappellerent, à un peu de foiblesse près, le bras, la jambe & la cuisse paralysés. Ce succès, aussi prompt qu'inattendu, détermina la malade à s'en retourner, bien content de son voyage. L'hiver suivant, quelques-uns des accidens, qui avoient donné naissance à l'hémiplegie dont la cause n'avoit été qu'effleurée par la boisson, reparurent, & portèrent de nouveau sur le côté malade. Ils l'affoiblirent assez pour qu'elle pût à peine s'en servir. Elle revint à nos eaux, l'été suivant, & en fit usage, selon la méthode ordinaire, en boisson, bains, douches, pendant près de six semaines; ce qui

les fit triompher de la maladie & de sa cause. La confiance, que cette dame prit en ce remède, lui a mérité sa reconnoissance par deux voyages qu'elle y a encore faits depuis.

IV. OBS. Mademoiselle Denay de Vicq, en Lorraine, âgée de dix-huit ans, d'un tempérament sanguin, d'un caractère gai, naturellement vive, d'une constitution robuste, se trouvant dans le même cas que mademoiselle de la Salle citée à la première observation, fut envoyée à Bourbonne, au mois de Juillet 1761, où, en deux mois, elle guérit, comme elle par le même traitement. Elle s'est mariée depuis, & se porte bien.

V. OBS. Mademoiselle de Horne de Verdun, âgée de trente-deux ans, d'un tempérament sec & bilieux, mélancolique, & mal réglée, étoit devenue paralytique de toutes les extrémités inférieures, depuis trois ans, à la suite de plusieurs accès de vapeurs. Sa situation étoit telle qu'elle ne pouvoit aller d'un endroit à un autre, qu'on ne l'y portât comme un enfant. Dans cet état, elle fut envoyée aux eaux de Bourbonne, le 10 Juin 1763, plus pour lui persuader qu'on ne vouloit rien négliger pour lui procurer des secours, que dans l'espérance d'une guérison. Elle trompa tous ceux qui s'intéressoient à elle. Quatre mois d'usage des eaux en boisson, bains & douches, pendant lesquels elle eut plusieurs accidens

précédés & suivis de mouvemens spasmodiques & convulsifs, & où elle perdoit tout-à-coup la connoissance aussi subitement que dans l'apoplexie, la guérirent très-bien, & la mirent en état d'aller à pied, à l'extrémité de Bourbonne, rejoindre sa voiture. Un second voyage, qu'elle y fit, l'année suivante, la mit à l'abri de tous ces accidens hystériques.

VI. OBS. Mademoiselle Robinet de Verdun, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament sec & sanguin, vive, d'une humeur gaie, vint aux eaux de Bourbonne, dans les commencemens de Juin 1764, pour une hémiplegie legere, à la suite d'une affection hystérique, & une obstruction au foie. Pendant trois mois qu'elle fit usage de ces eaux en boisson, bains & douches, elle eut quinze à seize paroxysmes qui s'annoncerent par des mouvemens spasmodiques & convulsifs dans les jambes, les cuisses, les bras, & sur-tout du côté malade. La fin du sixieme se termina par la perte subite des jambes qui ne se rétablirent qu'au bout de trois semaines. Elle s'en retourna, à la fin de Septembre, en bon état, & revint, l'année suivante, à cause d'un peu de foiblesse qu'elle ressentoit encore à la jambe, & de son obstruction, qui céderent à cette saison.

VII. OBS. Madame.... âgée de qua-

rante ans, d'un tempérament phlegmatique, parfois mélancolique, vint aux eaux de Bourbonne, dans le mois de Juillet 1764, pour une hémiplégie précédée de mouvemens spasmodiques : elle se plaignoit aussi d'étourdissemens, de foiblesse d'estomac, & d'une douleur aiguë vers l'occipital. Environ soixante jours d'usage des eaux, pendant les années 1764 & 1765, en bains, douches, & particulièrement en boisson, l'ont délivrée de ces accidens.

VIII. OBS. Mademoiselle Terrasse de Bourbonne, d'un tempérament sanguin, d'une constitution forte & robuste, fut attaquée, au commencement de l'année 1754, à la suite d'un grand chagrin, d'un hoquet qui, en imitant un abboiement, se faisoit entendre au loin.

Pendant six mois qu'elle en fut tourmentée presque journellement, à différentes heures, elle éprouvoit, tantôt des suffocations, tantôt des convulsions : d'autres fois, elle chantoit, pleuroit, rioit ou déraisonnoit. Toute cette scène se termina enfin, à la suite d'un accès très-violent, par une hémiplégie complete, qui, après six mois d'usage des eaux en boissons, bains, douches, pendant lesquels elle eut plusieurs fois le hoquet & des convulsions, céda avec les autres accidens : elle s'est toujours bien portée depuis.

IX. OBS. La fille Thomas de Bourbonne, mariée aujourd'hui au nommé *Roux*, invalide, âgée de vingt-six ans, d'un tempérament bilieux, mélancolique, ayant la poitrine délicate, fut attaquée, en 1757, d'un serrement à la gorge, avec perte de connoissance pendant une demi-heure, qui fut suivi d'hémiplégie. Elle prit quelques bains de nos eaux thermales, qui guérèrent la jambe : quelque tems après, le bras se trouva mieux. Différens accès semblables au premier, que son indocilité pour les eaux & pour le régime lui fit essuyer, pendant le cours de six ans, porterent de nouveau sur le bras seulement, & la rendoient paralytique pour huit, quinze jours, un mois, six semaines, plus ou moins. Fatiguée de ces alternatives toujours alarmantes, elle se détermina à faire un usage régulier & soutenu des eaux qui, dans quatre mois, lui donnerent une santé constante. Elle est accouchée, il n'y a pas long-tems, de son troisième enfant.

X. OBS. Mademoiselle Prémiral de Metz, âgée de vingt-six ans, après avoir essuyé des maux de tête & d'estomac violens, perdit plusieurs fois la connoissance, éprouva des mouvemens convulsifs, qui se passaient & revenoient, à des intervalles de quelques jours : il s'y joignoit des étouffemens & des suffocations spasmodiques,

qui faisoient craindre pour elle. A ces accidens succéda la paralysie la plus complete des parties inférieures, qu'éluda, pendant six mois, l'action des topiques, bains domestiques, frictions, &c.

Le retour des accidens menaçoit d'une apoplexie foudroyante; & il fut résolu, en 1745, au mois de Janvier, qu'elle viendroit à Bourbonne où elle arriva avec un chirurgien qui la saigna du pied en chemin; ce qui se pratiquoit, tous les huit ou quinze jours. Elle y passa le reste de l'hiver qui fut rude, s'y baigna seulement. Au bout de deux mois, elle recouvra l'usage de ses jambes: ce succès la fit rester, tout l'été. Elle éprouva encore des symptomes hystrériques, violens, mais non si fréquens, qui la firent revenir en 1746 & 1747, date de la santé permanente, dont elle jouit.

Elle n'a point reçu de douches, point usé des eaux en boisson: sa répugnance, qui étoit invincible, a, sans doute, retardé sa guérison.

XI. OBS. Mademoiselle Lange de Besançon, âgée de vingt-deux ans, essuyoit, depuis cinq à six ans, des coliques intestinales, stomachales, hémorrhoidales, trois ou quatre fois par an; les règles étoient dérangées: il s'y joignoit des foibleffes incomplètes, qui la fatiguoient à l'excès par leur longue durée. Les inquiétudes, la mé-

lancolie, la paresse excessive de la malade, qui par elle-même est gaie, vive; une tension spasmodique abdominale, qui précédoit & accompagnoit ces accidens qui duroient huit à quinze jours, & se terminoient par des ténésines & des hémorrhoides internes, de deux à trois jours, qui la défoloient, & lui faisoient oublier ses autres maux. M. son pere, professeur en médecine, eut aurtant à souffrir par sa tendresse que par l'inutilité de ses conseils; les bains domestiques froids, chauds; rien ne fut omis. Elle employa en vain les eaux de Luxeuil, tant intérieurement qu'extérieurement, pendant les années 1764 & 1756. Deux saisons, pendant lesquelles elle se tint à la boisson seule de celles de Bourbonne, en 1766, lui rendirent toute sa santé.

XII. OBS. François Garnier de Bourbonne, âgée de trente-un ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution forte & robuste, fut attaquée, le 23 Août 1760, d'une douleur de tête qui se faisoit sentir particulièrement vers l'occipital, en s'étendant le long de la partie postérieure du col, accompagnée de fièvre assez forte. Une saignée du bras & une du pied, suivies d'un cathartico émétique, & d'un léger minoratif, apportèrent beaucoup de diminution à cette douleur, & éteignirent la fièvre. Malgré le régime le mieux observé,

ce calme apparent ne se soutint que cinq ou six jours. Alors la douleur revint avec la même force : il s'y joignit de plus des mouvemens spasmodiques & convulsifs dans les bras, les jambes, les cuisses, les muscles de la face, ceux de la mâchoire, &c. Ces nouveaux accidens, qui furent combattus, pendant deux mois, avec les délayans, les humectans, les pédiluves, ne laisserent pas que de se reproduire une quinzaine de fois dans cet espace de tems, & de se terminer par une hémiplégie bien complete.

L'inutilité de ces moyens me détermina à lui conseiller nos eaux, & à lui en faire faire usage en boisson, bains & douches. Dans les premières six semaines qu'elle en usa, les mêmes symptomes reparurent encore six fois ; mais enfin ils cessèrent. La jambe commença à prendre du mouvement, & se rétablit en entier, six autres semaines après.

Indépendamment de ces succès, le bras resta encore paralytique pendant onze mois. Impatiente & fatiguée de ce que cette partie, qui lui étoit très-nécessaire à cause de son état, ne revenoit pas, elle résolut d'aller trouver un empyrique du voisinage, qui avoit la réputation de guérir toutes les paralyties : elle y alla, en effet. Dès le lendemain de son arrivée, on lui prépara des fumigations avec différentes herbes & bois

aromatiques, sur lesquels le bras malade étoit exposé & frictionné, pendant une heure, avec des sommités de genévrier vertes & épineuses, & ensuite enveloppé d'une flanelle bien chaude.

Un mois entier, qui fut employé à cette méthode, diamétralement opposée à celle renouvelée par l'auteur du *Traité des Affections vaporeuses*, & pendant lequel elle fut purgée trois fois avec des drastiques, lui rendit le bras dont elle s'est toujours bien servie depuis.

XIII. OBS. François le Gros de Bourbonne, âgée de vingt-sept à vingt-huit ans, hémiplégique à la suite de hoquets, de suffocations, de foibleses, de spasmes, (à un peu de sensibilité près, dans le cas de chagrin,) a été guérie par l'usage ordinaire des eaux de Bourbonne.

XIV. OBS. M. Sigault de Dijon étoit atteint de douleurs lombaires & sciatiques, si opiniâtres & si violentes, que, depuis trois ans, quoique jeune & vigoureux, il falloit qu'il fût toujours au lit. Les articulations supérieures des fémurs étoient embarrassées & indociles : les vertebres des lombes avoient une fausse direction qui, pour peu qu'elle eût augmenté, auroit amené la paralytie des extrémités inférieures.

Homme d'esprit, & ne sachant rien négliger pour sortir de son état, où il étoit en

proie aux douleurs les plus atroces, douleurs qui lui donnoient des entraves que tous les moyens imaginables ne purent rompre, il vint à nos eaux, en 1763.

Cette maladie devint l'opprobre de la médecine délayante ou ordinaire. (Enfin, dans ce cas comme dans tant d'autres, vit-on jamais oublier les délayans, sous quelque forme que ce soit, soit intérieurement, soit extérieurement ?) Elle céda à un usage de deux mois & demi de boisson fort modérée, & de pratiques extérieures. M. Sigault noya ses douleurs dans nos eaux, redevint droit, & marcha bien.

Il y revint, l'année suivante, en bonne santé, capable de faire des voyages à pied, de chasser & de danser, & depuis il ne connoît pas même le local de ses maux.

XV. OBS. Je ne puis omettre un exemple de guérison semblable à celui-ci, & d'autant moins que le malade avoit été traité très-scrupuleusement selon la méthode relative au racornissement, & sous les yeux de son auteur.

Il y avoit long-tems que M. Le Seneschal, de Paris, receveur des domaines & bois, avoit mal aux reins & aux cuisses. Il remarquoit que, depuis quatorze ou quinze ans, il ne pouvoit se tenir aisément debout, ou marcher comme les jeunes gens de son âge : tout étoit cependant suppor-

table; & lui seul connoissoit sa situation.

Deux ans avant son arrivée ici, en 1768, les douleurs augmentèrent assez rapidement pour devenir, de tems en tems, insupportables : leur progression, ne lui laissant, dans la suite, presque plus de relâche, l'empêcha de marcher aisément. Les reins s'engagerent alors à un si haut point, & les douleurs sciatiques devinrent si fortes, que la colonne vertébrale sortit de sa direction : le sommeil & la faculté de marcher cessèrent. On consulta de tout côté; & il n'y eut pas de tentatives qu'on ne fît. Le triomphe fut réservé, (tout bien examiné & jugé inutile,) à la méthode nouvelle, à la seule, l'unique, la miraculeuse, qui fut employée en vain comme le reste.

M. Le Seneschal prit, pendant trois mois consécutifs, les bains, chacun de deux heures, selon les nouveaux principes, qui d'ailleurs étoient la bouffole du régime.

La maladie persista : on consulta de nouveau ; on craignit beaucoup pour une dislocation des vertèbres, ou une ankylose du fémur. Après une mûre délibération, il fut décidé qu'on enverroit à Bourbonne M. Le Seneschal. Il donna aux eaux près de deux mois, pendant lesquels il les but, les employa en bains & en douches : ces bains étoient au même degré de chaleur que ceux qu'il avoit pris à Paris. Il en partit, pouvant

marcher, dormir, & sans ces craintes qu'il y avoit apportées, dont les fondemens s'éroulerent, & laisserent place aux plus grandes espérances d'une guérison complète & radicale.

Elles étoient telles, qu'ayant éprouvé, pendant l'hiver, quelques difficultés de marcher, quelques insomnies, il revint aux eaux, en 1769, y resta six semaines, ne fit que les boire, & est actuellement infiniment mieux.

Par une Lettre que ce M. vient d'écrire à M. notre subdélégué, & dont je joins ici copie, il fait une peinture de son état qui pourroit autoriser un enthousiaste à s'écrier: *Quelle métamorphose!*

» A Paris, ce 27 Mars 1770. »

» Je vais satisfaire avec plaisir, Monsieur, au détail que vous me demandez au sujet de mon rhumatisme. Il a commencé, en 1766, dans l'été; & je souffrois alors, de tems en tems; mais la chaleur de la saison, sans doute, dissipoit l'humeur au point de me laisser beaucoup de relâche. Au mois d'Octobre de la même année, le mal se fit sentir beaucoup plus violemment, & augmenta de telle façon, que je fus, à la fin du mois, au point où vous m'avez vu, à mon premier voyage de Bourbonne. Je quittai la campagne où j'étois, & je vins à Paris consulter mon

» médecin qui m'ordonna de prendre des bains & des douches à Paris; ce que je fis, pendant vingt jours, sans ressentir de soulagement. Il me purgea ensuite de tems en tems, & me dit qu'il falloit patienter jusqu'au printems, pour prendre les eaux de Bourbonne. Je fus tout l'hiver à vivre de régime, & à prendre, tous les matins, du lait coupé avec de la farce pareille; ce qui me faisoit beaucoup suer. Je vous passe beaucoup de topiques de bonne-femme, de graisse de pendu, remèdes dont je crois qu'il est aussi inutile de parler, que de s'en servir. Enfin, au mois de Mai 1767, je sentis quelques soulagemens que j'attribuois aux remèdes, & que je devois bien plutôt à la température de l'air. Alors je cessai les remèdes, & j'espérai que l'été acheveroit ma guérison. Je ne voulus point entendre parler de Bourbonne, d'autant que j'avois un voyage indispensable à faire dans ma généralité. Je le fis; & le mal recommença, aux mois d'Octobre & de Novembre, à peu-près comme l'année précédente. De retour à Paris, ayant beaucoup entendu parler des guérisons des maladies des nerfs, que faisoit M. Pomme, je fus le consulter. Il me fit grand plaisir, en me disant qu'il étoit bien éloigné de me conseiller les eaux; que, si j'y avois été,

» mon mal auroit été incurable. Il me con-
 » seilla de me mettre au lait pour toute nour-
 » riture, & de prendre, tous les jours, des
 » bains domestiques, pendant deux heures.
 » Je fus obligé de quitter le lait, au bout
 » d'un mois, parce qu'il m'incommodoit
 » trop; mais je continuai toujours les bains
 » pendant trois mois, c'est-à-dire jusqu'au
 » mois de Mars 1768. Alors, ne trou-
 » vant aucun soulagement, je renvoyai
 » M. Pomme; & je revins à mon médecin
 » ordinaire, & à M. Morand, très-fameux
 » chirurgien, qui tous deux, après m'avoir
 » bien examiné, me conseillèrent les eaux
 » de Bourbonne, &, en attendant la saison,
 » me firent prendre différens remèdes &
 » frictions sèches, qui n'opérèrent rien du
 » tout. Enfin je fus aux eaux, au mois de
 » Juin 1768: j'en pris, deux saisons, qui me
 » soulagerent un peu. Je les ai reprises, en
 » 1769; & je m'en suis trouvé infiniment
 » mieux. Je dors actuellement environ six
 » heures; & je n'en dormois tout au plus
 » que trois. Je puis marcher pendant au
 » moins une heure; & vous sçavez que je
 » ne pouvois que me traîner. Mon corps
 » est revenu dans son état naturel; & tout
 » le mal que je ressens présentement, est,
 » lorsque je me réveille, & que j'ai marché
 » un peu de tems, des cuiffons très-violentes
 » dans la plante des pieds; ce qui se passe,
 » un

» un quart d'heure après que je suis levé ou
 » reposé. Voilà, Monsieur, au juste mon
 » état passé & présent: je souhaite que ce
 » récit détermine la personne à laquelle
 » vous vous intéressez, à prendre confiance
 » au seul & unique remède auquel je dois
 » ma guérison. »

» J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé LE SENESCHAL.

XVI. OBS. Madame de Chelincourt,
 religieuse de la Présentation à Metz, âgée
 de quarante-un ans, essuya, pendant près
 de deux ans, différens accès de vapeurs,
 avec perte de connoissance, spasmes uni-
 versels, qui affectoient particulièrement les
 muscles intercostaux, & le diaphragme, de
 façon à mettre les poumons & le cœur sous
 le joug le plus violent. La compression de
 ces organes étoit si forte, qu'il s'enfui-
 voit des crachemens de sang terribles. Ces hé-
 moptysies étoient si abondantes, qu'elles
 paroissoient plus redoutables que les asphy-
 xies. On opposoit constamment, & avec
 succès, aux premières, des saignées très-
 fréquentes, & si bien placées, que chaque
 fois qu'elles étoient employées, une espec
 de résurrection prenoit la place d'une mort
 imminente. Pendant le cours de ces deux
 années, elle fut saignée deux cens fois: il

se joignoit même à ces hémoptysies des hémorrhagies utérines ou vaginales.

Enfin l'hémiplégie succéda à ces accidens ; fut rebelle à tous les moyens employés, délayans & autres ; & on crut indispensable de l'envoyer à Bourbonne, pour le recouvrement de ses membres paralyfés, & même des mouvemens de la langue qui ne faisoit que balbutier, ou tout au plus grassayer. Elle y arriva, en 1753. Malgré la contre-indication apparente du retour des hémoptysies & des hémorrhagies à craindre, elle y fit usage, pendant tout l'été, tant intérieurement qu'extérieurement, des eaux qui furent ménagées par la malade & le médecin avec une circonspection mêlée de terreur relative à la crainte du retour des irrutions sanguines.

Il reparut, sous l'usage même des eaux, des symptomes vaporeux, que l'on combattoit autant par la suspension de cet usage, que par des saignées, préservatives de nouvelles hémorrhagies, que l'on pratiquoit, soit au bras, soit au pied, si heureusement, que, pendant cet été, & dans la suite, il n'en fut plus question ; ce qui ne contribua pas peu à rassurer la malade & le médecin sur l'emploi des eaux qui mirent fin à l'hémiplégie pour quelque tems.

Elle passa l'hiver à Metz, pendant lequel elle éprouva encore de nouveaux accidens

non compliqués, mais simplement vaporeux. Elle revint, en 1754, pour mettre le sceau à sa guérison. Elle parut complète, à ce second voyage, ne lui restant aucun vestige d'hémiplégie.

Deux ans s'écoulerent avec sécurité, quelques atteintes vaporeuses & passagères à part, qui se terminerent tout-à-coup par le retour de la paralysie d'une jambe, qui résista aux eaux l'espace de neuf ans & demi, pendant lesquels on vit renaître plus d'une fois les asphyxies menaçantes même pour ses jours.

Tous ces orages, contre lesquels les ressources médicinales paroissent échouer, ne découragerent & n'impatienterent personne. Etayé par le passé, on envisageoit toujours un avenir heurteux. Ces espérances ne furent point trompeuses ; & le moment désiré arriva. Rentrant chez elle, (fatiguée par les efforts d'un très-petit voyage,) avec ses béquilles, & à l'aide de deux personnes, d'un étrier qui, à la faveur du bon bras, soulevoit la jambe malade, elle eut, après un quart d'heure de repos dans son lit où des domestiques la mettoient comme ils l'en sortoient, un besoin pressant, qui, par un mouvement machinal, l'excita à le quitter ; ce qu'elle exécuta si bien & si promptement, que, sans se connoître, ni la révolution subite de son état, elle passa

dans l'appartement voisin, fans béquilles & fans aides, en appellant d'une voix coutumiere, & plus forte qu'à l'ordinaire, des domestiques qui surpris lui observerent avec répétition, qu'elle marchoit bien, qu'elle n'avoit pas besoin d'eux. Elle continua néanmoins les eaux encore pendant deux mois, & s'en retourna si bien guérie, que, depuis ce tems, elle a toujours joui d'une bonne fanté.

Si les eaux thermales, que l'on regarde comme redoutables, à raison de leur fougue, devoient mériter l'exclusion dans le traitement des affections vaporeuses, c'étoit certainement dans le cas que présente la malade qui fait le sujet de cette observation. Il semble, sur l'idée qu'on en donne, qu'elles doivent augmenter l'orgasme des liqueurs, le spasme des solides, & conséquemment les accidens; mais les effets contraires, qu'elles ont produits, la guérison constante de la malade, doivent bannir & faire cesser toute crainte, imposer silence, & arrêter le faux préjugé.

XVII. OBS. Quoique cette observation ne paroisse pas être du genre des maladies vaporeuses, on ne pourroit pas nier qu'elle ne le fût dans son origine. Si les vapeurs sont plus particulièrement la maladie du beau sexe, & se présentent avec des caractères distinctifs, tout le monde sçait que les

hommes y sont quelquefois sujets. Quoiqu'on ne puisse point les désigner, chez eux, sous le titre d'*hystériques*, il ne s'en suit pas de-là qu'ils ne soient susceptibles du désordre des nerfs & de l'ataxie des esprits: ceci est connu des gens de l'art, & même de ceux qui ne le sont pas.

M. Caziot, doyen & professeur en droit en l'université de Reims, arriva, l'an passé, à nos eaux, paralytique des quatre extrémités dont il conservoit néanmoins quelques usages si imparfaits, qu'à table, il étoit nécessaire de lui couper ses morceaux; qu'il falloit qu'on l'habillât & deshabillât: il ne pouvoit écrire, ne pouvoit marcher, qu'il ne chancelât, & ne courût les risques de tomber par terre; ce qui lui arrivoit de tems en tems, tant sa foiblesse étoit grande! Une difficulté d'avalier, une constipation opiniâtre, une incontenance d'urine étoient compagnes de la paralyse; & les facultés de l'ame répondoient, en quelque sorte, à celles du corps; ce qui l'inquiétoit plus que sa paralyse.

Il étoit tombé dans cet état, depuis environ deux ans, par gradation, & à la suite d'une apoplexie qui lui survint, pendant l'hiver de 1768, qui fut accompagnée de convulsions. Il a les nerfs irritables, & d'autant plus susceptibles de spasme & de délicatesse, qu'il s'est livré, dans tous les tems, aux

occupations du cabinet, les plus sérieuses ; sans cette modération qu'elles exigent souvent, mais avec tout ce feu que donne la vivacité du génie, & cette rapidité d'exécution qui ne détend que trop les nerfs, après les avoir prodigieusement tendus.

Après plusieurs consultations, celle même de l'auteur des *Affections vaporeuses*, tout fut tenté pour empêcher le progrès du mal : les évacuans, les délayans de toutes especes, & sous toutes les formes, devinrent inutiles.

A la suite d'un usage de deux mois & demi des eaux de Bourbonne, tant intérieur qu'extérieur, il est retourné à Reims, aussi malade qu'à son arrivée ; mais, par une Lettre de son épouse, du 22 Avril 1770, écrite à M. Juvet, son médecin, j'apprends que M. Caziot est absolument, parfaitement & radicalement guéri. Voici les expressions de Madame.

» Je crois, Monsieur, vous devoir un
 » compte exact de la façon dont M. Caziot
 » a passé l'hiver. Il a toujours été en empi-
 » rant au point que je croyois être, chaque
 » jour, à la veille de le perdre. L'inconti-
 » nence d'urine l'a prodigieusement incom-
 » modé. Il n'étoit plus question de racqué-
 » rir des jambes : le sacrifice en étoit fait.
 » Mais, au grand étonnement de tout le
 » monde, au mien en particulier, & sûre-
 » ment au vôtre aussi, qui ne m'avez jamais

» promis de rétablissement, M. Caziot est
 » absolument, parfaitement & radicalement
 » guéri. Le mieux a commencé, le 6 Février,
 » & a augmenté, tous les jours. Sa tête est
 » tellement rétablie, qu'il a prononcé lui-
 » même, le Jeudi saint, la Décrétale ordi-
 » naire des écoles. Il marche, on ne peut
 » mieux ; il ne ressent enfin aucune in-
 » commodité, plus de constipation qui a
 » duré jusqu'au mois de Mars. Nous som-
 » mes fort portés à attribuer cette guérison
 » aux eaux ; & cependant nous n'y retour-
 » nerons point, tant nous nous portons bien !
 » Je suis toujours dans l'admiration ; & il
 » a été réellement si mal, que c'étoit un
 » pauvre désespéré. Je souhaite bien sincé-
 » rement que tous vos malades se trouvent
 » aussi-bien de vos eaux salutaires. D'après
 » la situation de M. Caziot, il ne faut plus
 » désespérer. J'ajouterais qu'il est rajeuni de
 » vingt ans, & que votre fontaine est la
 » véritable fontaine de Jouvence.»

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé PETIT-CAZIOT.

Monsieur ajoute au-dessous de cette Lettre : « L'ancien malade veut vous dire un mot.

» *Vitam vivo novam firmamque.* J'en
 » suis moins étonné que le public, parce
 » que je n'ai point connu tout le désespéré

» de mon état, pendant la plus grande partie de l'hiver. Tout est rétabli; relâchement d'un côté; de l'autre, constipation opiniâtre; refus des jambes; quelque défordre dans la cervelle. Votre espérance ou prédiction n'a été défectueuse qu'en parlant de semaines, au lieu de mois. Je pardonne la méprise, du meilleur de mon cœur; & je m'estime le plus heureux des hommes d'avoir à dire: Il vaut mieux tard que jamais; *E meglid tardi che mai!* J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé CAZIOT.

O B S T R U C T I O N S.

XVIII. OBS. Madame la duchesse de... âgée de vingt-cinq ans, inoculée en 1765, ayant encore du lait aux seins, après avoir nourri, on ne put mieux, & plus heureusement, pendant vingt mois, eut, après l'inoculation, une fièvre tierce opiniâtre, accompagnée de jaunisse & d'obstruction au foie. La fièvre fut emportée par les remèdes ordinaires: la jaunisse & l'obstruction s'opiniâtrèrent. On employa quelque eau minérale; & son conseil finit, en 1766, par l'envoyer aux eaux de Bourbonne. L'usage, qu'elle en fit, particulièrement en boisson, dissipa la jaunisse, & fondit son obstruction de plus de moitié. Elle y revint en 1767; elle s'en trouva bien encore. Ce succès pro-

gressif la fit revenir, en 1768 & 1769, pour fondre un noyau que l'on regardoit comme le centre de son obstruction. Elle est guérie.

XIX. OBS. Madame l'intendante de Brest, âgée de trente-huit ans, eut, à la fin de l'hiver de 1768, la fièvre, des vomissemens habituels, une obstruction au foie; tomba dans la plus grande maigreur, avec dégoût, perte de ses règles. Les eaux de Vichy furent employées: elles firent merveille, mais ne fondirent point l'obstruction pour laquelle cette dame vint ici où elle resta trois mois. Les règles ont reparu constamment: l'obstruction n'existe plus; & la santé est bonne.

XX. OBS. Mademoiselle de Meuves, en 1766, eut une fièvre double-quarte opiniâtre: elle fut menacée de leucophlegmatie, eut une obstruction au foie, la jaunisse, un dégoût général, suppression de règles. Tous les remèdes, qu'on fit, furent inutiles: on finit par l'envoyer à Bourbonne, en 1767. La fièvre fut emportée avec le dégoût, l'œdème des jambes, la jaunisse: l'obstruction ne fit que diminuer; & en 1768, un second voyage aux eaux acheva sa guérison, convertit en embonpoint ordinaire une espèce d'éthisie, lui rendit ses forces & ses règles.

XXI. OBS. Madame M... âgée de

vingt-cinq ans, effuya, en 1767, plusieurs accès de coliques stomachales & intestinales, si violentes, qu'elles devoient inflammer. Le canal intestinal, de l'éristisme trop souvent répété, passa à l'atonie, au météorisme, sur-tout au dessous de l'ombilic. Il représentoit une tumeur plus résistante que statueuse, qui imitoit assez bien une grossesse de neuf mois, au travers de laquelle on distinguoit avec beaucoup d'attention une tumeur résistante, même rénitente, que les meilleurs anatomistes reconnurent pour une obstruction de la matrice. Comme ils accuserent le canal intestinal, dans cette région, d'embarras, ou d'engorgement dans ses membranes constituanes, les symptômes concouroient avec ce jugement; elle avoit des vomissemens assez fréquens, des déjections presqu'involontaires, des gonflemens variables dans le canal, la suppression des règles: tout fut tenté; & on n'oublia point les eaux de Vichy: le voyage de Bourbonne fut résolu. Après trois mois de boisson & de quelques bains, le canal intestinal se rétablit; la résistance & sa tension s'amollirent par gradation; son engorgement finit avec les parties environnantes de la matrice, qu'on avoit peine alors à distinguer: on la trouva alors elle-même, telle qu'elle étoit, obstruée. L'obstruction diminuant de jour à autre, comme

celle du canal qui la masquoit auparavant, les règles revinrent, & emportèrent avec elles tous les accidens. Cette dame jouit d'une bonne santé.

Si les bornes, que me prescrit un simple Mémoire, & que déjà je crois avoir franchies, me permettoient de m'étendre davantage sur la cure de quantité de maladies chroniques, opérée par les eaux thermales de Bourbonne, combien d'exemples ne citerois-je pas en leur faveur? On reconnoîtroit que les rhumatismes, les rhumatismes goutteux, les écrouelles, les pâles-couleurs, les paralysies, celles à la suite des coliques métalliques, la colique elle-même (a), les fièvres lentes, quartes, &c. y sont détruites, & ces dernières, d'une manière plus sûre & plus agréable que par le quinquina,

(a) M. le vicomte de la Rochefoucault, brigadier des armées du Roi, colonel du Régiment Royal-Champagne, cavalerie, étoit atteint d'une colique de Poitou minérale, qui paroissoit régulièrement tous les quinze jours, en duroit huit ou dix, & le fatiguoit cruellement. La méthode de la Charité de Paris, employée plusieurs fois en vain, détermina son conseil à l'envoyer à Bourbonne, en 1767, où il arriva avec une certaine maigreur, ayant le teint jaune, du dégoût, prostration de forces, & souffrant toujours de sa colique. Six semaines de leur usage en boisson, pendant cette année, & autant en 1768, le renvoyèrent avec une santé forte & robuste, de belles couleurs & de l'embonpoint.

les amers & les autres fébrifuges connus.

Ceux qui souhaiteroient des détails, des éclairciffemens, & s'instruire sur cette matière, pourront consulter la Dissertation de M. Juvet, médecin du roi pour son hôpital à Bourbonne, praticien aussi consommé qu'éclairé; & le Journal de Médecine, mois de Mars 1759.

L'expérience prouve; & il est très-essentiel d'observer, pour ôter aux malades toutes frayeurs déjà trop fortifiées par le préjugé sur les eaux thermales, que, pendant leur usage, dans ces derniers cas comme dans les maladies hystériques, les paroxysmes ou accès vaporeux se renouvellent & se rapprochent à-peu-près comme ceux des fièvres intermittentes, après les premières doses de l'écorce du Pérou, les réveillent même, après avoir été assoupis pendant un certain tems; (ce qui en aura sans doute imposé plus d'une fois aux personnes peu au fait de ces phénomènes, & leur aura fait envisager les eaux comme contraires dans bien des cas,) mais que ces accidens, occasionnés par le passage des particules minérales dans les petits vaisseaux engoués, qui n'étonnent point les gens de l'art accoutumés à les diriger, diminuent d'intensité, à mesure qu'on avance dans le traitement, & se terminent toujours favorablement pour les malades.

Ces preuves & les faits multipliés plus

encore que les connoissances analytiques, les raisonnemens les plus ingénieux & les plus subtils, militent donc pour les eaux thermales de Bourbonne, & leur méritent, sans comparaison, la préférence sur l'eau simple, la glace, l'eau à la glace, &c.

Que l'on compare la méthode du traitement de l'auteur que j'ose attaquer, avec la mienne, (celle des eaux thermales de Bourbonne:) que l'on juge après de la différence: que l'on compare aussi ses observations avec celles-ci. Dans les unes, à peine y reconnoîtra-t-on les symptômes pathognomoniques ou caractéristiques des affections vaporeuses; dans les autres, on y verra les vapeurs toutes pures. Que l'on jette un coup d'œil sur la onzième de mes observations; on remarquera aisément que la première méthode de traitement, qui a été fructueuse dans ces maladies, est la méthode humectante, délayante, celle connue depuis long-tems des grands maîtres, les eaux de Bain & de Plombières n'étant, au rapport du sçavant M. Monnet, que des eaux chaudes simples, qui peuvent, à la vérité, avoir leur mérite dans certaines circonstances, comme beaucoup d'autres.

Je vais rapporter ici, pour ne pas être soupçonné de partialité, les résultats de l'examen que cet habile chymiste a fait de ces eaux. La supériorité de ses talens lui

ayant mérité la confiance du Gouvernement, on fit choix de sa personne pour analyser les eaux minérales & thermales du royaume, & jeter un nouveau jour sur cette partie de l'Histoire naturelle, trop peu connue de nos jours. En conséquence de sa commission, il se rendit dans ces pays-ci, dans l'été de 1768, & me fit l'honneur de m'adresser de Plombières la Lettre suivante :

M O N S I E U R,

» Je m'acquitte de la parole que je vous
 » ai donnée de vous faire connoître ma
 » façon de penser à l'égard des eaux de
 » Plombières. Elles sont précisément ce que
 » j'avois prévu, de l'eau chaude simple,
 » ainsi que celles de Luxeuil & de Bain.
 » Cependant, comme ces eaux ont beau-
 » coup de réputation, & qu'elles ont été
 » examinées diverses fois par des hommes
 » qui en ont aussi, j'ai cru devoir en entre-
 » prendre l'analyse, non comme eau mi-
 » nérale, mais comme eau simple, afin qu'on
 » ne pût pas m'accuser de négligence. Le
 » résultat de cette analyse a été vingt-quatre
 » grains d'une terre quartzeuse, & dix-huit
 » grains d'alkali fixe sur cinquante livres
 » d'eau. Jugez maintenant ce que l'on peut
 » attendre de cette abondance de matière,
 » pour produire quelques effets médicinaux.
 » Cette analyse a été causée que j'ai quitté

SUR LES EAUX DE BOURBONNE. 47

» ici mon ami, dont j'ai été bien fâché,
 » attendu que je voyois bien que le sujet
 » pour lequel je m'en séparois n'en valoit
 » pas la peine. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé MONNET.

A Plombières, ce 28 Juin 1768.

Ces faits aussi authentiques que publics, que je soumets sans peine à la censure des ennemis du vrai, & contre lesquels j'assure d'avance que je n'écrirai point, qu'ils ne les aient détruits, enleveront peut-être aux apoplectiques, aux paralytiques, aux personnes affectées de maladies chroniques, & sur-tout aux hystériques, les craintes qu'on voudroit leur inspirer sur les effets & la nature des eaux de Balaruc, avec elles, de toutes eaux thermales, quelles qu'elles soient, & en particulier, de celles de Bourbonne.

Après de semblables faits, pourra-t-on encore les accuser de tumulte, & d'agir avec trop de fougue? Ce seroit alors montrer des vues aussi bornées qu'opposées au bien de l'humanité.

Depuis vingt-quatre ans que je suis chirurgien, dont douze employés à l'hôpital militaire de Bourbonne, j'ai vu arriver, tous les ans, des différentes parties du royaume, une quantité de soldats qui fourniroient, ainsi que d'autres malades que la nécessité y

conduit, des preuves sans nombre de l'insuffisance des méthodes humectantes, délayantes, adoucissantes, qui toujours ont été mises en usage par les plus grands praticiens, avant que de partir pour les eaux.

Pour ce qui regarde les soldats, les examens qu'on en fait ailleurs & ici, sont si rigoureux, qu'avant les envois, & même lorsqu'ils sont arrivés à Bourbonne, si ces méthodes ou d'autres n'eussent pas été employées, les envois n'auroient pas lieu; & même les malades seroient renvoyés, & non admis à l'hôpital.

A l'égard des autres malades, il n'est pas possible de supposer que, sans avoir épuisé toutes les ressources connues dans le pays & au loin, ils arrivent à Bourbonne, au mépris de leurs affaires, de leurs commodités, de leurs bourses, de leurs amis, & de la perte du tems, sans une perspective raisonnée, qui leur est souvent présentée par des gens instruits & défintéressés, ou fortifiés par l'exemple d'autrui.

(Aded sunt multa) loquacem delassare valent Fabium.

XXI. OBS. M. Henry l'aîné, avocat en parlement, demeurant à Bouremont, dans le Barrois mouvant, homme de beaucoup d'esprit & d'un mérite distingué, étoit en proie depuis sa tendre jeunesse, notamment depuis 1748, aux douleurs les plus cruelles

& les plus atroces d'une sciatique rebelle & opiniâtre, accompagnée de mouvemens convulsifs si terribles, que, pendant un certain tems, on l'a cru épileptique. Cette affreuse situation, qui a résisté pendant dix-sept ans à toutes les ressources de l'art, même à d'autres eaux thermales, a enfin cédé à celles de Bourbonne.

Comme je ne pourrois pas rendre avec autant d'exactitude & de précision que M. Henry, le détail de sa maladie, je vais rapporter celui qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser le 19 Novembre 1770.

Bourmont, le 19 Novembre 1770.

M O N S I E U R ,

» Je reçois la lettre par laquelle vous me
 » demandez le détail exact de ma maladie; je
 » m'empresse d'autant plus volontiers à avoir
 » l'honneur de vous répondre & de vous
 » satisfaire, que je suis un exemple récent,
 » public & existant des vertus miraculeuses
 » des eaux de Bourbonne, auxquelles seules
 » je dois mon rétablissement; & que, con-
 » noissant votre zèle pour le bien de l'hu-
 » manité, vous vous empressez à publier
 » les vertus & les prodiges de cette fon-
 » taine divine, à laquelle l'enfer seul peut
 » refuser des autels.

» Si les hommes étoient justes & recon-
 » noissans, on verroit de toutes parts des

» temples élevés dans votre ville ; mais vous
 » les connoissez : si le plus grand nombre
 » reconnoît son Créateur, en voudra-t-il
 » reconnoître les bienfaits ?

» Si des peuples éloignés nous donnent
 » l'exemple & viennent à Bourbonne cher-
 » cher leur salut, comment des François,
 » nos propres compatriotes, peuvent-ils
 » méconnoître cette mine précieuse que la
 » Providence a créée pour eux, mis sous
 » leurs yeux, sous leurs mains, cherchent
 » même à l'obscurcir & à en inspirer de la
 » méfiance ? Ce procédé me passe, & me
 » fait autant rougir que celui de ces anciens
 » fanatiques qui alloient en Italie, en Galice
 » & en Palestine, chercher une manne
 » qu'ils avoient dans leurs foyers : nous
 » l'avons cette manne, nous sommes dans
 » la terre promise ; elle tombe tous les jours
 » chez vous, & nous pouvons nous en ali-
 » menter. Le Créateur n'a jamais manqué
 » à la créature, c'est celle-ci qui manque à
 » son Créateur ; & c'est ici le cas de dire
 » avec l'auteur de l'Apocalypse : *In propria*
 » *venit, sui eum non receperunt*, &c. Pardon-
 » nez-moi, Monsieur, cette petite effusion de
 » cœur ; je n'ai pu la refuser à ma sensibilité :
 » je sçais qu'il faudroit une plume d'or pour
 » préconiser les merveilles de vos eaux,
 » l'éloquence la plus brillante pour détruire
 » le préjugé que l'aveuglement, & sur-tout

» la méchanceté, ont répandu sur leur
 » compte, & enfin un crayon de fer pour
 » confondre & écraser ces gens abomina-
 » bles, qui n'ont d'autres motifs pour le fa-
 » voriser & l'entretenir, qu'un fordidè in-
 » térêt. Qu'ils viennent, ces Zoïles de la so-
 » ciété ; qu'ils approchent, qu'ils voient :
 » ils feront anéantis & confondus. Reve-
 » nons à mon état passé & présent.

» Je ne vous rendrai point les choses
 » dans les termes de l'art ; je vais vous les
 » dire telles qu'elles sont, & empreintes de
 » ce caractère de vérité que personne ne
 » devoit craindre de mettre au jour pour
 » le bien de l'humanité : mais, hélas ! de cer-
 » taines petites gens, le respect humain arrê-
 » teront toujours les hommes dans leurs
 » courses, & ne cesseront d'opposer une
 » barrière au progrès des sciences & des
 » arts.

» Le détail de ma vie vous ennuiera &
 » vous étonnera : *Longæ ambages, sed sum-*
 » *ma sequar fastigia rerum.*

» Je ne suis point cinquantenaire, mais
 » peu s'en faut, un lustre : l'étude & le tra-
 » vail d'esprit ont toujours été mes princi-
 » paux élémens ; je les ai quelquefois poussés
 » à l'excès, je m'en suis corrigé : cela n'a
 » pas empêché ma vie d'être très-variée.
 » J'ai eu des plaisirs en tout genre, & m'y
 » suis quelquefois livré avec tout le feu

» d'une jeuneſſe impétueuſe : cependant ils
 » n'ont jamais rien été en comparaiſon des
 » peines que j'ai eſſuyées ; & je ne crois pas
 » qu'il y ait quelqu'un au monde qui ait
 » tant ſouffert que moi, du côté du moral
 » & du phyſique.

» Dès mon enfance, j'ai ſenti des douleurs
 » paſſageres aux reins ; je me ſouviens même
 » qu'étant écolier, il m'arrivoit quelquefois
 » de m'endormir ſur ma chaiſe par la fatigue
 » de l'étude, & de m'éveiller avec des ſouf-
 » frances ſi aiguës, que je n'aurois pu y ré-
 » ſiſter ſi elles euſſent été de durée.

» De cet inſtant juſqu'en 1762, je les ai
 » reſſenties de tems à autre, & quelquefois
 » ſi vivement, que je ne pouvois me re-
 » muer. Dans un accès de cette eſpece, que
 » j'eus en 1748, on me conſeilla des boues
 » de Bourbonne qui me l'enleverent dans
 » huit jours ; les autres accès s'étoient tou-
 » jours diſſipés par la ſaignée.

» Au commencement de 1762, ils ſe ré-
 » veillèrent d'une telle force, que je me
 » déterminai d'aller, dans le courant de Mai,
 » paſſer une quinzaine à vos eaux. Je me
 » perſuadai qu'on ne pouvoit prendre les
 » bains trop chauds ; & l'envie de guérir me
 » fit effectuer ma croyance : mais je m'ap-
 » perçus bientôt de l'erreur, quand, paſſant
 » du bain dans mon lit, je vis que mes
 » ſueurs étoient ſanguinolentes.

» Des occupations ſérieuſes m'ayant rap-
 » pélé chez moi, je paſſai Juin, Juillet &
 » une grande partie d'Août ſans douleurs ;
 » mais, ſur la fin de ce mois, étant à Nancy,
 » elles recommencerent ; & j'en éprouvai
 » de plus vives que celles que j'avois eſſuyées
 » juſqu'alors. Je vis des médecins & des
 » freres de la Charité qui me conſeillerent
 » de ne plus retourner à Bourbonne ; que
 » des frictions que je me ferois faire me
 » guériroient. Mais ni les frictions, ni les
 » fumigations, ni les remèdes qu'ils m'a-
 » voient ordonnés, ni une multitude d'au-
 » tres dont j'ai uſé, ne furent capables de
 » me procurer le moindre ſoulagement ;
 » bien-loin de-là, ma maladie fut portée à
 » un apogée où je ne l'avois pas encore vue,
 » ſans cependant avoir eſſuyé aucun ſpaſme
 » ni criſpation. Enfin, au commencement de
 » Janvier, mes douleurs diminuerent ; &
 » ſur la fin, je me trouvai en état de tra-
 » vailler & d'aller.

» Une affaire de la plus grande impor-
 » tance m'appella à Paris ſur la fin de Mars
 » 1763 : je m'y rendis, & y reſtai juſqu'en
 » Février 1764. Pendant les quatre pre-
 » miers mois de mon ſéjour, ma ſituation
 » fut aſſez calme pour me permettre de
 » donner à cette démarche toutes les peines
 » & les ſoins qu'elle exigeoit. Mais, dans le
 » courant de Juillet, je me vis tracaſſé par

» ce terrible mal, dont je n'avois pas en-
 » core senti toute la cruauté. Dans cet inf-
 » tant, un de mes amis me donna l'affiche
 » d'un empirique qui se vançoit de guérir
 » radicalement toutes les sciaticques avec une
 » certaine pommade. Le ton d'assurance
 » avec lequel il vançoit son remède me dé-
 » termina à l'aller trouver; il avoit de la
 » mine & faisoit l'homme de conséquence :
 » il me répondit de ma guérison en me
 » montrant sa drogue, qui étoit dans de
 » petits pots de faïence longs & gros comme
 » le pouce, & qu'il vendoit trois livres cha-
 » cun. La facilité du pansément, l'assurance
 » de l'escamoteur, le témoignage de plu-
 » sieurs de ses malades, le souvenir de mes
 » douleurs passées, la crainte des futures,
 » me déterminèrent; je me livrai au char-
 » latan. Depuis le milieu de Juillet jusqu'au
 » 15 Septembre, j'usai bien cent pots de
 » pommade qui ne me fit ni bien ni mal.

» Mon affaire alloit se décider; je fus en
 » conséquence obligé de redoubler mes
 » soins & mes mouvemens; &, malgré la
 » décision la plus éclatante, la plus glorieuse
 » & la plus consolante pour mon moral,
 » mon pauvre physique ne put résister à
 » la force de mon mal, qui empira telle-
 » ment tout-à-coup, que ce n'étoit plus
 » des douleurs que je ressentois, mais des
 » tourmens qui me sacrifioient sans relâche.

» Me voici sur la roue; donnez-moi un mo-
 » ment pour respirer: je frémis encore d'y
 » penser. *Quis talia fando.... Temperet à*
 » *lacrymis?*

» J'étois heureusement chez un frere com-
 » mode, aimable, & qui a fait pour moi
 » l'impossible. Figurez-vous, Monsieur, que,
 » depuis la fin de Septembre jusqu'à Noël,
 » je n'ai pas fermé l'œil, & que je n'ai pas
 » été une minute sans souffrir, quoique je
 » n'aie vécu que de lait, & que j'aye exac-
 » tement pris une grosse de remèdes (a).
 » Au commencement je ne jetois que des
 » cris, mais, sur la fin, c'étoient des hurle-
 » mens si perçans & si continuels, que mes
 » voisins furent obligés d'abandonner leurs
 » chambres: on n'osoit me toucher ni m'ap-
 » procher; c'étoit la désolation. Quand il
 » falloit faire mon lit, je tâchois de me
 » glisser sur un fauteuil qu'on préparoit;
 » quand j'y étois, je sentoient tout-à-coup
 » tomber sur ma hanche comme une livre
 » de plomb fondu: la sensation étoit si vive
 » & si cuisante, que je jetois deux cris si
 » effrayans, si extraordinaires, si révoltans,
 » que mon ventre frappoit mon dos, & en-
 » suite je tombois dans des spasmes où sou-
 » vent l'on m'a cru mort; ma respiration,

(a) *Grosse*, terme du pays, qui signifie douze douzaines de certaines marchandises.

» après un certain intervalle, commençoit
 » à se faire appercevoir, & revenoit petit-à-
 » petit. J'en eus un le 26 Novembre, qui
 » dura trois heures.

» Mon frere, désolé, désespéré de me voir
 » dans un si pitoyable état, assembla de cé-
 » lèbres médecins chez lui. Après leur avoit
 » fait le détail de ma maladie, de son pro-
 » grès, de son incurabilité, il y en eut un
 » qui fut d'avis de me faire une ouverture
 » d'un demi-pied à la hanche droite qui
 » étoit le siège du mal; peut-être sa déci-
 » sion auroit-elle été suivie, sans le fameux
 » M. Petit, de la rue Saint-Avoye, dont je
 » ne puis prononcer le nom sans admiration.
 » Il s'expliqua si énergiquement & si dé-
 » monstrativement, que son opinion fut sui-
 » vie : il fit voir très-clairement que c'étoit
 » une sciatique qui pouvoit se guérir aux
 » eaux de Plombières. Je représentai que
 » celles de Bourbonne étant à portée de
 » chez moi & très-bonne, il me seroit plus
 » avantageux, à tous égards, d'y aller. On
 » me remontra que les eaux de Bourbonne
 » ne me convenoient pas; en conséquence,
 » je me décidai pour celles de Plombières.
 » Le tems, la saison & mes vives douleurs ne
 » me permettant pas de partir, je renvoyai
 » mon voyage au mois de Février suivant.
 » Je souffrois alors comme un damné : ma
 » hanche droite étoit grosse comme un boif-

» feu; j'étois sec & décharné comme un
 » squelette, je faisois pitié à tout le monde :
 » &, dans cette cruelle situation, j'eusse cer-
 » tainement préféré la mort à la vie.

» Enfin, réduit à la dernière extrémité ;
 » accablé par les douleurs qui ne m'avoient
 » pas laissé, depuis trois mois, une minute
 » de repos ni de sommeil, je demandai, à
 » corps & à cris, que l'on me donnât quel-
 » que chose pour un peu diminuer mon
 » tourment. Mon médecin ordinaire se dé-
 » termina à me conseiller dix gouttes de
 » teinture anodyné de Sidenham : je les pris
 » aussi-tôt; &, une heure après, mes dou-
 » leurs se calmerent : néanmoins je ne dor-
 » mis pas. Mais, dans ce calme momentanée,
 » je végétois; je comptois avec plaisir les
 » minutes de ma pendule : jugez où en étoit
 » réduite la pauvre machine.

» Les douleurs suspendues pour quelques
 » heures, renaissoient bientôt après comme
 » auparavant. Mais hélas! ces alternatives
 » de bien, malgré la crainte qu'on m'inspi-
 » roit pour ce remède, m'y firent néan-
 » moins recourir jusqu'au mois de Février,
 » où j'arrivai chez moi, en chaise de poste,
 » dans l'état le plus triste & le plus déplo-
 » rable, & après avoir excité la compassion
 » par-tout où j'avois passé. Le régime & la
 » diète blanche que j'avois gardés jusqu'alors
 » ne m'ayant pas réussi, je me remis à la vie

» ordinaire jusqu'au mois de Mai suivant ;
 » assoupissant toujours mes douleurs avec
 » mes gouttes.

» Dans ce tems, je partis pour Plombie-
 » res ; les secouffes & les cahots de la route
 » me causerent des douleurs très-vives, &
 » me donnerent des spasmes incroyables.
 » Arrivé, je fus mis à l'usage des eaux de
 » Buffang en boisson, ensuite de bains fort
 » doux, où je restois huit heures. Six se-
 » maines s'écoulerent ainsi sous la direction
 » de M. de Guerre, médecin d'un rare mé-
 » rite, qui me donna de salutaires avis, &
 » ne me défendit point ma teinture. Après
 » un mois de repos chez moi, je retournai
 » encore pour y répéter six autres semaines
 » les mêmes exercices. Pendant leur cours,
 » mes douleurs, au lieu de diminuer, de-
 » vinrent si cruelles & si continuelles, mes
 » spasmes si subits & si violens, qu'on crut
 » que je tombois d'épilepsie. J'étois courbé
 » jusqu'à terre ; la grosseur de ma hanche
 » étoit affreuse & énorme, je ne pouvois
 » étendre ma jambe droite, la gauche étoit
 » plus courte de près de deux pouces, j'au-
 » rois cru ma cuisse luxée, si le bon Fleuret
 » du Valdageot ne m'eût assuré le contraire.

» Indépendamment de ces précautions
 » & des bains domestiques que je prenois
 » à la maison, le mal subsista avec la même
 » violence jusqu'au mois de Janvier 1765.

» Alors je ne souffris plus si cruellement,
 » & je pus un peu aller, venir & travailler.
 » Ce mieux apparent ne fut pas de longue
 » durée ; l'arrivée du printems fut celle de
 » mon ancien martyr. Au désespoir, & ne
 » sachant plus de quel côté donner de la
 » tête, je me déterminai à aller à Bour-
 » bonne. Mon parti pris, & sans consulter
 » personne, je m'y fis conduire au mois de
 » Mai 1765, mais dans la ferme résolution
 » de n'y point boire, &, en revanche, de
 » m'y baigner fortement comme j'avois fait
 » à Plombieres.

» Dans la consultation que je fis, mon
 » projet fut renversé ; on me démontra que
 » les eaux prises intérieurement, étoient
 » seules capables, en passant dans la masse
 » du sang & dans les vaisseaux lymphati-
 » ques, de détruire le principe de ma ma-
 » ladie ; on m'ordonna en conséquence de
 » boire, & de ne me baigner qu'une demi-
 » heure dans un bain fort doux. On me
 » prescrivit la quantité qu'il falloit que j'en
 » prisse, & le régime. J'observai l'un & l'au-
 » tre, me purgeai & usai des remèdes qui
 » me furent ordonnés.

» Cette première saison, ainsi que la se-
 » conde, n'apportèrent aucun changement
 » à mes douleurs ; au contraire, elles furent
 » si vives sur la fin de celle-ci, que je crus
 » périr. Pour avoir quelques momens de

» rémission, je fus obligé de recourir à mes
 » gouttes. Mon frere, qui me sçut à Bour-
 » bonne, m'écrivit, de Paris, de cesser bien
 » vite les eaux; qu'elles me seroient con-
 » traires & nuisibles: cela doit vous prouver,
 » Monsieur, que le préjugé a un furieux
 » empire, puisque, malgré les exemples que
 » nous avons journellement sous les yeux,
 » & le grand jour que des hommes instruits
 » & éclairés ont jeté sur la partie des eaux
 » thermales, on le voit encore subsister. Il
 » est vrai que le détruire n'est pas un petit
 » ouvrage. Les hommes prévenus dès l'en-
 » fance, ou mus par intérêt, sont très-diffi-
 » ciles à persuader. On en voit même dans
 » ce siècle de lumiere, quoique instruits
 » d'ailleurs, abandonner le vrai pour donner
 » dans l'illusion.

» Pour revenir à mon état, l'hiver suivant
 » fut bien moins pénible: je souffrois à la
 » vérité, mais moins souvent, & moins
 » cruellement. Je pouvois agir, m'appli-
 » quer & travailler. Ma hanche & ma cuisse
 » étoient toujours dans le même état, mais
 » je reprenois un peu d'embonpoint. Les
 » eaux n'ayant pas dissipé entièrement mes
 » douleurs, un habile medecin de Bour-
 » bonne me conseilla un cautère à la jambe:
 » cet avis étoit aussi celui de M. Petit; mais
 » ma répugnance pour un pareil égoût, me
 » le fit rejeter.

» Le retour du printems de 1766 réveilla
 » mes douleurs; l'application des sangsues
 » sur la partie souffrante & le fondement,
 » les calma un peu; cela n'empêchoit ce-
 » pendant pas que je n'attendisse avec im-
 » patience la belle saison pour retourner à
 » ma bienfaitrice. Je me disois à moi-même,
 » ni le lait, ni le régime, ni les humectans
 » sous toutes les formes, ni tous les remè-
 » des dont j'ai usé ne m'ont rien fait; ils ont
 » au contraire, augmenté mes maux, les
 » ont entretenus & aigris; mais les eaux de
 » Bourbonne, comme balsamiques, béli-
 » gnes, purgatives, apéritives, dépurati-
 » ves, incisives, stomachiques, &c. m'ayant
 » non-seulement & réellement soulagé,
 » mais même procuré un hiver tranquille,
 » redonné des couleurs, de la gaieté, &
 » étant analogues à mon état, il ne faut pas
 » hésiter d'y retourner. Aussi, le mois de Mai
 » arrivé, je me fis saigner & purger, & partis
 » aussi-tôt. Le lendemain de mon arrivée, je
 » commençai à boire, & bu graduellement
 » jusqu'à la quantité de huit gobelets de six
 » onces chacun; je baignai & douchai plus
 » long-tems qu'aux saisons précédentes.
 » Après le repos ordinaire, je fis encore une
 » seconde saison en tout semblable à celle-
 » ci; mais je vous avouerai qu'à la fin, j'étois
 » fatigué & délavé: huit jours après, mes
 » forces & mon incarnat commencerent à

» revenir; je jouis pendant l'hiver d'un bien-
 » être, d'un enjouement surprenant. La
 » grosseur de ma hanche ne me parut plus si
 » énorme; j'étois un peu ma jambe ma-
 » lade; je n'étois pas si courbé, & j'atten-
 » dois avec empressement les saisons de
 » 1767. Elles ne furent pas plutôt ouvertes,
 » que je volai à Bourbonne, où je fis les
 » mêmes opérations qu'en 1766. Nul ac-
 » cident; augmentation de bien-être; hiver
 » plus heureux que les précédens; quelques
 » douleurs à la vérité, mais supportables:
 » je m'aperçus seulement qu'elles passaient
 » d'un côté à l'autre; ce que j'attribuai à la
 » division de la matière en stase, mise en
 » mouvement par vos eaux & leur sel ad-
 » mirable.

» Même voyage, mêmes exercices en
 » 1768 & 1769; avantages plus grands, plus
 » réels, & plus évidens. Quelques dou-
 » leurs légères & momentanées, que j'at-
 » tribue seulement à l'inclémence des
 » tems; plus de froid dans les parties tour-
 » mentées, plus de grosseur à la hanche;
 » la jambe malade libre & égale à l'au-
 » tre: je suis droit comme à vingt ans,
 » gai, vermeil, gras & bien portant.

» Les mouvemens convulsifs que j'ai
 » essuyés, & qui sont bien guéris, ont don-
 » né des secousses & des ébranlemens si
 » violens à la machine, que je crois que

» ce

» ce sont eux qui ont blanchi ma barbe
 » & mes cheveux.

» Je suis encore retourné cette année à
 » Bourbonne, où j'ai fait, comme vous sça-
 » vez, des exercices plus modérés que les
 » années précédentes; mais c'étoit autant
 » par précaution, que pour porter un tri-
 » but de ma reconnoissance à cette source
 » miraculeuse, à cette véritable piscine, où
 » je fais vœu d'aller tous les ans porter
 » mon encens, tant je crains & craindrai
 » toute ma vie de me voir dans l'état
 » désespéré & affreux où je me suis trouvé!
 » & l'offrir avec une confiance plus sûre,
 » & plus fervente que celle qui anime
 » les Musulmans dans leurs caravanes de la
 » Mecque.

» Voilà un détail bien long; prenez-
 » vous-en à votre complaisance: vous me
 » l'avez demandé, je vous le donne,
 » mais aussi vrai & sincère qu'il l'est, que
 » ce sont les eaux de Bourbonne qui m'ont
 » guéri sans le secours d'autres remèdes:
 » voilà ce que je sçais, ce que j'affirme,
 » ce que j'assure, & ce que je publierai
 » sur les toits.

» Il est heureux, Monsieur, pour l'humai-
 » nité, de trouver un ami tel que vous:
 » mais il est beau, il est grand, il est con-
 » solent, de lui rendre un service tel que
 » celui que vous lui rendez, Je vous prie

E

» d'en recevoir mon remerciement , &
 » d'être persuadé qu'en mon particulier , je
 » ne cesserai d'être , &c. *Signé*, HENRI
 » l'aîné , avocat en parlement. »

XXII. OBS. Le nommé *Claude Chau-*
roux , de Turny en Bourgogne , âgé de
 trente-cinq ans , d'un tempérament vif &
 sanguin , d'une constitution forte & ro-
 buste , ressentit , en 1765 , après avoir passé
 subitement du chaud au froid , ayant en-
 core les pores extrêmement ouverts , une
 stupeur ou engourdissement aux jambes ,
 qui , spontanément , s'étendit aux cuisses ,
 aux lombes & sur tous les viscères du bas-
 ventre. Ces parties , de cet état , passerent
 bien vite à celui d'atonie , d'insensibilité &
 de spasme. Celui-ci , après avoir exercé sa
 fureur sur les muscles lombaires & abdo-
 minaux , courba le tronc de maniere que
 la poitrine appuyoit presque sur les ge-
 noux. Les extrémités inférieures se paraly-
 sèrent & s'atrophierent ; la paralysie devint
 si considérable , qu'en le piquant & pin-
 çant rudement , on ne lui excitoit pas la
 plus légère sensation douloureuse. Les mus-
 cles de ces parties restèrent cependant tou-
 jours si irritables , que , pour peu qu'il s'é-
 levât sur ses bras pour prendre une situa-
 tion plus commode lorsqu'il étoit sur une
 chaise ou un fauteuil , ses jambes se reti-
 roient sous lui , aussi rapidement que si

elles y eussent été déterminées par un res-
 sort bien conditionné : d'autres fois , il sem-
 bloit que ce même ressort se détendit pour
 les faire allonger avec la même vitesse
 qu'elles avoient été entraînées ; dans l'un
 & l'autre cas , il falloit une force majeure
 pour les ramener , & leur faire décrire un
 angle droit avec les cuisses. L'estomac &
 les intestins étoient sensibles , douloureux ,
 & souvent en proie aux fougues spasmo-
 diques : le ventre étoit paresseux , les urines
 abondantes & crues. Tel étoit son état
 déplorable , lorsque M. le vicomte de la
 Rochefoucauld , dont la bonté du cœur &
 la bienfaisance ordinaires pour tous les mal-
 heureux sont connues , touché de compas-
 sion pour celui-ci , l'envoya aux eaux de
 Bourbonne , & l'y entretint pendant son
 séjour. A son arrivée au mois d'Août 1767 ,
 M. le vicomte me chargea de le diriger
 dans leur administration.

Le régime prescrit , je lui ordonnai les
 eaux en boisson ; il les commença d'abord
 par deux gobelets de six à sept onces cha-
 cun , bus à vingt minutes d'intervalle. Elles
 furent portées d'un jour à l'autre , *grada-*
tim , & avec les mêmes précautions , jus-
 qu'au nombre de huit. Il les but dix jours
 consécutifs , pendant lesquels il fut purgé
 deux fois , sçavoir le quatrième & le neu-
 vième de leur usage. Les autres jours , les

eaux purgeoient & pouffoient par les urines. Le douzieme, il passa aux bains, & se baignoit deux fois par jour, une heure chaque fois, depuis vingt-neuf jusqu'à trente degrés, selon le thermomètre de Réaumur. Les bains furent aussi continués dix jours, après lesquels il fut encore purgé. Il prit ensuite dix douches de vingt à vingt-cinq minutes chacune, précédées & suivies d'une demi-heure de bain. Durant les bains & les douches, il buvoit alternativement tous les matins, deux & trois gobelets d'eau minérale, pour entretenir la liberté ordinaire du ventre.

Pendant le tems des bains de cette premiere saison, ses mouvemens convulsifs se réveillèrent si fort, que leurs secouffes élevoient ses jambes, lorsqu'il étoit dans l'eau, au-dessus de sa baignoire. On ne pouvoit les tenir assujetties au fond, qu'en les y maintenant avec force. Tandis qu'un homme vigoureux étoit employé à cette fonction, un autre le soutenoit par les bras contre le dossier, pour que le tronc ne se pliât pas sur les genoux.

Après un mois de repos, il fit une seconde saison semblable à celle-ci, & deux autres, en 1768, un peu plus longues, qui l'ont entièrement délivré de tous ses maux. Sa guérison m'est constatée par une lettre qu'il m'a écrite le 18 Septembre dernier, de

laquelle je joins ici copie, en en conservant tout le style & les expressions.

M O N S I E U R,

» C'est avec respect possible que votre
 » serviteur a aujourd'hui l'honneur de vous
 » saluer, & aussi de vous écrire ces lignes,
 » pour vous déclarer le tems de mon estro-
 » piment. Sçavoir au commencement, j'ai
 » évus beaucoup chaud, & ensuite j'ai été
 » bien raferdit; c'est ce qui a causé mon
 » malheur. J'ai été pendant deux ans bien
 » en peine: cela m'a pris dans les jambes,
 » par-à-près aux cuisses, dans le ventre,
 » à l'estomac; j'étois tout courbé, & puis
 » me fallit rester tout-à-fait. J'ai été pen-
 » dant deux ans qu'on étoit obligé de me
 » porter par-tout.

» Depuis la ceinture à la vallée, je n'a-
 » vois aucun sentiment; on m'auroit percé
 » jusqu'au sang, sans que j'eus senti brin
 » de mal: mes jambes étoient roides
 » comme des barres de fer. Y falloit deux
 » hommes pour me les allonger, tout de
 » suite elles se recorbent sous moi, sans
 » que je le sente; d'autres fois elles se re-
 » dreussoient incontinent, & me faisoient
 » cheoir de mai chaise. On me mena à
 » Bourbonne pour prendre les eaux; tout
 » droit le lendemain, je les ai bu, & puis,
 » après dix jours que je les ai bu, & deux

» médecennes, j'ai été dans le bain ; on
 » m'i a porté soixante-dix fois, & soixante
 » fois que j'i ai été avec mes crosses. Les
 » premieres fois qu'on m'a mis dans les
 » iaux, mes jambes refforteint toujours,
 » mais après je me suis trouvé soulagé,
 » peu-à-peu, & cela, en suivant les bons
 » conseils de mon chirurgien, finon que
 » j'ai toujours tâché à boire de l'iau de
 » plus qu'il m'étoit ordonné.

» Après mes deux campagnes de Bour-
 » bonne, je me suis trouvé soulagé tou-
 » jours de mieux en mieux, mais de la der-
 » niere plus que de la premiere. Après
 » qu'on ma ramené la derniere fois des
 » iaux, j'ai été vingt mois à finir à guérir ;
 » mais çà revenoit toujours petit à petit, &
 » perfontement je suis bien guéri, grace à
 » Dieu. Tout le monde bien atoné dans
 » mon pays, après m'avoir vu à la derniere
 » des miseres & compaffion, d'un estropie-
 » ment pareil, qui a duré quatre ans deux
 » mois. Mais j'ai évus du bonheur de me
 » trouver dans vos mains. Je finis avec
 » bien de l'honneur & du plaisir, & suis, &c.
 » Signé, CLAUDE CHAUROUX, que vous
 » avez guéri & mis en grande joie. »

Turny, le 18 Septembre 1770.

XXIII. OBS. M. Bertrand, négociant à
 Troyes, âgé de quarante à quarante-cinq

ans, d'un tempérament biliofosanguin,
 fort & robuste, ressentit pendant quelques
 tems une légère douleur de tête, qui de-
 vint tout d'un coup si violente, qu'elle
 fut aussi-tôt suivie de perte de connois-
 sance & d'hémiplégie au côté droit ; le
 côté gauche devint aussi plus foible. Tout
 fut employé dans ce premier instant sans
 beaucoup de succès ; ce qui détermina son
 conseil à l'envoyer à Bourbonne, où il
 arriva sur la fin du mois de Septembre
 1762.

Sa situation alors étoit telle, que son
 bras & sa jambe paralytiques n'avoient que
 quelques mouvemens imparfaits ; le côté
 opposé étoit aussi affoibli : ensorte qu'il ne
 pouvoit marcher qu'en chancelant, élever
 les bras qu'en tremblotant ; & quand, par
 hasard & machinalement, il lui arrivoit de
 prendre du tabac, au lieu de le porter à
 son nez, il le portoit à sa bouche. Il ne
 pouvoit supporter la lumiere sans trouble ;
 l'axe de la vue étoit inégal, une des deux
 prunelles montoit, & l'autre descendoit ;
 les objets paroissoient confus & doubles ;
 enfin les deux paupieres supérieures étoient
 quelquefois tout-à-fait affaissées sur le
 globe des yeux : c'étoit bien un strabisme
 d'inégale hauteur compliqué. Les lèvres
 étoient de tems en tems en spasme, & toutes

les facultés de l'ame absolument dérangées (a).

Quelques jours après son arrivée, sa tête s'embarraffa à un tel point, qu'on craignit pour sa vie. Une saignée du pied que je lui fis, le remit dans le même état où il étoit les jours précédens. Lorsque j'arrivai pour la lui faire, il se plaignit amèrement à moi de ce que ses domestiques avoient, suivant lui, laissé des cailloux dans son lit. Il me dit encore, pendant l'effusion du sang, en me regardant avec des yeux hagards, qu'il lui sortoit une petite bougie de la jambe.

Cinq semaines d'usage de nos eaux en boisson, bains, douches, & de quelques minoratifs, l'ont entièrement délivré de cette affreuse situation, mis en état de servir lui-même tous les convives dans un repas qu'il donna avant son départ.

L'année suivante, étant à la suite des affaires de son commerce, il repassa encore à Bourbonne, au mois de Juin, pour y faire une petite saison, & y alla voir, pendant son séjour, tous les étrangers qui y

(a) M. Pomme, page 34 de son *Traité*, 1^{er} vol. quatrième édition, observe que les passions de l'ame, le dérangement de l'esprit, (effet ordinaire de l'hypocondriac.) l'entretiennent, & la rendent quelquefois très-difficile à guérir.

étoient, pour leur faire part de sa guérison. Depuis ce tems, j'ai eu l'honneur de le voir plusieurs fois, notamment cette année, jouissant de la santé la plus parfaite.

Si la privation ou la diminution des sens & des mouvemens volontaires sont le caractère distinctif de l'apoplexie, ses différentes causes ne se présentent pas toujours d'une maniere assez évidente, pour reconnoître si elle est idiopatique ou symptomatique; en conséquence, il peut arriver plus d'une méprise dans de certaines affections qui ne lui ressemblent que par quelques effets; mais ce n'en sera jamais une, ni un aveuglement, comme le prétend M. Pomme; d'envoyer aux eaux thermales ces malades, qui, loin d'être les victimes de leur usage, n'en éprouveront, sous une direction éclairée, que de salutaires & non de funestes effets, ainsi que je le prouve par ces observations, les précédentes & les subséquentes.

XXIV. OBS. Dom Surmain, prier des Chartreux de Dijon, âgé de cinquante ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, quoique d'un caractère gai, homme d'esprit & méditatif, remplissant avec sécurité toutes les règles & les devoirs de son état, fut attaqué, sur la fin de 1762, d'une pesanteur & douleur de tête, pour laquelle on lui fit prendre inu-

tilement différens remèdes. Cette douleur, augmentant insensiblement & par degrés, se termina enfin par un évanouissement spasmodique, qui fut suivi d'une paralysie presque universelle. Les extrémités tant supérieures qu'inférieures étoient si foibles, qu'il falloit qu'on le servît, l'habillât, déshabillât: il ne pouvoit marcher qu'en tremblant & à l'aide d'un bon bras; sa mémoire étoit affoiblie. Les yeux n'étoient plus symétriquement parallèles entr'eux, non plus que leurs axes visuels, qui, par leur convergence, s'inclinoient l'un vers l'autre, & lui faisoit voir, au-delà de leur croisement, les objets doubles & très-confus.

Tous ces accidens réunis déterminèrent son conseil à l'envoyer à nos eaux les derniers jours de Mai 1763. A son arrivée, il fut trouvé dans le même état que celui ci-dessus détaillé. Il se plaignoit toujours de sa douleur & de son embarras à la tête; en conséquence, on lui proposa une saignée au pied; il la rejeta d'abord avec une espèce d'horreur, à cause de la crainte qu'on lui avoit inspirée pour cette opération; mais l'augmentation de sa douleur & de son embarras le fit céder, & consentir à ce qu'on la lui pratiquât. Le soulagement qu'elle lui procura, le convainquit bientôt de sa nécessité & de son erreur.

Il passa ensuite à la boisson des eaux, qui furent bues, pendant quinze jours, depuis une livre jusqu'à trois; elles purgeoient & passoient par les urines: cependant, de huit en huit jours, on secondoit leur effet par un minoratif. Les bains & les douches d'un degré de chaleur modéré, succédèrent à ces premiers exercices, & furent continués pendant douze jours, en les précédant, tous les matins, de deux gobelets d'eau minérale. Après ce tems, il recommença encore la boisson pendant huit autres jours, & se reposa.

Une seconde saison répétée un mois après celle-ci, & une troisième l'année suivante, l'ont rendu à sa maison, & mis en état de reprendre les fonctions de son ministère, qu'il n'a pas discontinuées depuis.

XXV. OBS. Il semble, sur l'idée que donne M. Pomme des eaux thermales, que la paralysie de cause sèche & chaude, ne pourroit être soumise, dans son traitement, à leur fougue, attendu que leurs parties salines & autres, heurtant de prime à bord, selon lui, les solides de notre corps, effaroucheroient les esprits, porteroient le trouble & la confusion dans la distribution des liqueurs, détruiroient l'harmonie, & cet équilibre si nécessaire pour l'entretien & la conservation de chaque individu. On verra, par les exemples sui-

vans, que cette supposition n'est que gratuite & inconséquente.

M. l'abbé de Blanchelande, de Chaumont en Bassigny, âgé de vingt à vingt-un ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution très-robuste, eut, à la suite d'une fièvre putride inflammatoire, qui céda aux évacuans de toutes especes, une hémiplegie parfaite & des mieux caractérisées de tout le côté droit. L'engorgement des vaisseaux du cerveau, l'inflammation de ses membranes propres & communes, avoient si fort maltraité ce viscère, qu'il arriva à Bourbonne, malgré une longue convalescence, dans l'état le plus triste & le plus déplorable. Il sembloit, dans cet instant, plutôt tenir de l'automate que de l'homme raisonnable. La parole perdue, la mémoire absolument en défaut, même pour les choses les plus simples & qu'il avoit le mieux sçues, comme les prieres, lire, écrire, &c. étoient, avec la contorsion de la bouche, l'œil éraillé, & l'obstruction de l'oreille, les signes caractéristiques & les tristes compagnons de son voyage.

Deux saisons qu'il fit en 1755, où les eaux furent employées, avec bien du ménagement, en boisson, bains, douches, fomentations, gargarismes, injections, délièrent un peu la langue, réveillèrent les facultés intellectuelles, le mouvement

musculaire du bras, & presque en entier celui de la jambe. La répétition de ces mêmes exercices en 1756 & 1757, lui ont rendu tous ses sens, sa gaieté, son enjouement & sa première vigueur.

XXVI. OBS. Le prince Charles-Auguste des à l'âge de seize ans, convalescent d'une fièvre maligne cérébrale, accompagnée de transport, de jectigation dans les artères & les tendons, de mouvemens convulsifs universels, arriva aux eaux, en 1761, pour une paralysie consécutive des extrémités inférieures, telle qu'il ne pouvoit se soutenir sur ses jambes chancelantes & écartées. Il les employa intérieurement & extérieurement, & les quitta cette saison, pouvant se soutenir & marcher seul. Il y revint l'année suivante, & sa paralysie fut emportée radicalement.

Pour conserver une tête si chère, M. Pomme auroit préféré, sans doute, l'eau du Pactole Séquanois.

XXVII. OBS. Mad. la marquise de C.... de la province de Champagne, âgée de dix-sept ans, vive, d'une constitution délicate, fut envoyée à Bourbonne, en 1757; pour une fièvre lente, accompagnée d'obstructions au foie, à la rate, au pancréas & au mésentère; de vomissemens habituels & continuels de tous les alimens quel-

conques, de coliques & de mouvemens spasmodiques.

Sa famille, à qui elle étoit devenue très-chère, tant par les qualités du cœur que de l'esprit, avoit consulté par-tout, & n'avoit rien négligé pour la tirer de l'état désespéré où elle étoit réduite. Fondans, délayans, apéritifs de toutes especes, échouèrent. La seule ressource qui lui restoit, après les conseils & les avis des grands maîtres, étoit les eaux thermales ou minérales; on lui ordonnoit Barèges, Vals, Spa, Forges ou Plombières; mais son médecin ordinaire, qui connoissoit celles de Bourbonne, décida pour elles. Mad. les but d'abord une année entiere, en mêlant, pendant leur usage, des intervalles de quinze, vingt jours, un mois, & de tems en tems, un jour intermédiaire entre chacun de ceux de boisson. Cette pratique, soutenue du régime le plus sévère, que sa situation rendoit indispensable, & aidée de quelques minora-tifs, les eaux étant prises à petites doses, n'apporta, cette premiere année & la seconde, que très-peu de changement à ses maux. Malgré ce peu de succès, elle les continua néanmoins d'année en année, avec un courage & une constance peu communes, jusqu'en 1766. La fermeté de sa résolution l'a fait triompher de son ennemi,

& mis dans le cas de faire la félicité d'un époux qui aujourd'hui la chérit & l'adore. Voici ce que cette dame me fait l'honneur de m'écrire, en date du 27 Novembre 1770.

» Vous sçavez, Monsieur, que je ne
 » dois mon rétablissement qu'à ma conf-
 » tance. J'ai fait des séjours longs à Bour-
 » bonne, qui auroient rebuté ceux qui au-
 » roient eu les plus légers espérances pour
 » d'autres remèdes; mais il n'en existoit
 » aucun pour moi, de l'aveu de M. de
 » Valdruche, & de plusieurs médecins de
 » Paris que j'avois consultés, que les eaux:
 » ils me conseilloyent, après avoir bien exa-
 » miné mon état, celles de Barèges, Vals,
 » Spa, Forges & Plombières. J'ai usé de
 » ces dernières pendant six semaines, sans
 » en avoir retiré le moindre avantage, au
 » contraire.

» M. de Valdruche, qui m'a toujours vue,
 » & en qui j'ai la plus grande confiance,
 » a toujours persisté pour vos eaux. Je les
 » ai prises comme vous sçavez, Monsieur,
 » pendant dix ans de suite. Les quatre pre-
 » mieres années, elles m'ont tiré de l'état
 » cruel & désespéré où j'étois réduite, ont
 » fait cesser une fièvre lente qui ne me quit-
 » toit pas, ainsi qu'un vomissement géné-
 » ral pour tous les alimens solides & liqui-
 » des, accompagné de colique d'estomac
 » & intestinale, qui faisoit craindre pour

» mes jours ; d'obstructions considérables
 » & invétérées qui avoient résisté à tous
 » les fondans les plus puissans & les plus
 » multipliés.

» Voilà, Monsieur, ce que les eaux de
 » Bourbonne, avec beaucoup d'autres acci-
 » dens qui se joignoient à ma triste situa-
 » tion, ont détruit, de maniere à ne m'in-
 » commodér que très-légèrement, jouissant
 » aujourd'hui d'une aussi bonne santé qu'il
 » soit possible de l'espérer après un état
 » aussi critique que celui que je viens d'ex-
 » poser.»

Souvent les malades qui viennent aux
 eaux, se persuadent qu'en quinze jours,
 trois semaines, ou un mois tout au plus de
 leur usage, ils doivent être soulagés ou
 guéris ; sinon, que les eaux ne leur font
 rien, & ne leur conviennent pas. Y a-t-il
 de la justice de vouloir exiger que des eaux,
 quelqu'efficaces & énergiques qu'elles
 soient, puissent opérer, sur-tout dans des
 maladies chroniques & rebelles, ce que les
 moyens les plus communs, les remèdes les
 mieux indiqués & les mieux administrés,
 n'ont pu opérer pendant bien des années ?
 Il est vrai que l'envie de guérir, qui ne con-
 noît point de bornes, lorsqu'elles ne répon-
 dent pas à nos desirs, souvent impatiente,
 décourage le malade & le médecin, & fait
 jeter le manche après la coignée. Aussi
 plusieurs

plusieurs d'entr'eux se sont-ils vus les victi-
 mes de leur inconstance & de leur légé-
 reté ; mais du moins que la persévérance
 de la malade qui fait le sujet de cette ob-
 servation, serve d'exemple à ceux qui mal-
 heureusement se trouvent dans le cas d'a-
 voir recours à quelques moyens curatifs.

XXVIII. OBS. Mad. de L... de S. M.
 religieuse à la Pitié de Joinville, âgée de
 vingt-cinq à vingt-six ans, d'un tempéra-
 ment sanguin, ayant l'esprit vif & péné-
 trant, étoit affectée depuis plusieurs années
 d'une pesanteur de tête qui, de tems en
 tems, devenoit si douloureuse & si vive,
 qu'il sembloit qu'on la lui perçât. Elle étoit
 en outre sujette à des frayeurs, des terreurs
 paniques, des tremoussemens pour les plus
 petites choses imprévues. Son caractère, na-
 turellement gai dans les momens de calme
 & de tranquillité, montroit, dans ceux de
 souffrance, par la tristesse & la mélancolie
 qui s'emparoit de son ame, deux person-
 nes différentes & opposées. Elle éprouvoit
 encore fréquemment des anxiétés, des nau-
 sées, un vomissement pour toutes sortes
 d'alimens, des douleurs d'estomac, d'en-
 trailles, une sur-tout dans l'hypocondre
 droit, qui, en imitant un mouvement d'on-
 dulation, la tourmentoit presque sans re-
 lâche. Les moyens connus étant devenus
 infructueux, on l'envoya aux eaux de Bour-

bonne, au mois de Mai 1759. Six saisons qu'elle y fit, pendant trois années qu'elle y resta, employées particulièrement en boisson, avec des bains d'un degré de chaleur modéré, le régime & les précautions ordinaires, lui ont fait oublier, suivant qu'elle me fait l'honneur de me le marquer, jusqu'au souvenir de ses maux.

» Il est vrai, Monsieur, que je suis entièrement guérie de tous mes maux ;
 » mais si bien guérie, que j'ai oublié jusqu'à la moindre circonstance de ceux que j'ai soufferts, & suis vraiment un miracle de vos eaux. Ceci est aussi réel & sincère que les sentimens, &c. *Signé,*
 » de L. . . de S. M.»

Joinville, le 15 Novembre 1770.

XXIX. OBS. Mlle Folley, de Juffey en Franche Comté, âgée de vingt-huitans, d'un tempérament bilieux, naturellement vive & gaie, après avoir essuyé le chagrin le plus cuisant & le plus amer, par la perte d'un père & d'une mère qu'elle chériffoit, tomba insensiblement dans une langueur extrême. Cet état fut bientôt suivi de la perte des règles, d'embarras au foie, de dégoût, de nausées, de vomissement, & d'une très-grande maigreur. Son teint devint verdâtre ; elle avoit le pouls lent & petit, des palpitations, de l'oppression, de la pesanteur à la tête

& des éblouiffemens. Vers le soir, on remarquoit un petit mouvement fébrile, & par intervalle quelques légers mouvemens spasmodiques. Tous ces accidens, contre lesquels ni les conseils, ni l'exercice, ni les ressources de l'art, ni l'attention des parens & amis, ne purent rien, ne lui laissoient que des idées tristes & lugubres, & sembloient lui montrer à chaque instant le tombeau ouvert sous ses pas. Dans cette affreuse perplexité, on lui conseilla les eaux de Bourbonne, comme dernier moyen. Elle y arriva dans le milieu du mois de Mai 1758, mais sans aucune espérance, & n'étant disposée à les prendre tout au plus qu'une quinzaine.

Confiée à mes soins, je fis de mon mieux pour la rassurer, & lui observai qu'à son âge il y avoit beaucoup de ressource & d'espérance ; mais que, pour tirer du fruit des eaux, il falloit qu'elle se déterminât à y passer au moins quatre mois ; ce à quoi elle consentit.

Après lui avoir prescrit le régime, qu'il ne lui étoit pas difficile d'observer à cause de son dégoût, je la mis à l'usage des eaux en boisson, que je commençai d'abord par deux gobelets de six onces chacun, servis d'un degré de chaleur tel qu'elle n'en sentit presque pas l'impression sur la langue ni le palais, & à une demi-heure

d'intervalle. Après quatre jours, je lui en ordonnai un troisieme, & au bout de six, un quatrieme. Elle les continua ainsi, & avec les mêmes précautions, pendant vingt-deux jours consécutifs; après lequel tems, je ne les lui fis plus prendre que de deux jours l'un, pendant dix-huit autres jours. Cette saison finie, je la fis reposer un mois, à la fin duquel elle en recommença une autre semblable à celle-ci, qu'elle fit avec la même exactitude. Dans le cours de ses exercices, je lui faisois fondre, de dix en dix jours, deux onces de manne dans son premier gobelet; & elle prenoit les autres par-dessus, pour lui tenir lieu de bouillon ou de tout autre lavage: cette méthode la purgeoit bien & doucement.

Les premiers vingt-deux jours employés, les vomissemens diminuerent, l'appétit se réveilla; je lui ordonnai alors de prendre, deux heures après son dernier gobelet, une petite croûte de pain, & un demi-verre de bon vin, au lieu de bouillon, qui est toujours un lavage déplacé après les eaux, de même que le café & le chocolat. Le mois fini, les vomissemens cessèrent, & au bout des six semaines les règles parurent.

Dans l'intervalle de ses deux saisons, ses idées affligeantes firent place à la gaieté & à l'enjouement: l'appétit augmenta, les forces se rétablirent, & elle partagea alors

SUR LES EAUX DE BOURBONNE. 83
avec satisfaction les plaisirs qu'offroient de tems en tems les étrangers qui étoient aux eaux.

La seconde saison enleva totalement l'engorgement du foie, rétablit parfaitement le flux périodique, l'appétit, le teint & les forces, & lui rendit sa premiere santé.

En reconnoissance de sa guérison, elle voulut bien, deux mois après, accepter ma main; & dès-lors cette santé, qui m'est devenue chere par la qualité d'épouse aimable & de mere tendre; s'est toujours si bien soutenue, qu'elle n'a cessé de faire mon bonheur & ma félicité.

XXX. OBS. M^{lle} Martinot, de Bar-sur-Seine, âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament phlegmatique, parfois mélancolique, ayant joui de la meilleure santé jusqu'à l'âge de seize ans, fut saisie, en allant à l'église, d'un engourdissement douloureux au bras gauche, que l'on regarda d'abord comme une affection rhumatifante. On lui ordonna en conséquence des frictions & quelques purgatifs, qui n'apporterent pas le plus petit soulagement à son état. Bientôt le bras & l'avant-bras s'engorgèrent, devinrent œdémateux & transparens; l'épanchement & l'infiltration du tissu cellulaire, fut portée à un si haut point, que la peau du bras s'ouvrit d'elle-même, à sa partie supérieure & antérieure, de la

longueur au moins de deux pouces ; & aussi net que si l'on eût pratiqué l'ouverture avec le meilleur bistouri ; l'épiderme quittoit, sur les bords de la plaie, le corps de la peau. Cette ouverture ne fit point diminuer le bras, quoiqu'elle rendît, pendant plusieurs jours, beaucoup de férocité : elle se guérit enfin, & laissa une cicatrice grosse & saillante.

A cet accident, se joignit la bouffissure du visage, sa pâleur, ainsi que celle de toute l'habitude du corps, de la lenteur & de la nonchalance ; du dégoût, de la palpitation, de l'oppression, des terreurs paniques, & de tems en tems une petite toux aigre. Les règles cessèrent de couler, ou, si elles couloient quelquefois, ce n'étoit que pour un instant & en très-petite quantité, & ne donnoient qu'une teinte fort légère. Lorsqu'elles paroissent ou vouloient paroître, elle éprouvoit des spasmes universels, & parfois des suffocations qui n'étoient pas à la vérité de longue durée. Son estomac & tout le tube intestinal devinrent réfractaires & inaccessibles à tous les purgatifs. Elle en usoit néanmoins quelquefois, mais sans effet & sans irritation, les digérant comme les alimens. Les apéritifs, les diurétiques, les martiaux, les cataplasmes & fomentations résolutives, n'ayant pas eu de meilleur succès, on l'envoya à Bour-

bonne dans le courant de Mai 1757. On lui fit user, selon les règles, des eaux en boisson pendant quatre mois ; elles passioent très-bien par les urines. Quelques tems après son arrivée, je lui pratiquai, à cause de l'enflure de son bras, qui étoit énorme, deux cautères aux jambes, & deux sêtons à l'avant-bras malade, situés à sa partie inférieure, interne & externe. Ces moyens réunis aux eaux, ont, en rendant l'estomac & les intestins dociles aux remèdes, réussi à souhait, & pleinement triomphé de la maladie.

XXXI. OBS. La veuve Ravier, de Bourbonne, âgée de soixante-dix ans, fut attaquée, sur la fin de 1759, d'une douleur d'estomac si vive, qu'en fort peu de tems elle se vit dans l'état le plus triste. Ce viscère ne faisant plus aucunes fonctions ; rejetant les alimens tant solides que liquides, entraîna bientôt la perte des forces, & jeta la malade dans l'épuisement : vive & d'un tempérament robuste, à peine pouvoit-elle se soutenir. La peau ictérique & sa grande maigreur ne présentoiént plus qu'une figure cadavéreuse & un squelette vivant.

L'usage qu'elle a fait des eaux en boisson & à petite dose, une partie de l'été dernier & à différentes reprises, ont si bien réussi, qu'aujourd'hui elle a repris le train ordinaire de ses occupations.

XXXII. OBS. Jérôme Durand, laboureur à Bourbonne, âgé de seize ans, étoit tourmenté, depuis dix-huit mois, d'un vomissement continuél pour tous les alimens. Sa violence & sa durée l'avoit jetté dans un état d'étiſie à faire peur. Les yeux enfoncés, les pommettes ſaillantes, le nez affilé, les tempes creuſées, n'offroient plus qu'une figure hideuſe. Une douleur périodique, qui le prenoit trois ou quatre fois par jour, lui gonſloit l'eſtomac comme un ballon, en lui faiſant décrire au-dehors une tumeur ſaillante, circonſcrite & rénitente. Dans ces inſtans, il ne pouvoit ſoutenir le mouvement de la voiture, ni celui du cheval, ſans beaucoup ſouffrir, & courir riſque de ſe trouver mal. Par-tout où cela le prenoit, ne pouvant ſe tenir de bout, il falloit qu'il ſe couchât juſqu'à ce que cela fût paſſé. A tous ces accidens, ſe joignoient encore des douleurs de tête, une reſpiration difficile & laborieuſe, une conſtipation opiniâtre, & de fréquens borborrygmes.

Cette ſituation, que l'on regardoit comme dépendante d'un effort, (cauſe à laquelle le peuple attribue volontiers une partie de ſes maux,) lui fit uſer de quantité de remèdes de bonnes femmes, même recourir à une charlatane des Vosges, qui conſulte ſur l'inſpection des urines, & qui paſſe

parmi ces fortes de gens, (comme beaucoup d'autres uromantiens, fléau d'autant plus dangereux & rédoutable, qu'il dépeuple plus ſourdement,) pour avoir le talent des Sibylles, qui lui en ordonna auſſi de différentes eſpeces, mais auſſi infructueuſement.

Les eaux qu'il but en 1758, avec les mêmes précautions que la veuve Ravier, pendant ſix ſemaines conſécutives, produiſirent un ſi bon effet, qu'elles ont rendu un citoyen & un pere à l'état.

Quelquefois il a eſſayé, pendant leur uſage, de vouloir les porter à quatre goſelets, mais ce n'a jamais été ſans ſ'en repentir.

Un ami & M. Groſlevin, de Serqueux, village à une demi-lieue de Bourbonne, chirurgien connu par ſes talens & ſa probité, m'ont offert généreuſement matière à obſervations: celle-ci, comme d'autres de mon premier Mémoire, & pluſieurs de celles qui vont ſuivre, ſont tirées fidèlement de leurs cahiers.

XXXIII. OBS. Le ſieur Royer, négociant à Serqueux, âgé de quarante-fix ans, d'un tempérament fort & vigoureux, d'un caractère gai, eut, au commencement de Novembre 1765, un dégoût général pour tous les alimens gras; il ne déſiroit alors que des crudités, du fromage ſalé, &c. &

n'en prenoit qu'en très-petite quantité. Il étoit sans fièvre, sans douleurs, & avoit le sommeil assez tranquille. Ayant passé un mois dans cet état, il devint triste, rêveur, inquiet; tomba dans la mélancolie, l'amaigrissement, avec prostration de forces, & un vomissement qui arrivoit constamment & régulièrement une heure après avoir mangé, mêlé de bile poracée, & il en rendoit, tous les matins en se levant, de même nature. Aucuns signes précurseurs n'annonçoient ce dernier accident, qui survenoit tout-à-coup, & se faisoit sans effort; la langue belle, la bouche bonne, point d'altération, point de devoiement, rien enfin qui annonçât de la faiblesse dans les premiers voies.

Cette situation inquiétante, qui arrachoit un pere industrieux & laborieux aux soins de ses affaires & de sa famille, lui fit rompre le silence & demander du secours. Il s'adressa à M. Groslevin, son beau-frere, qui lui fit prendre, à deux différentes fois, l'ipécacuanha, qui évacua beaucoup de bile. Il employa ensuite les stomachiques & les carminatifs sous toutes les formes, combinés avec les délayans, pendant deux mois, sans aucuns succès.

Voyant que la maladie ne diminuoit point, & connoissant les eaux de Bourbonne, il les substitua à tous les remèdes,

les lui prescrivit dans le courant de Février, & les fit boire pendant quinze jours. Au bout de huit, les vomissemens diminuerent, de même que le dégoût pour le bouillon.

Huit jours de boisson au mois d'Avril, les diminuerent encore davantage; trois semaines au mois de Mai, les éloignerent de manière qu'ils ne reparoissoient plus que tous les huit ou dix jours, & rappellerent son appétit, à-peu-près comme avant sa maladie.

Deux petites saisons, de chacune huit jours en Septembre, ont achevé sa parfaite guérison, & lui ont rendu une très-bonne santé, de laquelle il n'a cessé de jouir depuis ce tems.

XXXIV. OBS. Mad. de la Rue, d'Elbeuf en Normandie, mere tendre, perd un enfant élevé avec soin par elle-même: elle l'apprend, ses entrailles en frémissent; à l'instant fatal, un accès vaporeux s'empare de toute son ame, ses esprits sont aliénés, tout sentiment & tout mouvement sont suspendus pendant douze à quinze heures; le côté gauche devient hémiplégique: cet état est l'avant-coureur de couches prochaines, où, au second jour, la mort, dans le même appartement, se montre pour lui ravir un autre enfant qui lui tenoit lieu de consolation; malgré elle, & pour lui

épargner l'horreur d'un nouveau spectacle dont on redoutoit les suites, on séquestra l'enfant; les Iochies se dérangerent, l'enfant réchappe, la mere ne devient point convalescente.

Il se fit une éruption générale de petits boutons blancs, gros comme des têtes d'épingles, qui dura plus de trois mois; il se joignit un dégoût insurmontable pour le bouillon & la boisson: tout le bas-ventre s'embarassa; l'estomac ne gardoit rien, elle vomissoit tout; elle arriva au plus haut degré d'étiisie. Au bout de six mois elle alla à Paris, n'ayant que le souffle, la peau étendue sur les os, aréneuse, & de l'œdème aux jambes: plusieurs medecins en désespérèrent, & ne tinrent compte de se charger du traitement.

Elle resta constamment entre les mains de M. Boyer, qui prescrivit heureusement l'usage du salep à l'eau, qui n'étoit pas vomé; la soif étoit inextinguible, & d'autant plus embarrassante, que le liquide ne se digéroit pas mieux que le solide.

Les eaux de Vichi & celles de Passy furent employées en boisson ordinaire: d'abord elles se donnerent par cuiller à café, & au bout de six semaines on parvint à en faire passer deux onces à la fois ou environ; rien n'avançoit. Au bout de trois mois, le voyage de Bourbonne fut résolu.

Mad. de la Rue y arriva en 1761, on servit les eaux le matin, & celles de Buffang à midi, pour tenir lieu de celles de Vichi & de Passy: pendant plus de deux mois, celles de Bourbonne furent bues depuis deux onces jusqu'à seize. Les pédiluves, les bains entiers, les purgatifs doux, rares, les laxatifs oloëtiques indispensables, qui réussissoient mieux que les autres évacuans, ne furent point négligés.

L'affection hémiplectique n'étoit pas dissipée; ce n'étoit cependant pas elle qui empêchoit le mouvement progressif, non plus que la foiblesse extrême de la malade: l'estomac, le tube intestinal, éréfés, météorifés si douloureusement, qu'on ne pouvoit toucher le ventre du bout du doigt, dont elle craignoit jusqu'à l'approche, ne lui permettoient pas d'attacher une jupe; & en marchant à l'aide de domestiques, chaque pas étoit une douleur vive abdominale: le poids des couvertures étoit, malgré les précautions, dur, incommode; le borborygme le plus importun se mettoit souvent de la partie.

Les mouvemens spasmodiques des muscles intercostaux, du cœur, jouoient, de tems en tems, la palpitation, le point de côté, la dyspnée, la fièvre, la lipothymie, le vertige.

Cette année, la malade partit avec très-

peu de soulagement ; l'année suivante en procura évidemment , & la troisième beaucoup. Ces deux années, les eaux purgerent , & la première point. Le racornissement & la sécheresse de la fibre stomacale & intestinale, la rendoient indocile. La dyspepsie , tous les accidens étoient diminués ; on marchoit ferme, on attachoit ses jupons, on figuroit dans les sociétés avec avantage. Tout a été depuis de mieux en mieux.

Madame, par sa lettre du 5 Décembre, écrit : « Ma santé est forte & robuste ; j'ai » pris beaucoup d'embonpoint, de la » force ; mes dégoûts étant cessés, je » mange de tout généralement, jusqu'à la » croûte de paté, excepté cependant (ce » qui va vous étonner) trois choses dont je » n'use point, le vin rouge, le bœuf, le pain. »

Ce miracle, si c'en est un, *Dei non confutat digito, apage*, est un bel ouvrage à finir par l'éclatante méthode de M. Pomme ; les choses sont plus avancées qu'elles ne l'étoient, il y aura moins de peine.

J'observerai avant que de finir, que, dans les premiers tems de la maladie, il y eut un symptôme singulier, maladie lui-même très-rare, qui n'épargne personne, & qui fit mourir Hérodes & Philippe II, roi d'Espagne ; le phthiriasis, maladie bien différente de cet état de malpropreté qui

engendre ces poux très-communs, tels qu'on les voit à la tête de quelques enfans, à ceux qui ne portent pas de linge, & aux pauvres qui manquent de tout.

XXXV. OBS. Mad. L. V... de Péronne en Picardie, ne cherchoit point dans des affections vaporeuses & spasmodiques qui la désoloient, la cause de tous ses maux ; pleine d'incertitudes, elle en accusoit tantôt une, tantôt une autre ; c'étoit un écartement des os pubis, survenu à la fin d'une première & dernière grossesse, depuis 1749 où elle se maria, qui l'empêchoit de marcher ; quelque tems après les couches, c'étoient des douleurs dans les extrémités inférieures & dans les deux bassins, qui, lorsqu'elles s'aigrissoient, supprimoient le mouvement progressif ; c'étoit un *prolapsus uteri* qui n'existoit pas, ou la foiblesse des os innominés, la mollesse des cartilages qui les tiennent assemblés, auxquelles en vain on oppoït des bandages. Elle crut que l'exercice, excluant une paresse qui n'avoit été que forcée, lui réussiroit mieux, & que ce contraire détruiroit les effets de l'inaction : elle s'y livra de plus d'une façon ; la promenade fréquente, monter, descendre, danser, ne suffirent point. Jeune, ennuyée d'une vie triste, comme à charge, elle résolut, à l'exemple des ouvriers, de porter des fardeaux mieux que ces épaules accoutumées à porter au

moulin la moulée; trente fois, à certaines pauses, elle chargeoit de blé & déchargeoit les siennes.

On oubloit son inexpérience, ses habitudes, une complexion peu robuste, que la vivacité conduisoit à l'extrême. Ces allées, ces venues, ces fardeaux, devoient fortifier le corps, amener des sueurs pour purifier le sang; les sueurs ruisseloient en pure perte, on ne se fortifioit point.

Trois semaines après ces scènes qui se passaient dans le secret d'un grenier, il survint une douleur si violente dans la tête, que la malade croyoit qu'on la lui perçoit avec un bâton. (La sensation du clou hystérique a moins d'étendue, & sa douleur ne se désigne pas par une expression aussi forte.) Cette douleur ne duroit pas long-tems; elle se renouvelloit plusieurs fois à différens intervalles, sur-tout lorsque la malade se trouvoit dans des endroits froids. On conseilla la saignée, qui fut taxée d'avoir rendu les douleurs, qui, dans les premières invasions, étoient passagères, continuelles & si terribles, que les cris les plus aigus consternoient les assistans. On ne pouvoit les appaiser qu'en posant la main sur ce que la malade désignoit par un nerf du col, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de mouvement.

Les trapèzes, ces grands plans charnus, larges & minces, situés entre l'occiput & le

le bas du dos, par leur attache ou jonction commune au ligament cervical, forment une ligne droite assez étroite, qui étoit évidemment cette corde spasmodique, ou le nerf, dont la compression devoit contenir, appaiser ce mouvement avant-coureur, signal des douleurs qui lui étoient presque subordonnées, comme un horloge aux pendules.

Alors la mâchoire se ferma, la tête perdit tous ses mouvemens ainsi que les yeux: après les aqueux, les huileux, on mit sur le col du savon noir, on le frotta avec de l'esprit-de-vin & autres drogues, inutilement; on pensa aux eaux de Bourbonne; l'embarras fut d'y envoyer la malade. de la soustraire, autant que cela étoit possible; à la fatigue & au cahotage des chemins: on en vint à bout; &, au mois de Septembre 1759, elle y arriva dans l'état le plus fâcheux, usant de peu d'alimens, décharnée, ne dormant presque point ou fort mal: elle ne pouvoit se soutenir; les habits la bleffoient: il avoit fallu s'en tenir à une chemise fort ample, & à un grand manteau qui, tombant fort bas, servoit à couvrir le tronc, & à porter fort négligemment une espèce de sac ouvert par les deux bouts; les bras, dont elle ne se servoit pas, ne pouvant s'engager dans des manches, & les muscles lombaires & abdominaux

supporter une ceinture la plus douce & la plus lâche.

Toutes les parties musculaires de la tête, du col, des épaules, immobiles, représentoient assez bien, en fixant la tête sur le tronc, une très-belle statue, qui, animée, avoit la vertu d'exciter la compassion la plus tendre. Les crotaphites, les masseters, étoient si contractés, que rien ne pouvoit les faire céder; ils ne permettoient point à la bouche de s'ouvrir: il falloit, pour nourrir la malade, profiter d'un petit espace que laissoient entr'elles les dents supérieures & inférieures, pour y insinuer souvent & avec adresse quelques cuillérées de soupe, de bouillon; &, à la faveur d'une incisive qui manquoit, on y introduisoit quelque peu de viande hâchée ou coupée très-menu.

Deux ou trois jours après l'arrivée, le bâton, qui avoit coutume de percer la tête, revint si rudement & si brusquement, les douleurs furent si vives, les cris si effrayans, les couleurs si hautes & si animées, le pouls si agité & si plein, les poumons & le cerveau si souffrans, leurs fonctions immédiates & principales restant entières, qu'on craignit, quoiqu'il n'y eût point de fièvre, un engorgement pulmonaire ou cérébral.

On ne parla point des eaux; & la déplétion des vaisseaux fut l'indication ur-

gente. Il s'agissoit de vaincre la répugnance de la malade pour la saignée, que, depuis l'époque la plus remarquable de ses douleurs, elle regardoit comme meurtrière, bien résolue de ne la permettre jamais: on réussit néanmoins à la conjurer. La première saignée n'opéra rien, la seconde, assez pour la prévenir; sous quatre jours, elle fut saignée trois fois du bras & quatre fois du pied: le calme prit la place de l'orage le plus furieux qu'elle eût encore effuyé; &, ce qui la surprit, les saignées, malgré la diète & un ou deux purgatifs, parurent lui donner des forces qu'elle n'avoit pas, diminuerent au moins la foiblesse.

La mâchoire se détendit un peu, & on abecqua la malade avec moins de difficulté qu'auparavant. On ne perdit pas un moment; les eaux furent bues: on les servoit à jeun, comme à l'ordinaire, depuis deux livres jusqu'à trois au plus; la distribution en étoit lente: elles furent continuées huit à neuf jours, & aidées de quelques minoratifs, parce qu'elles pouvoient trop par les voies urinaires; ce qui est fréquent chez les vapoteuses, qui, même sans boire, sont exposées à des flux d'urine crue, aqueuse & limpide, excessifs, à l'instar des diabètes.

Bientôt on joignit à la boisson les eaux topiques d'une chaleur modérée; les pé-

diluves, les fomentations sur toute la tête ; les douches par-tout, le sommet de la tête excepté, les bains entiers, rien ne fut omis ou négligé : cet usage intérieur & extérieur des eaux, placé le matin de préférence, auquel on donnoit une heure & demie ou deux heures, fut continué un mois sans interruption : les pédiluves & les fomentations se répétoient le soir avant le sommeil, & quelquefois l'envie de guérir ramenoit furtivement les bains & les douches du matin.

Cette envie, lorsqu'elle ne connoît point de bornes, agite le malade, & fait naître une multitude de questions peu nécessaires : la malade vouloit recevoir la douche sur le sommet de la tête ; on s'y opposoit ; on lui disoit qu'à Bourbonne il y avoit quelques exemples qui dépoisoient contre elle en pareille circonstance ; que cela suffisoit pour s'en tenir à un moyen plus sûr, moins équivoque ; que les loix du mouvement donné n'étoient pas assez connues pour répondre que la percussion d'une douche perpendiculaire, & le poids de la colonne, relativement à sa base & à sa hauteur, ne donneroient pas, malgré le crâne, de commotions, de contre-coups, à des organes délicats, peu connus eux-mêmes ; qu'au moins sa chaleur, qui est au-dessus de celle des fomentations, influeroit sur la cir-

ulation des sinus voisins, pourroit l'altérer, &c. *Mente pastâ*, la capitulation finit là.

Les vaporeuses sont inquiètes, jouissent peu d'une tranquillité constante ; celles qui ne voient que par les yeux de la douleur, ne peuvent en avoir.

La mastication reentra insensiblement dans une partie de ses droits ; les forces, au lieu de diminuer par les exercices précédés de sept saignées, se soutenoient ; l'infatigable malade essuya encore quelques bourrasques spasmodiques & douloureuses, qui n'eurent que peu de suite ; & après six semaines au plus de séjour, elle partit, commençant à marcher volontiers, avec appétit, ouvrant la bouche d'un pouce, remuant la tête, les bras, &c.

Pendant l'hiver, elle fit de nouveaux progrès, & revint, en 1760, répéter l'usage des eaux : elle étoit droite, assez grasse, marchoit, mâchoit, mangeoit bien ; se mêla à la bonne compagnie, dont elle fit l'agrément & l'étonnement.

Depuis, elle se trouve de mieux en mieux, & se porte autant bien qu'il est possible, avec beaucoup d'embonpoint ; & comme tant d'autres, pour toutes précautions, elle ne fait que se purger de tems en tems, avec un drastique auquel elle a donné toute sa confiance.

XXXVI. OBS. M. Marechal, religieux

Augustin à Châlons en Champagne, se rendit à Bourbonne au mois de Juillet 1766, pour un tremblement convulsif universel & ancien, qui affectoit particulièrement le côté droit, & qui le mettoit dans le cas de ne pouvoir se servir, boire & manger sans qu'on l'aidât : il falloit, quand il vouloit porter un verre à sa bouche, qu'on lui soutînt le poignet & l'avant-bras, pour que la liqueur ne se répandît pas. Sa vue étoit affoiblie de manière que, ne voyant plus les objets que très-confusément & indistinctement, il ne pouvoit plus lire, écrire, ni s'acquitter des devoirs de son état. Cette situation & ses jambes vacillantes lui permettoient à peine de se transporter d'un endroit à un autre, sans courir risque de tomber ou de se heurter à chaque pas. L'éréthisme de l'estomac & des intestins avoit presque aboli toutes les fonctions de ce viscère, l'exposoit à des borborygmes fréquens, douloureux ; à des bâillemens, des pandiculations, des bourdonnemens d'oreilles.

Le non-succès des remèdes de toutes especes qu'il avoit mis en usage, le faisoit flotter entre la crainte & l'espérance sur celui qu'il alloit employer, & de tems en tems l'absorboit par les réflexions les plus tristes & les plus accablantes.

Cependant quatre mois d'usage intérieur

SUR LES EAUX DE BOURBONNE. 101.
& extérieur des eaux, soutenues du régime le plus sévère, & aidées de quelques mino-
ratifs, ont dissipé & sa maladie & ses idées
lugubres. Voici la confirmation de son par-
fait rétablissement.

MONSIEUR,

» C'est dans la joie de mon ame que j'ai
» l'honneur de vous assurer que je jouis
» de la meilleure santé possible ; je dois ren-
» dre justice à vos eaux, en publiant à tout
» l'univers, que l'effet qu'elles ont produit
» sur moi semble tenir du miracle, & que
» ce n'est que de leur salubrité, efficacité,
» & d'elles seules, que je tiens ma par-
» faite guérison, puisque, d'une multitude
» de remèdes que j'ai tentés, aucuns n'ont
» opéré le plus petit changement. Je suis
» non-seulement & radicalement guéri de
» mes yeux, mais encore de mon trem-
» blement & extrême débilité d'estomac,
» triple incommodité que j'avois depuis
» long-tems.

» J'ai observé scrupuleusement le régime
» que vous m'avez prescrit, & que je crois
» nécessaire & indispensable à quiconque
» veut guérir.

» J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé, Frere*
» MARECHAL, Augustin.»

Châlons, le 20 Décembre 1770.

G iv

Si M. Pomme se fût trouvé à Bourbonne, & qu'il eût vu les deux malades dont il est ici question, il n'auroit pas manqué de dire que Mad. L. V. non pas le premier jour qu'elle fut purgée avec nos eaux, mais qu'elle les eut respirées, & fut faisie, au grand étonnement du médecin qui s'en étoit chargé, d'accidens si graves & si sérieux, qu'il auroit fallu, après les saignées, une copieuse boisson d'eau de poulet, pour la sauver du danger auquel on l'auroit aveuglément exposée; & que ces eaux, dans ce cas, comme dans celui de M. Marchal, agiroient avec trop de fouge, & ne manqueroient pas de produire de funestes effets; que le zèle qui l'anime, & son intérêt pour le bien public, l'engagent à le prévenir sur les dangers des eaux thermales dans la cure de ces maladies; & que ce n'est qu'avec grande précaution qu'on peut s'en permettre leur usage intérieur lorsqu'elles se compliquent avec d'autres vices. Eh bien! qu'ici il soit étonné, mais que ses exclamations, son zèle, son précieux & chimérique racornissement, ainsi que son intérêt, s'évanouissent; ou qu'il nous racornisse toutes les facultés intellectuelles, s'il a envie de nous convertir en faveur de son système.

XXXVII. OBS. Madame de P... vint aux eaux, en 1766, pour une colique chro-

nique, stomacale, flatueuse-spasmodique, qui la quittoit par intervalles plus ou moins éloignés, qui la reprenoit avec une violence presque toujours égale. Pour abrégé, nous renverrons aux ouvrages d'Hoffmann, ceux qui seront curieux de s'instruire des détails de cette affreuse maladie (a).

Elle usa des eaux en boisson pendant un mois, en petite quantité, tantôt comme altérantes, tantôt comme laxatives, & s'en retourna.

Elle dit, par sa lettre du 24 Novembre 1770: « Les violentes coliques desquelles » j'étois travaillée depuis long-tems, qui at- » taquoient mes nerfs, sont guéries par vos » eaux. »

M. Pomme (b) se jette dans un pompeux étalage, pour nous apprendre que, dans la colique hystérique, on applique des topiques froids, & nous parle d'Amatus, Zacutus Lusitanus, Ludovicus Septallius, Hoffmann, &c. pour prouver avec importance, qu'une compresse, par exemple, trempée dans de l'eau froide, est un bon remède contre cette colique, parce que c'est de l'eau froide, parce que c'est de l'eau

(a) *Fridericus Hoffman, de dolore cardialgico; spasmodico & flatulento, Cap. II, Tome V, page 221.*

(b) *Traité des Affections vaporeuses des deux sexes, Tome I, page 105.*

commune & non thermale, parce qu'Hoffmann ne la désaprouve pas tout-à-fait : *Frigida exteriùs applicata non penitùs improbanda.*

C'est ainsi qu'abusivement on se donne des maîtres, des juges qu'on écoute, qu'on récuse, dont on se pare, selon le besoin qu'on en a, *ad populum phaleras.* Pourquoi M. Pomme nous cache-t-il avec tout le soin du silence, qu'au chapitre cité & ailleurs, Hoffmann regarde comme remède principal & préservatif, l'usage intérieur & extérieur des eaux thermales ?

Je laisse à penser tout ce qu'on voudra de cette réticence vicieuse, qui n'est pas d'un candide cosmopolite, d'un citoyen, d'un physicien, d'un médecin, qui doit respecter la simplicité des novices dans l'art de guérir : *Debetur puero reverentia.*

Si la crainte des spasmes étoit une contre-indication des eaux thermales, dans la colique hystérique, l'éréthisme spasmodique de l'estomac & de ses orifices, sur-tout du pylore, étant plus grand dans la colique stomacale flatueuse-spasmodique, que dans la colique hystérique, la contre-indication seroit plus grande.

Dans la colique hystérique, le spasme ne s'oppose pas à la dilatation de l'estomac comme dans l'autre ; nous voyons des estomacs, dans la colique hystérique, ten-

us comme s'ils étoient soufflés, relevant la région épigastrique & en partie les voisines, formant une tumeur circonscrite & prominente presque herniaire, que la main suit dans son pourtour, & seroit rentrer, si la douleur & l'étouffement ne l'empêchoient.

Dans l'autre, la convulsion ne permet pas cette expansion des membranes stomacales ; elle est au plus haut degré d'intensité, avec des douleurs plus vives & plus suffocantes, qui ne permettent que peu ou point d'éruçtation, qui, hors de l'accès, est libre, fréquente, fatigante : l'estomac trop resserré & contracté ne fait point de saillie ; on ne peut le toucher du bout du doigt ; l'intromission du liquide même par cuillerée, est difficile ou impossible, augmente la convulsion, la douleur, la suffocation, &c.

Madame de P... nous donna à Bourbonne ce spectacle qui avoit été à Besançon tant de fois plus triste, & si cruel, qu'après avoir mis en usage les meilleurs moyens curatifs & prophylactiques, même des eaux minérales, sous les yeux & par les conseils de son ami M. Rougnon, professeur en Médecine, connu par plusieurs ouvrages, dont un sur l'irritabilité des nerfs, elle se détermina au voyage de Bourbonne.

XXXVIII. OBS. Madame S... près

Gray en Franche-Comté, âgée de dix-sept ans, d'un tempérament sanguin, vive & naturellement gaie, étoit tourmentée, depuis deux ou trois ans, d'une colique hyf-
térique, accompagnée de vomiffemens pres-
que continuels pour les alimens, soit soli-
des, soit liquides : à peine étoient-ils des-
cendus dans l'estomac, que ce viscère se
dilatoit & se gonfloit si prodigieusement,
qu'il falloit aussi-tôt qu'elle defferrât ses ha-
billemens pour en faciliter l'expansion &
se soulager. Alors, les régions épigastrique,
hypogastrique, même les hypocondres, se
soulevoient & représentoient une tumeur bal-
lonée, dont le pourtour étoit très-bien tracé
& circonscrit. La nonchalance, la difficulté
de respirer, les anxiétés, les nausées étoient
les tristes compagnes de cet état, & du-
roient jusqu'à ce que le vomiffement & le
relâchement survinssent. A mesure que
l'estomac s'évacuoit, les symptômes ci-
dessus diminueoient; mais ils étoient suivis
de grouillemens, de tiraillemens, de dou-
leurs d'entrailles, de borborygmes, que
des éructations dissipoiént pour faire place
à son enjouement & à sa vivacité ordi-
naire.

A l'approche de ses régles qui ne cou-
loient qu'en petite quantité, ou à l'occa-
sion du plus léger chagrin, elle éprouvoit
des suffocations allarmantes, des spasmes,

des convulsions universelles, la perte de
la voix & de la connoissance.

Les remèdes ordinaires, la dissipation,
l'exercice à pied & à cheval, ayant été
tentés inutilement, on l'envoya aux eaux de
Bourbonne en 1762.

Elle les prit pendant cette saison à pe-
tites doses, & particulièrement en boisson;
les répéta trois autres saisons, après lesquel-
les, & avec les précautions usitées, elle
a été entièrement délivrée de sa maladie.

XXXIX. OBS. Mademoiselle de Mon-
taron, femme-de-chambre de Madame de
Meaux, âgée de vingt ans, d'un tempé-
rament sèt & phlegmatique, fut attaquée,
en 1765, six mois après une couche,
n'ayant point eu pendant ce tems ses ré-
gles, de mouvemens spasmodiques & con-
vulsifs sur tout le côté gauche, suivis d'un
ferrement à la gorge, & de perté de con-
noissance qui dura quelques heures. Re-
venue de cet état, elle ressentit de l'en-
gourdissement & de la foiblesse dans le
bras qui avoit éprouvé les mouvemens
convulsifs. Une saignée faite à cette partie
malade l'affoiblit encore, une autre au pied
dissipa cet accident; mais les nerfs, depuis
cette premiere attaque, restèrent si mobi-
les & si sensibles, que la plus légère inquié-
tude, la plus petite frayeur lui causoit des

révolutions subites qui lui faisoient éprouver un mal-être, des angoisses, des suffocations qui, en la jetant dans les plus tristes réflexions, empoisonnoient tous les momens de sa vie par la crainte d'une mort prochaine & anticipée.

Quarante jours d'usage des eaux, en boisson seulement, & modérées pendant les mois de Juin & Juillet dernier, étant avec madame à Bourbonne, ont dissipé & ses craintes & sa maladie.

XL. OBS. Dans le courant du mois d'Octobre dernier, est arrivée à Bourbonne mademoiselle Cornibert, de Gray en Franche-Comté, âgée de dix-sept ans, d'un tempérament phlegmatique, triste, sombre & mélancolique, ayant le teint pâle, blafard, bien réglée; hémipléctique depuis un mois, à la suite d'un accès spasmodique & de violentes douleurs de tête; qui, après cinq semaines de boisson des eaux, de quelques pédiluves & minoratifs, s'en est retournée marchant, travaillant, & moins rêveuse, se proposant de venir perfectionner sa guérison le mois de Mai prochain.

Mademoiselle Cornibert, aujourd'hui 21 Mai 1771, de retour pour sa seconde saison, à un peu de foiblesse près du côté malade, qui ne s'apperçoit point en marchant, est dans le meilleur état possible.

Depuis son départ de Bourbonne, elle n'a fait d'autre remède que se purger tous les mois.

XLI. OBS. Sur les apparences, être estimé & se croire paralysé, être traité comme tel, si le grand zigomatique, le buccinateur & l'orbiculaire des lèvres sont dans cet état de spasme constant qui fait tourner la bouche, est un cas qui se présente souvent. M. Berthelot, baron de Baye, lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre de S. Louis, ancien commandant des deux compagnies de Cadets gentilshommes de Sa Majesté feu le roi de Pologne, & grand bailli d'épée de S. Diez, en 1763, jouant aux cartes, & avec la meilleure santé d'ailleurs, fut surpris, sans aucuns signes précurseurs, d'une contorsion de la bouche, qui donna l'alarme aux joueurs, à sa famille, &c. Dans moins de la huitaine, il partit pour Bourbonne.

Tout se passa du côté gauche de la face; la bouche tourna de la gauche à la droite du visage; l'eau, en gargarisant, ne pouvoit être poussée du côté gauche au côté droit; la rencontre des dents supérieures avec les inférieures étoit imparfaite, gênante, non régulière; le sifflement & la manière de cracher ne s'exécutoient pas avec la liberté & la direction naturelles; le son de la voix, ni plus forte ni plus foible,

étoit changé, sembloit partir d'un endroit plus profond que le gosier, *ab illice cavá*; un écoulement involontaire de la salive qui accompagne ordinairement la paralysie de la bouche, n'avoit point lieu, non plus que la déglutition forcée pour ce liquide, si son excédent ne s'épanche pas en entier par un des coins de la bouche.

Le muscle orbiculaire, dans ses portions palpébrales supérieures & inférieures, étoit bandé sur tout le globe de l'œil gauche, (dans la paralysie, l'œil droit auroit été l'affecté,) les targes étoient épais & rouges; le releveur propre de la portion supérieure ne pouvoit contre-balancer sa tension spasmodique, d'où l'œil, quoique bon, paroissoit enfoncé, plus petit que l'autre de moitié, ne s'ouvrant point & ne se fermant point complètement.

Pendant un mois, M. Berthelot usa des eaux en boisson, bains, douches, fomentations, gargarisatons, collyres; tout lui réussit: il partit de Bourbonne, ouvrant mieux l'œil, la bouche, se redressant sensiblement; il fit des progrès ultérieurs, & revint l'année suivante, non défigurés, guéri sans récidive.

Bien entendu que les eaux topiques furent appliquées au côté gauche de la face, & non du côté droit; ce qu'auroient exigé des

des symptômes paralytiques, & une contorsion de la bouche toute différente.

Il n'est pas moins essentiel de remarquer que ces topiques, qui ne furent point ménagés, sans donner dans les excès irrépréhensibles de l'usage de l'eau commune ou autre, auroient rengrégé une fluxion catharrale récente.

XLII. OBS. M. le marquis de Mondrainville, fort vigoureux, au-dessous de l'âge de cinquante ans, hémorroïdaire d'ancienne date, depuis quelques temps, éprouvoit, sans dérangement de santé, une cessation du flux hémorroïdal, qui jusquelà avoit été assez vague, non périodique & mensuel. En 1768, il eut une grande & longue disparte d'environ deux heures, qui l'étonna aussi peu, qu'elle consterna beaucoup ses amis & sa famille, qui de tout côté agissoient sans lui & demandoient conseil; Paris prononça pour les eaux de Bourbonne.

Cédant à l'intérêt public, à la tendresse de ses proches, aux instances de ses amis, de Caen en Normandie, il y vint en 1769, complaisamment, ne sachant pourquoi, protestant qu'il se portoit mieux que jamais, qu'il lui avoit fallu obéir pour ne fâcher personne: il avoit cependant la voix moins forte que du passé, les jambes moins fermes, la visière de l'œil gauche légèrement affecté.

tée; dormant & mangeant bien au reste, & plus satisfait & plus gai que jamais.

Entr'autres ressources, comme il s'étoit agi d'une vieille gale, mal guérie pendant ses campagnes, qu'il regardoit comme un rêve, quoiqu'elle eût porté sur les poumons autrefois, on lui avoit proposé un cautere ambulant, fait avec des mouches, qu'il ne voulut pas souffrir.

Il fit deux saisons, chacune d'un mois, avec un moindre repos intermédiaire. La premiere, qui fit employer la boisson & les bains, se passa bien: la seconde ne lui ressembra point; il y eut des accidens graves & effrayans pour les assistans, jamais pour le malade.

Si la triste & sôcieuse prévoyance, l'envie de faire des remèdes décelent l'affection hypocondriaque, la sécurité pleine & confiante qui les éloigne, qui en marque le besoin, qui enleve le sage aux précautions sages, indique un ébranlement dans le genre nerveux, qui peut être aussi fâcheux qu'un autre dans ses révolutions. Cette disposition, moins commune que la premiere, au milieu de la seconde saison, fit éprouver au malade quelques mouvemens convulsifs à l'œil affecté & à la face du même côté; il ne s'en apperçut point; la compagnie, seule témoin de ces mouvemens extraordinaires & irréguliers, l'en-

gaga à se retirer & le conduisit chez lui.

Les eaux furent suspendues, le cautere remis sur le tapis. Dans ces entrefaites, un délire sourd, fugitif, qu'on distinguoit à peine, quelques mouvemens involontaires, rares au bras gauche, furent suivis d'une apoplexie sympathique, avec tout le cortège de l'apoplexie foudroyante.

Elle dura trente-six heures, au bout desquelles le malade qui avoit été saigné du bras, du pied, sans sentir la plus petite douleur qu'auroient dû exciter des coups de lancette répétés, & profondément enfoncés, revint à lui aussi promptement qu'il étoit tombé dans ses accidens, sans se souvenir de rien. Avant eux, les axes visuels étoient devenus inégaux; ce qui se lisoit, étoit le plus haut qu'à sa place; la plume commençoit une ligne, pour la finir une ligne plus haut ou l'entre-mêler de mots placés au-dessus d'elle, &c. Ce défaut resta.

On avoit eu recours de bonne heure, par un exposé fidèle & détaillé, au conseil de Paris, qui insista sur l'application des mouches cantharides, & la continuation des eaux; ce qui fut exécuté.

M. de Mondrainville partit avec son cautere, l'inégalité de la vue; & par sa lettre du 29 Novembre 1770, il écrit: » Je ne puis trop me louer des eaux; j'ai » oublié l'équivoque de mes yeux: arrivé

» à Paris, les rayons visuels étoient réunis au même centre, & je n'y ai connu depuis aucune incertitude. J'ai gardé assez long-temps les mouches, & il y a plus de six mois que je ne m'en fers plus; je ne connois pas le plus petit mal de tête, & je me porte à merveille. Ce détail est aussi vrai que les sentimens avec lesquels &c. »

XLIII. OBS. La paralysie & le spasme des yeux ont leurs causes procatartiques: si elles sont assez violentes pour porter sur la totalité & la profondeur des globes, une paralysie incurable ou la goutte-sereine (*amaurosis*) en est la suite; si elles le sont moins, si elles n'irritent ou blessent que quelques parties intérieures ou adjacentes des globes, si l'irritation ou la lésion sont imparfaites, si l'atonie ne prend point la place de la secousse & du spasme, les accidens consécutifs peuvent finir heureusement: les coups de soleil en fournissent des exemples.

M. de Vassimont, président à la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc, resta exposé à un soleil fort, la veille de la Pentecôte: le lendemain, au réveil, se portant bien, il vit double; & la paupière supérieure étoit bandée sur le globe, sans que son releveur pût le dégager; l'œil étoit fermé à moitié.

Il vint à Bourbonne en 1765, un mois après, où il resta trois semaines pour boire & se baigner. La douche ordinaire étoit reçue vingt minutes sur la nuque, & ensuite on la servoit sept minutes, à la grosseur d'un tuyau de plume, à jet continu sur la paupière; on y joignoit la baignoire de l'œil. Il y reçut quelque soulagement.

A deux lieues de Bourbonne, à son arrivée de nuit à l'abbaye de Morimont, entrant dans une salle, il y vit les lumières & autres objets à l'ordinaire, sans mélange & sans duplicité.

Il n'a eu depuis aucune douleur, aucun ressentiment, aucune incommodité à l'œil, & continue à jouir de sa bonne fanté; ce sont ses propres expressions.

XLIV. OBS. M. de Saint-Marc, secrétaire du Roi, munitonnaire général des vivres méridionaux, usa des eaux de Bourbonne avec succès, en 1766, pour contorsion spasmodique de la bouche; il ne s'en est point ressenti depuis, malgré un travail immense & journalier: il est en Corse actuellement pour les affaires du Roi. On lui avoit appliqué à Paris des mouches cantharides.

Obstructions & autres Maladies chroniques.

XLV. OBS. M. Pomme, après avoir

blâmé, je ne sçais où, Baglivi, & l'avoir approuvé, se place entre Sydenham & Boerhaave, pour donner raison à l'un ou à l'autre (a). Boerhaave, dit-il, n'a jamais voulu reconnoître d'autre cause de la jaunisse périodique, que l'épaississement de la bile; Sydenham croyoit que les couloirs du foie se bouchoient plus d'une fois sans vice de la bile, & simplement par le rétrécissement de leur calibre.

M. Pomme, étonné qu'on laisse la question indécise, la résout en faveur de Sydenham, & fournit preuve de la solidité de son système, (un système! à ce grand homme qui abhorroit l'esprit systématique, & qui lui a, en quelque sorte, porté le dernier coup!) par une guérison dûe aux délayans, à l'exclusion des stimulan.

Sans entrer dans aucune discussion sur cette guérison que je revendiquerois, que les eaux minérales auroient opérée, madame la comtesse de B... qui vint à nos eaux, en 1765, pour une jaunisse périodique, après avoir employé les délayans, même les eaux de Vals, les bains domestiques, pendant très-long-temps sans aucun soulagement, fut guérie par l'usage des stimulan, suivi de celui de nos eaux en

(a) Page 393 de son Traité, quatrième édition; Tome II.

boisson, où elle resta un mois, par les conseils de M. Athalin, professeur en médecine en l'université de Besançon, & de M. Bouvenot. Toutes les fois que cette jaunisse furannée se montrait, elle amenoit les douleurs les plus vives, laissoit tout le corps roué & fatigué: elle étoit aussi régulièrement périodique qu'une fièvre intermittente; se passoit, comme elle, pour un tems, &, comme elle, revenoit pour un autre tems: les règles ne couloient point.

XLVI. OBS. M. de V... avoit essuyé plus d'une colique hépatique, & quelquefois le véritable ictère, des embarras au foie. M. Sallin, son médecin, opposa à ses accidens tout ce qui est de l'art; hépatiques, amers, délayans; ils ne cédoient pas entièrement: il accusa la vésicule du fiel, crut qu'elle contenoit de la bile épaissie, concrète & même calculeuse; il l'envoya aux eaux en 1767.

Il arriva dans le marasme, avec l'ictère noir, menacé de la dernière catastrophe. Il buvoit les eaux depuis une livre jusqu'à quatre par matinée: au quinzième jour de boisson, le malade eut de la tension à l'hypocondre droit, & à une grande partie de l'épigastre; des flatuosités, des nausées, le vomissement, des anxiétés, le resserrement de la poitrine, des douleurs & des exa-

cerbations plus cruelles que jamais. Il étoit trop toible pour soutenir le bain : on appliqua un cataplasme de boues minérales sur la région du foie. (Dans ce cas, il tient lieu d'émolliens & de bain partiel.) Dans le jour, des déjections bilieuses, gluantes, abondantes, plus fréquentes, tantôt vertes, tantôt jaunes, dégagerent successivement la région du foie ; & une pierre biliaire très-dure, du volume d'une grosse aveline, qui avoit forcé l'ouverture étroite du conduit cholédoque dans le tube intestinal, s'y trouva confondue avec des pelotons de bile poisseuse ou coagulée.

Le lendemain, le malade se trouva mieux que lorsqu'il étoit arrivé ; il continua sa boisson encore quinze jours, & recouvra sa santé, qui vraisemblablement auroit été constante, si un régime aussi inconsideré qu'indiscret n'eût depuis peu aiguisé le ciseau d'Atropos.

On peut voir sur les pierres biliaires ; cause commune des coliques hépatiques qu'elles produisent presque inévitablement, qui se sont rencontrées jusqu'à trois cents où d'ordinaire la vessie urinaire n'en contient qu'une, amenée plus souvent que née dans sa capacité, les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, F. Hoffinan, M. Lieutaud qui, énumération faite des remèdes, finit par avertir que les eaux minérales,

tant froides que thermales, doivent être préférées à tous ces remèdes (a).

XLVII. OBS. Le nommé Joseph, de Vaudrey en Franche-Comté, âgé de vingt-cinq ans, portoit depuis plusieurs années une obstruction aux deux lobes du foie, si considérable, que leur volume occupoit l'hypocondre droit, la région épigastrique, l'hypocondre gauche, dépassoit de plus de quatre pouces les fausses côtes, & recouvroit tout l'estomac. Le cartilage xiphoidé recourbé en dehors, le ventre très-élevé & tendu, représentoit celui d'une femme grosse de neuf mois ; le degré d'engorgement étoit si grand, que les parties obstruées offroient sous les doigts, en les palpant, une résistance semblable à une pierre ou tous autres corps durs.

La peau plombée, le blanc des yeux couleur de suie, la bouche pâteuse, amère, ainsi que la salive, la respiration lourde & difficile, les anxiétés, les nausées, les lassitudes, le pouls petit & concentré, une soif vague, une constipation opiniâtre, le sommeil inquiet & agité, le dégoût, l'air sombre & mélancolique, sembloient bientôt annoncer la destruction du malade.

Allarmé avec juste raison sur son sort,

(a) Précis de Médecine pratique, page 594, Tome 1, troisième édition.

& attaché à la vie , malgré sa situation pénible & misérable, il consultoit par-tout, par-tout demandoit du secours , & fit une multitude de remèdes sans succès. Des personnes charitables l'adresserent à feu M. Normand, médecin à Dole , qui , après un examen sérieux , lui conseilla les eaux de Bourbonne. Quelques secours que la charité lui procura, le mirent en état de faire ce voyage ; il s'y rendit au mois de Mai 1758.

Le lendemain de son arrivée, je le mis à l'usage des eaux en boisson, qu'il commença par deux gobelets de sept onces chacun, bus à trois-quarts d'heure d'intervalle, & augmentés de deux en deux jours, avec les mêmes précautions, jusqu'au nombre de huit.

Au bout de vingt jours, je mis un jour intermédiaire entre chacun de ceux de boisson, & les lui fis encore continuer ainsi vingt autres jours, pendant lesquels je lui fis prendre quelques minoratifs qui ne produisirent que très-peu d'effets ; mais les urines fournissoient abondamment.

Pendant son mois de repos, pour recommencer ensuite une autre saison, il fut attaqué de la rougeole qui étoit épidémique à Bourbonne. Son invasion s'annonça par des symptômes qui me firent appréhender pour lui une fièvre ardente. Un délire sourd accompagné de disparates, une

respiration très-pénible, un mal de gorge suffocant, m'embarassoient sur l'application de la saignée, à cause de son état. Cependant je cédai aux accidens les plus pressans, & lui en fis deux, malgré les bonnes femmes qui me dirent que j'allois le tuer, qu'il valoit mieux lui donner du vin ; (opinion que l'on a encore bien de la peine à vaincre parmi le vulgaire :) elles apportèrent du calme. Une simple tisane légèrement nitrée, & quelques lavemens émoulliens, firent tranquillement parcourir à la maladie tous ses périodes, & le mirent en convalescence.

Bien rétabli, je lui fis faire une seconde saison, en tout semblable à la première, après laquelle il partit un peu soulagé. Pendant l'hiver, il éprouva encore du mieux, & fit quelques petits ouvrages : l'année suivante, il vint répéter ses mêmes exercices, qui lui réussirent très-bien. Depuis ce tems, quoiqu'il lui reste encore un léger embarras au grand lobe, il s'est livré à tous les ouvrages les plus pénibles, qu'il a très-bien soutenus.

XLVIII. OBS. Le nommé Antoine Gril-lot, du même village, âgé de vingt-quatre ans, à-peu-près dans le même cas que Joseph, après avoir usé des eaux de Bourbonne, comme lui, pendant les années 1760, 1761 & 1768, a été guéri.

XLIX. OBS. Mad. G... de Dijon, âgée de vingt-cinq ans, ressentoit depuis quelques années une douleur sourde, profonde, dans la région iliaque gauche, qui s'étendoit à l'aîne & à la partie supérieure & antérieure de la cuisse du même côté, avec difficulté de se mettre à genoux & de se tenir bien droite. Insensiblement, elle augmenta & devint plus gênante: il falloit, pour qu'elle souffrît moins, qu'elle desserrât ses jupons, & s'assît de manière que les cuisses fléchies fissent angle aigu avec le tronc.

Cette douleur, que dans son principe l'on regardoit ou comme un épanchement laiteux dans la duplication du ligament large, ou comme une sciatique naissante, fit employer les remèdes connus & usités en pareil cas, mais sans succès. Leur inutilité engagea à examiner & palper les choses avec toute l'attention possible. On reconnut alors que la maladie étoit une obstruction de l'ovaire, pour laquelle on tenta encore en vain les apéritifs & les fondans intérieurement & extérieurement. Le progrès de la maladie, sous l'usage même de ces remèdes, détermina son conseil à l'envoyer aux eaux de Bourbonne, en 1763. L'ovaire étoit alors gros comme une demi-bouteille.

Mad. G... les employa cette année en boisson, bains, & application de boues,

Elle est venue encore les répéter de la même manière deux autres années, après lesquelles elle s'est trouvée guérie.

L. OBS. Mad. Borel, de Neuchâtel en Suisse, vint aux eaux en 1763, menacée d'une phthisie symptomatique; une toux opiniâtre, qui excédoit les bornes d'un rhume ordinaire, qui avoit ses quintes vives & journalières, alloit toujours en augmentant; les jambes diminoient toujours de plus en plus, & le reste du corps à proportion: elle étoit pâle, jaune, avoit perdu ses couleurs naturellement rouges, animées par le feu de la jeunesse; ses crachats changeoient de goût, devenoient un peu amers, il s'y mêloit quelque teinte de sang; une fièvre lente, qui avoit des exacerbations nocturnes qui troubloient le sommeil, étoit de la partie, avec douleur dans la poitrine, & un appétit vague; les ongles devenoient crochus; les cheveux tomboient.

A cet état, étoit jointe une obstruction au foie, bien plus ancienne que lui de près de deux ans; les règles ne couloient plus.

M. de Sault (a) dit que, dans la phthisie, il a constamment trouvé des embarras très-considérables dans le foie; qu'il est surpris de ce que les auteurs n'en aient point fait mention; que cette attention est impor-

(a) Pag. 338, Tome I.

ante, relativement aux vues curatives qu'il prétend, comme quelques autres, remplir par les apéritifs. On avoit encore affaire à une petite gale sèche, (*scabies canina*), qui, par des boutons infiniment menus & multipliés, le visage excepté, couvroient tout le corps: elle tenoit quelque fanie, qui se changeoit en croûte aride, jusqu'à ce qu'on l'écorchât en la grattant, & ne donnoit presque point de relâche.

Cette gale, à laquelle on avoit déjà mal-à-propos opposé des topiques gras & suspects, fixoit toute l'attention & les inquiétudes de la malade: elle négligeoit tout le reste; elle seule l'occupoit, en exigeant qu'on s'en occupât aussi uniquement. On lui refusoit toute espèce de topiques: (la gale, qui doit être traitée en sous-ordre, attaquée de front, fit plus d'un pulmonique:) ce refus lui parut d'autant plus révoltant, qu'il fut agité si on lui permettoit de baigner. Nous nous méfions autant des bains, que nous avons de confiance à la boisson, dans la fièvre; & il paroît qu'à Plombières on pense de même. M. le Maire (a), qui regardé ces eaux comme anti-quartes, ne veut pas même que les fébricitans s'exposent à la vapeur de ces eaux, dans lesquel-

(a) Dom Calmet, Traité historique des Eaux de Plombières, page 307.

les ils doivent bien se donner de garde d'entrer.

La poitrine redoubloit la méfiance. On essaya des bains tempérés: ils ne nuisirent point; ils soulageoient le prurit, qui s'oublloit sous l'eau, & restoit, après le bain, comme suspendu: ils furent continués sans contredit, & furent la consolation de la malade, qui baignoit le corps entier tous les jours, ou de deux l'un, pendant une heure; & prenoit, sans jamais y manquer, avant de se coucher, un demi-bain de demi-heure. La boisson fut placée, pendant deux mois, depuis une livre d'eau jusqu'à deux; si elle ne purgeoit pas, quelquefois on la rendoit purgative, ou l'on purgeoit; souvent on donnoit des pillules aloétiques, martiales, sulfurées, mercurielles, antimoniales, des extraits amers.

Elle quitta les eaux peu avancée: la gale, la fièvre n'étoient que diminuées; l'obstruction resta la même; les règles ne reparurent point; la poitrine étoit moins souffrante.

Elle revint l'année suivante, moins maigre, moins galeuse, n'ayant plus de fièvre; ne sentant plus sa poitrine, avec une diminution sensible de l'obstruction, & réglée.

On ne fit, pendant plus de six semaines, que répéter les pratiques & les exercices de

l'année précédente ; les progrès furent lents encore ; & il fallut en espérer d'ultérieurs, du tems & de la patience, non en vain.

Le 25 Décembre 1770, M. Borel écrit :
 » Madame se porte des mieux depuis son
 » retour ; j'ai obligation aux eaux de m'avoir
 » rendu mon épouse plus jeune, plus gaie,
 » ne cherchant que les occasions de sauter,
 » danser ; au bout de dix-huit mois, elle m'a
 » fait cadeau d'un garçon vigoureux : nous
 » sommes d'autres personnes, &c.»

LI. OBS. Chrystophe Picard, âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament robuste, fermier sur la souveraineté d'Aigremont, près Serqueux, au 15 Juillet 1762, portoit depuis un mois une fièvre intermittente, dont le type n'avoit rien de régulier ; sa premiere apparition fut en double-tierce, ensuite quotidienne & simple alternativement.

Les accès étoient violens, de dix-huit heures, précédés d'un frisson d'une heure & demie. Sa répugnance invincible pour la répétition de la saignée, qu'il assuroit précisément l'avoir réduit dans son état pitoyable, fit qu'à une premiere visite il fut seulement purgé, & émétisé suffisamment dans le tems de la rémission.

De-là il passa au quinquina combiné avec le nître purifié, & rendu purgatif avec le diagrede ; il en prenoit de trois jours l'un ;
 &

&, après neuf jours d'usage, la fièvre devint tierce-simple ; les accès ne duroient plus que huit à neuf heures.

Le malade ne voulut plus de quinquina ; il prit des aposesmes amers, préparés avec les sommités de petite centaurée & de chamédris, pendant huit jours : on n'obtint rien ; au contraire, les accès sembloient se rapprocher & devenir plus longs.

Il fut remis au quinquina associé avec le sel ammoniac, le sel d'absinthe, le nître & la poudre de cloportes, incorporés avec le sirop capillaire & le miel ; il avoit alors des obstructions au foie & à la rate d'un volume énorme : on ne pouvoit les sentir pendant les accès, parce que le bas-ventre se tendoit comme un ballon, & se météorisoit. Dans le tems de la rémission, en palpant la région du foie, on le trouvoit tuméfié, ce qui ne se présente jamais s'il est sain : son épaisseur, qui devient de plus en plus mince, & comme tranchante vers le côté gauche & en devant, se distinguoit sensiblement par son tranchant même.

Après ce dernier opiat employé neuf jours, la fièvre devint quarte & tierce alternativement ; on étoit dans le mois de Septembre.

M. Groslevin, mon confrere, qui voyoit le malade, crut n'avoir plus rien à ajouter à ce traitement que les eaux voisines, qu'il

ſçavoit être employées avec ſuccès dans les fièvres-quartes.

Le marafme, l'infomnie, l'œdème des pieds & des jambes, la face hippocratique, le dégoût abſolu, tout marquoit l'état de deſeſpéré du malade, qui ne pouvoit plus quitter le lit, tant il étoit accablé & exténué.

Il but les eaux à deux priſes par matinée, chacune de huit à dix onces : heureuſement la fièvre ne ſurvenoit que l'après-midi ; la boiſſon ne fut point interrompue ; elle rendit les deux premiers accès plus violens.

Après douze jours de boiſſon, la fièvre diminua ; elle fut augmentée juſqu'à deux livres, & pouſſée juſqu'au dix-neuvième jour ; deux accès manquèrent : on fit repoſer le malade.

Il fut purgé trois fois minorativement pendant ſa boiſſon ; il n'eut plus de fièvre juſqu'au 25 Novembre, jour que ſes amis avoient choiſi pour l'aller féliciter ſur ſa convaleſcence. Par reconnoiſſance, il leur donna à déjeûner à huit heures du matin, & voulut leur faire face à table. A quatre heures du ſoir, il fut ſaiſi d'un grand accès de fièvre, qui ſe prolongea juſqu'au lendemain midi. Il fut purgé le ſurlendemain, & prit des eaux pendant huit jours, à deux livres par matinée : la fièvre diſparut pour toujours.

Il paſſa l'hiver aſſez bien ; & dès le retour du printems, ſes obſtructions n'étoient pas encore fondues, il répéta l'uſage des eaux pendant douze jours, quinze jours au mois de Mai, autant en Septembre : ſes obſtructions ſe diſſiperent entièrement ; & depuis il a joui d'une bonne ſanté, travaille aux ouvrages les plus pénibles de la campagne.

LII. OBS. Le fils aîné de M. Aubert, ſub-délégué à Bourbonne, âgé de quinze ans, eut, dans le courant de l'été 1763, une fièvre intermittente qui ſe montra d'abord en tierce ; les accès étoient précédés d'un frifſon de trois quarts d'heure ou d'une heure, duroient depuis dix, douze, juſqu'à quinze heures, & ſe terminoient par une ſueur peu abondante ; ils revenoient aſſez régulièrement l'après-midi : au troiſième, je lui fis une ſaignée dans le fort de la chaleur, & lui plaçai, pendant la rémiſſion, un émétique ; je lui ordonnai de garder un bon régime & de boire abondamment.

Cette première évacuation fut ſuivie d'un minoratif & de quelques priſes de quinquina nîtrées, & rendues purgatives par l'addition de ſix grains de diagrède, toujours placées dans les tems de rémiſſions. Les paroxiſmes diminuèrent ; les ſueurs devinrent plus abondantes, & la fièvre ceſſa ; mais la mauvaiſe diſpoſition des organes, de la digeſtion & des parties voiſines, la fit

bientôt reparoître; elle devint erratique: Les accès se montroient, tantôt en tierce, tantôt en double-tierce, d'autres fois en quarte ou double-quarte; ils cessoient pour un tems, revenoient pour un autre, & toujours avec les mêmes variations.

Ce nouveau caractère me fit abandonner la méthode du premier traitement, & porter mes vues du côté des viscères du bas-ventre; en les palpant, je trouvai le grand & le petit lobe du foie durs, obstrués: en conséquence, je lui prescrivis nos eaux en boisson. Leur usage modéré & proportionné à son âge pendant quarante jours, à différens intervalles, a fondu l'obstruction & détruit sans retour la fièvre.

LIII. OBS. M. Aubert, frere cadet de celui-ci, pour une fièvre lente, accompagnée d'une toux aigre & quinteuse, s'est très-bien trouvé de l'usage des eaux en boisson, coupée avec moitié & un tiers de lait.

LIV. OBS. Dom Guai, religieux Bénédictin au prieuré de Bourbonne, fut attaqué, en 1740, d'une fièvre-quarte opiniâtre qui éluda pendant long-tems l'action des délayans, évacuans, fébrifuges, apéritifs, & qui ne céda que pour quelques tems à de très-fortes doses de quinquina combiné avec les martiaux, les cloportes, & différens fels, tant neutres qu'alkalis fixes.

Au moyen de ces remèdes, les intermif-

sions étoient d'un mois tout au plus, après lequel la fièvre renaissoit comme auparavant.

Ces alternatives ont subsisté pendant plusieurs années, & se sont enfin bornées à un seul retour, qui avoit lieu tous les ans dans le courant d'Août ou Septembre, (premiere époque de l'invasion de la maladie,) & duroit tantôt plus, tantôt moins. Il s'annonçoit toujours par un accablement, prostration de force, du dégoût, un air triste, sombre, mélancolique, & de légères horripilations. Ces récidives constantes & régulières me firent soupçonner quelques engorgemens dans les viscères du bas-ventre, qui en entretenoient le levain, & me déterminèrent à lui conseiller, en 1764, la boisson de nos eaux.

Un usage de trois quinzaines qu'il en fit, pendant lesquelles elles étoient servies depuis une livre jusqu'à trois par jour, avec quelques minoratifs, un repos intermédiaire & assez long entre chacune d'elle, l'ont entièrement délivré de ces retours inquiétans. Un accès de sciatique violent qu'il a ressentit l'année dernière, a également cédé à dix jours de boisson; il jouit présentement de la meilleure fanté.

LV. OBS. L'automne dernier, le fils du nommé Pierre Gevrai le jeune, de Bourbonne, âgé de six ans, fut attaqué d'une

fièvre-tierce bien caractérisée. Elle s'annonçoit par un frisson d'une demi-heure, trois quarts-d'heure; ensuite la peau devenoit sèche, brûlante, le visage rouge, la soif ardente; duroit neuf à dix heures, & se terminoit par une moiteur. Je la combattis par une diète humectante, délayante, une eau émétisée, des anthelmintiques mercuriaux rendus purgatifs, des absorbans, & quatre prises de douze grains chacune de la poudre fébrifuge d'Helvétius. Ni le régime, ni ces remèdes ne produisirent rien; tout devint inutile.

Les forces & l'appétit se perdirent; il n'avoit plus sa gaieté & sa vivacité ordinaires, le visage devint pâle & bouffi, le ventre dur & tendu, les extrémités supérieures & inférieures grêles; une toux âcre & continue se mit de la partie, & ne lui laissoit pas un moment de relâche.

Je crus ne pouvoir mieux faire que de lui conseiller les eaux de Bourbonne; d'abord il les prit coupées avec un tiers de lait, ensuite pures. Vingt jours de leur usage, selon cette méthode, lui ont rendu ses forces, son appétit, & enlevé sa toux & sa fièvre.

LVI. OBS. Le sieur Valferdin, marchand chamoiseur à Bourbonne, à l'âge de trente-cinq ans, se trouvoit, en 1750, pesant, mou, décoloré, *virore quodam albicans*, tendant à la bouffissure, ne se soutenant point avec

vigueur sur ses jambes; les digestions étoient lentes, l'appétit équivoque, la respiration difficile, en montant ou marchant plus fort qu'à l'ordinaire; il étoit tantôt constipé, tantôt dévoyé, urinoit abondamment ou peu; les urines étoient alors comme de la grosse bière rouge, sédimenteuses & briquetées; toujours triste & mélancolique, il ne travailloit qu'avec peine & sans goût, touchant au plus haut degré de cachexie, & à cet état qu'Hippocrate paroît désigner sous le nom de *grandes rates*; la bile se répandoit par intervalle sur toute l'habitude du corps; la bouche, l'haleine étoient d'une mauvaise odeur; les gencives étoient tendres, blafardes, & pour peu qu'il y touchât avec le doigt, ou qu'il mâchât fort, saigneuses; il saignoit du nez de tems en tems; la peau avoit des taches noires, contenoit dans son épaisseur, ou recouvroit de petites tumeurs inégales, quoique rares, ainsi que les taches; le sommeil étoit inquiet, fatigant, accompagné de rêves lugubres, plus profond & moins long que dans l'ordre naturel.

En automne, une fièvre-quarte se mêla de la partie; ses accès étoient de douze à quinze heures: une toux aigre & convulsive, qui commençoit & finissoit avec eux, étoit plus à charge que la fièvre; elle donnoit des maux de tête affreux, & exprimoit

du sang des poumons, qui teignoit les crachats peu copieux, difficiles à obtenir.

Cette conjoncture remuoit l'ignorance & la jalousie : il y avoit peu que l'usage des eaux étoit admis contre la fièvre quarte à l'hôpital militaire ; le médecin les ordonna au malade & les lui fit boire : tous étoient attentifs à l'événement ; les vœux funèbres & salubres s'entre-croisoient : il se déclara en faveur de ceux-ci. Cet assassinat du malade, publioit-on, qui devoit préparer un trophée sans égal pour la Naisade de céans, fut nul : *Nubes & inania*.

La cure fut lente & épineuse : tous les accidens augmentèrent, comme c'est l'ordinaire ; les accès devinrent plus longs & plus violens ; la toux étoit plus convulsive, plus accablante, plus fréquente, les crachats plus sanguinolens ; la bouffissure, en faisant des progrès, menaçoit de leucophlegmatie ; il y avoit plus de six semaines que le malade buvoit les eaux, selon les mesures qu'exigeoient ses forces, & les circonstances fort variables de la maladie.

Avec un mauvais régime très-souvent blâmé en vain, (il mangeoit, au milieu de ses accès des omelettes, & se régaloit de vin nouveau,) la suspension des eaux, quelques doses de quinquina, accordées plus à l'impatience du malade, & à l'inquiétude des assistans que l'on entretenoit aisément

& avec soin, qu'à la nécessité d'en donner, en deux mois, une fièvre-quarte qui auroit pu durer plus d'un an, finir par l'hydropisie, fut terminée sans récidive, avec la cachexie dont elle étoit le symptôme le plus pressant & le plus effrayant, au milieu de l'hiver, qui fut des plus rudes, & ne se fit pas même ressentir.

On commença à l'hôpital, en 1745, à combattre les fièvres-quentes réfractaires par les eaux ; la confiance en elles étoient chancelante, & les cas qui se présentoient étoient rares : le hasard les faisoit naître ; on n'y envoyoit personne : les eaux, loin de passer pour fébrifuges, étoient prosrites, & la fièvre, de quelque nature qu'elle fût, étoit l'étiquette de proscription la plus sûre pour tout malade.

Une fièvre mal éteinte, qui renaissoit au milieu de l'usage des eaux, fournissoit quelquefois à l'observateur au guet l'occasion rapide d'une guérison constante ; il marcha d'un pas plus assuré ; & les fébricitans arrivoient exprès à l'hôpital, pour y trouver un remède que l'inutilité ou l'infidélité des autres leur rendoit cher.

Depuis 1750, des observations solides & irréfragables ont engagé les médecins & les chirurgiens des hôpitaux militaires des différens corps, à envoyer tous les ans

ces malades aux eaux : elles se font multipliées, & ont acquis ce caractère de vérité que donne en médecine l'expérience répétée. En 1770 seulement, on en a compté cinquante : les régimens de Foix & de la Reine, infanterie sur-tout, ont fourni à l'hôpital vingt-sept malades qui, pour la plupart, y sont arrivés moribonds, & en sont sortis guéris de fièvres d'un an, dix-huit mois, deux ans ou plus.

Il m'auroit été facile de rapporter ces guérisons cathégoriquement, mon ami ne m'auroit pas refusé là-dessus les notices nécessaires; j'ai crain d'être trop long sur cette matiere qui ne tariroit point, les répétitions, la monotonie des tableaux, qui d'ailleurs, s'il y en a qui soient, comme je n'en doute pas, susceptibles de nuances assez distinctives pour que, mis l'un à côté de l'autre, ils ne produisent pas en tout le même point de vue; ce doit être l'ouvrage de MM. les officiers de santé, qui sçauront les apprécier & leur donner les jours convenables.

Cependant ces MM. ne peuvent avoir d'exemples tels que celui du petit Gevrey, & ce dernier. Si M. Bouvard est le premier qui, pour la colique du Poitou minérale que nous ne connoissons point, a conseillé nos eaux avec succès à M. le vicomte de la

Rochefoucauld, il l'est aussi pour les avoir conseillées à un fébricitant qui n'avoit pas cinq ans, avec le même succès.

LVII. OBS. Le gros bon sens que demande M. Preffavin à M. Pomme (a) apprend que les enfans sont délicats, plus sujets aux convulsions que les adultes; qu'il ne faut pas être un Hecquet, un Gauthier Harris pour le sçavoir, ni fort prévoyant pour croire que les dispositions de l'enfance puissent s'étendre au-delà du berceau & durer toute la vie, se renouveler au moins dans l'âge adulte, non-seulement chez des femmes que l'idioçrase rapproche beaucoup du tempérament radical & primitif, mais aussi chez quelques hommes: l'abus des six choses non naturelles seul peut ramener ces dispositions supprimées, pour partie, par la force & la crue de la fibre, le genre de vie: *Natura recurrit.*

Le petit malade, M. de Chézeau, avoit eu la fièvre-quarte pendant l'hiver: une obstruction monstrueuse qui remplissoit exactement la moitié du ventre, qui s'étendoit depuis le cartilage xiphoïde jusqu'au pubis, en suivant au juste la direction de la ligne blanche, effraya les parens, il fut envoyé à Bourbonne en 1761.

(a) Journal de Médecine, mois de Septembre 1770, page 246.

Quatre jours après son arrivée, je le mis à la boisson des eaux; il les but depuis huit onces jusqu'à une livre, une livre & demie; on les servoit par petits gobelets de quatre onces chacun, & à vingt minutes d'intervalle; il les continua dix-huit jours de suite, pendant lesquels il fut purgé deux fois; le reste du mois fut employé à les boire de deux jours l'un, après lequel il fut encore purgé & se reposa.

Pendant la première quinzaine de boisson, la fièvre augmenta, les accès devinrent plus longs, plus effrayans; & , quoique j'eusse prévenu de leur retour & de leur augmentation, ils donnerent de l'inquiétude & aux parens & aux personnes qui en avoient soin. Pendant son repos, ils diminuèrent beaucoup, & enfin disparurent après la seconde saison, où tous les exercices de la première furent répétés.

Point de subterfuge, M. Pomme. Si je vous estimois bien persuadé de votre racornissement des nerfs dans les vapeurs, très-réel & très-important à votre avis, & que cet enfant eût été le vôtre; que, malgré vous, on lui eût fait prendre des eaux thermales, sur-tout de Bourbonne, on vous auroit arraché les entrailles, vous auriez cru tout perdu. Vous voyez cependant qu'il n'en est rien; & je veux bien encore, pour vous éviter la peine d'écrire, & vous épar-

gner les soins de vous procurer des moyens, bons ou non, de mordre les Observations de mon Mémoire qui sont pour vous d'airain, *indormis, inhians*, vous dire qu'il est sous vos yeux, & que, si vous voulez vous donner la peine d'aller chez M. de Provencheres, maître de la chambre aux deniers du roi, vous y verrez un aimable adolescent que les eaux n'ont ni desséché ni racorni.

Les sels médicinaux, tant fixes que volatils, les fixes sur-tout, sont anti-quartes; plusieurs ont pensé comme le docteur Scaop, si je ne me trompe, dans les Essais d'Edimbourg, que les sels avec les différentes substances auxquelles ils sont unis, tirés des eaux par évaporation, pris intérieurement, produisoient les mêmes effets que ces eaux même. M. le Maire, qui a pratiqué si long-tems à Plombières, ne favorise point cette opinion (a); ce qui n'est pas étonnant: ces eaux ont si peu de sel, qu'il seroit difficile ou impossible de faire avec elles des épreuves très-souvent répétées & conséquentes; on seroit mieux fondé à croire que le sel marin, par exemple, conserveroit la vertu de l'eau de mer, ce qui n'est pas (b). Si l'insolation le dénature, l'évaporation, faite

(a) Traité historique des Eaux de Plombières, par dom Calmet, page 146.

(b) Voyez *Dissertatio de usu aquæ marinæ Rinzardi Russel*, page 193.

même au bain-marie & dans des capsules de verre, laisse notre sel encore plus dégénéré, sans compter la perte du véhicule propre, fabricant, nourricier, que rien ne peut suppléer.

L'insolation & le feu, quoique l'un plus que l'autre, altèrent les sels naturels, qui par-là différent beaucoup des sels factices.

Sans consulter les Annales chymiques, je vois dans le Testament politique du cardinal de Richelieu : « Que les pays du Nord sont » privés de la chaleur nécessaire pour faire » le sel ; & ceux situés au-delà du quarante- » deuxième degré de latitude, comme est » l'Espagne, font un sel trop corrosif, » qui mange & détruit les chairs au lieu de » les conserver : la France seule se trouve » dans un climat tempéré propre à faire le » sel : aussi est-ce une des grandes richesses » de ce royaume, & ce que j'ai connu de » surintendans, les plus intelligens égalent le » produit de l'impôt du sel levé sur les salines, à celui que les Indes rapportent au » roi d'Espagne. »

Il paroît néanmoins que la vertu des eaux est proportionnée au principe salin, qui, Balaruc excepté, est dominant dans nos eaux plus que dans aucune du royaume ; étant bienfaisantes, non incendiaires, elles feront plus qu'elles anti-quartes, anti-spasmodiques.

Le quinquina, au moins aussi vanté aujourd'hui comme tonique, anti-septique, anti-spasmodique, anti-hystérique, stomachique, que comme fébrifuge, commença sa réputation par les fièvres-quartes : *Primo cæpit inclarescere*. Elle éclipsa d'abord celle dont jouissoient déjà les eaux de Bourbonne ; ses prodiges n'éblouissoient pas tous les médecins : on cherchoit & on cherche encore des anti-quartes ; ils étoient trouvés, mais négligés ; depuis, quelques modernes ont proposés les eaux chaudes, froides, &c. M. Lieutaud (a) dit : « Les eaux de Bourbonne sont mises au nombre des meilleurs » médicamens dépuratifs, apéritifs & incisifs ; elles redonnent de la force aux estomacs affoiblis, rendent le ventre libre, favorisent la sortie des urines & des sueurs ; enfin elles dissipent les fièvres les plus opiniâtres, &c. » Il finit par dire qu'elles sont encore très-efficaces pour déterger & cicatrifer les ulcères que l'on a plus de peine à amener à ce point. »

LVIII. OBS. Pendant tout le tems que j'ai été chirurgien à l'hôpital, les ulcères de causes externes, même fistuleux, étoient abandonnés seulement aux eaux topiques ; les emplâtres, onguens, baumes, n'étoient

(a) Précis de Matière médicale, page 105, première édition.

qu'accessoire, propres à les défendre du frai des corps durs ; la suppuration devenoit louable, plus abondante ; les bords, en diminuant d'épaisseur & de résistance, se rapprochoient ; les chairs reprenoient une couleur vive & vermeille, elles bourgeoignoient à vue d'œil ; & ordinairement la cicatrice, sous l'emplâtre jusqu'alors plus défensif qu'épuloétique que le soldat portoit encore quelque tems pour protéger l'épiderme renaissant de tendres bourgeons peu consolidés, se formoit ou étoit formée, après avoir été désirée des années entières. Les ulcères de causes internes exigent plus de précautions ; la boisson, des remèdes sous forme sèche, appropriés.

M. de M... lieutenant général des armées du roi, vint aux eaux, en 1764, pour plusieurs ulcères aux jambes, plus inquiétans par leur nombre que par leur étendue : ils étoient la suite d'érysipèles phlegmoneux, qui, l'hiver précédent, avoient causé les plus grandes allarmes, & que l'on craignoit de voir se renouveler, & avoir la fin la plus fâcheuse les hivers suivans ou plutôt.

Depuis long-tems, quoique jeune encore, fort & vigoureux, les fatigues de la guerre, que de trop bonne heure il avoit essayées, l'avoient obligé, pour gonflement aux jambes, tendant à l'œdème, de porter des bas de peau de chien, qu'il n'abandon-

nera

nera jamais, l'habitude & la nécessité si opposant. Ce gonflement avoit été augmenté par les accidens de l'hiver ; & on lui mesuroit toutes les craintes de l'avenir, mêlées de celles que pouvoit inspirer un vice darts réel & existant.

Il fut question, à son arrivée, de baigner, doucher, *amussim* ; l'atonie habituelle de la fibre, plus forte que jamais, présenta une contre-indication décisive qui éloigna les bains & les douches qui avoient pour eux une confiance anticipée qui fut d'autant plus difficile à vaincre, que le malade redoutoit la boisson pour la goutte dont il étoit soupçonné, & qui étoit une contre-indication de plus, les bains & la douche ayant pu la ramener, avec érysipèles phlegmoneux-œdémateux-goutteux ; j'ajouterai aussi que la peau d'une jambe sur-tout, qui avoit été plus maltraitée que l'autre, tenoit encore à ce couleur de rose qui appartient à l'érysipèle.

On sent qu'il y eut un conflit d'opinions : l'intérêt personnel, le médecin qui doit s'en emparer en juge plus éclairé que le malade, firent avertir madame qui apporta la paix ; la capitulation fut que le malade boiroit les eaux, ne mettroit que de simples compresses trempées dans ces eaux sur les ulcères, une ou deux fois le jour, & même avec circonspection : elle fut exécutée.

K

Monfieur but les eaux pendant un mois avec ménagement, depuis une livre jufqu'à trois au plus par matinée; & , lorsqu'elles ne purgeoient pas, on les aidoit de quelques purgatifs: la panacée entra dans la cure fans ptyalifme; les ulceres fe cicatriferent, l'hiver fe passa bien; & , depuis la fanté n'a point varié. Il revint, par précaution, en 1765.

LIX. OBS. M. Juvet, apothicaire à Chaumont en Baffigny, âgé de cinquante-trois ans, au mois de Mars 1769, en dormant, porta la main à une malléole interne, & d'un coup d'ongle fit couler le fang affez pour que tout le pied & la place qu'il occupoit en furent tachés; ce qui n'aboutit qu'à une légère écorchure qu'il auroit très-volontiers négligée, fi, en marchant, le fang n'eût pas recommencé à couler plusieurs fois jufques dans le foulier. Il fallut guérir l'écorchure, & c'étoit le moyen de refferrer les petites bouches à fang; le fang ne revint plus, l'écorchure fubfifta, fuinta, forma une plaie indocile, grande d'abord comme une pièce de fix fols: elle ne finiffoit point; & , par des progrès lents & fuccéffifs, malgré les foins du malade, de fes confeils, les topiques de toute efpece, parmi lefquels on comptoit des préparations de plomb, des fecrets, différens onguens & emplâtres (a),

(a) Les topiques gras, huileux, emplâtriques,

des remèdes internes fous toutes formes, choifis & pris dans la claffe des anti-dartreux, les purgatifs, le bon régime, il s'établit en fix mois un ulcere grand comme la main, qui s'appuyoit fur la longueur du tendon d'Achille, voifin du calcanéum, menaçoit l'articulation du pied, & qui, en s'étendant circulairement, alloit gagner la jambe.

nuifent fouvent aux ulceres: *Consolidationes protractantur per talia emplastra, quæ muciditate fuâ fibras emolliunt. Hinc vulgus in ulceribus superficialibus non facile ad emplastra confugit.* Junker, chirurg. Tab. XXXIX, page 254; & plus bas: *Non absurdum est, quando aquâ salsa ulcus eluunt.* Il dit que ces ulceres aux jambes, ou dans le voifinage des articulations, ne doivent point être traités par des onguens ou des emplâtres: *Hæc quando vstatiffimis chirurgicis formulis, unguentis aut emplastris tractantur, facile ita inolefcunt, ut per plures amos, tamquam incoercibiles ulcerosæ repullulationes durent; superficies semper decolor, pallida, livida, aliquando etiam nigrefcens, à consolidatione firmâ alinea.*

Cette matiere est si importante, que l'Académie de Chirurgie n'a pas jugé à propos de couronner un Mémoire parmi ceux qui déjà lui ont été lus, & qu'elle remet le prix, qui sera double, à l'année prochaine. *Exposer les inconvéniens qui réfultent de l'abus des onguens & des emplâtres, & de quelle réforme la pratique vulgaire est fufceptible, à cet égard, dans le traitement des ulceres? Tel est son programme.*

Ces progrès, que l'hiver approchant rendoit de plus en plus sérieux, qui préparoient l'incurabilité, furent arrêtés par les eaux : il y arriva à la fin de Septembre. L'aspect de cet ulcere étoit effrayant : des bords finueux, épais, faillans, durs, calleux, livides, (*ulcus depascens, serpiginosum,*) enveloppoient un réseau blanchâtre, sec & tenace, dont les mailles donnoient passage à une multitude de petits champignons baveux, rouges, qui versoient un pus ichoreux, jaunâtre, verdâtre, de mauvaise odeur ; l'appétit étoit chancelant, la jambe enflée jusqu'au-dessus du genoux ; les douleurs étoient si vives, que depuis deux mois les nuits étoient insomnes, & faisoient jeter les hauts-cris.

Le malade garda toujours le lit ; il ne baigna point à cause de l'œdème, but les eaux pendant quarante-huit jours, à une livre par jour, par égard pour l'estomac : ce n'est pas des dix, douze livres d'eau en vingt-quatre heures, d'autant plus nuisibles à l'estomac & aux poumons dans les suites, qu'elles seroient amendées, rendues gélatineuses, continuées ou répétées sans fin. Que M. Pomme, loin d'invectiver les vivans & les morts, consulte ses confreres ; (cela seroit à sa place, plus court & plus aisé pour lui, que de lire l'Hippocrate Romain (a),)

(a) *Baglivi, de abusu diluentium, cap. 16.*

& tout le Discours de M. Quesnay sur la théorie & l'expérience en médecine, présenté à l'académie des sciences & belles-lettres de Lyon, le 15 Février 1735, qui est une critique perpétuelle & anticipée de son œuvre. On purgeoit deux fois la semaine fort légèrement & avec quelques cathérétiques : cent trente douches en gerbes, non en colomne, qui étoient servies trois fois le jour, une demi-heure chaque fois, à dix-huit pouces, deux pieds de hauteur, d'une chaleur modérée au troisieme degré du thermometre de Réaumur, des compresses trempées dans l'eau minérale, appliquées sur l'ulcere pendant les intervalles des douches, me donnerent le plaisir & la satisfaction de voir l'ulcere bien cicatrisé avant que de fortir de Bourbonne ; le malade se promene, a dansé à la noce de madame sa fille, & se porte bien.

Nous appellons ici *douches en gerbes*, celles dont les filets d'eau s'éparpillent en tombant, forment nappe ; *douches en colomne*, celles dont les filets restent serrés, sans écarts, représentent un cylindre continu, continué, perpendiculaire, de hauteur donnée entre huit à dix pieds, d'environ sept lignes de diametre, plus ou moins, entretenue de même hauteur & de même base, dans chaque cas où on l'applique, pour que la percussion, étant toujours la

même, produise toujours le même effet, de chaleur variée suivant leur exigence, depuis trente à trente-cinq degrés au thermometre de Réaumur.

M. Pomme dit, page 452 de son *Traité*, Tome II, quatrième édition, que la douche tombe goutte à goutte, ou en filet. Cette image est celle de qui ne la connoît que de nom, & ne l'a jamais vu donner.

LX, OBS. M^{lle}. . . . par vice de la lympe, eut, en 1761, un dépôt près la malléole externe, que, dans les commencemens, on ne regardoit que comme la suite d'une entorse; la tumeur qui avoisinoit l'articulation, & qui s'étendoit sur la partie latérale externe du pied, sans aucune apparence d'altération à la peau, sembloit l'annoncer; mais sa résistance aux moyens connus en pareil cas, fit bientôt connoître la méprise, & porter les vues plus loin.

Un tempérament cachectique, des règles peu abondantes, irrégulieres, & presque point colorées; une petite fièvre lente, qui de tems en tems paroissoit & disparoissoit, décélerent la nature de la maladie. Alors j'employai intérieurement les désobstruans, les fondans, les dépurans, & extérieurement les résolutifs; plusieurs mois de leur usage n'y apporteroient aucun changement; la tumeur alloit au contraire en empirant; elle devint rouge, enflammée, dou-

loureuse, & embrassoit l'articulation de manière à empêcher la progression, ce qui me détermina à substituer aux premiers cataplasmes, les anodins & maturatifs: leurs progrès, ainsi que celui de la formation du pus, furent lents; mais, aussi-tôt qu'il fut préparé & amassé en un foyer qui occupoit toute la voûte ou partie supérieure du pied, je lui donnai jour par deux longues incisions pratiquées aux parties latérales internes & externes de celui-ci, que j'entretins avec un féton, pour garantir de l'impression corrosive du pus les os du tarse, tendons, ligamens, capsules articulaires, &c. Cette méthode, soutenue pendant deux ans de l'usage alternatif des eaux en boisson, de bains partiels, de fondans de Rotrou, mercuriaux, du quinquina, a substitué de bonnes jambes à des béquilles, guéri radicalement un ulcere sur l'articulation de la seconde avec la troisième phalange du petit doigt, avec exfoliation d'une partie de son tendon fléchisseur, & une tumeur sur la paupiere à côté du grand angle de l'œil, dépendante, comme l'ulcere du petit doigt, de la même cause que celui du pied, & survenus après lui. Depuis, elle jouit de la plus brillante santé, de cet incarnat inimitable qu'efface celui que l'art emprunte, de cet enjouement, de ces graces qui la rendent les délices des cercles de

la belle compagnie, & les vœux de beaucoup d'adorateurs.

On lit, Tome X du Journal de Médecine, pag. 320, la guérison d'une paralysie & de plusieurs ulcères de même cause par l'eau de Bourbonne, avec des détails très-intéressans sur la manière d'agir de cette eau & de son impression immédiate sur la partie globuleuse, rouge & blanche de nos liqueurs. On peut encore voir sur cet objet la Dissertation sur l'Eau de Bourbonne, page 62 & suivantes, où l'on trouvera quantité d'expériences très-variées, faites avec beaucoup de soin & de succès.

LXI. OBS. Le sujet de cette observation étoit un jeune homme de seize ans, né de parens sains & robustes : fort & vigoureux lui-même, il y avoit deux ans que, pour la première fois, il eut un engorgement douloureux près l'angle de la mâchoire inférieure du côté droit, qui gêna un peu ses mouvemens ; il céda à une saignée, quelques purgatifs, & des cataplasmes anodins.

Six mois après, l'engorgement reparut, & intéressa les glandes maxillaires, parotide, le corps de la peau, les muscles digastrique, masséter, crotaphite, & l'articulation de la mâchoire du même côté ; forma une tumeur qui s'étendoit depuis le zigoma jusqu'à la clavicule, empêchoit la mâchoire

de s'abaisser, & permettoit à peine qu'on introduisît entre les dents un écu de trois livres. Il falloit, pour l'alimenter, lui couper des morceaux de pain très-minces, & lui hâcher sa viande. La maladie n'ayant point cédé aux premiers moyens qui avoient été mis en pratique, non plus qu'à l'application de nos boues, on l'envoya à Bourbonne, le 17 Janvier 1770 : il logea chez moi.

Le surlendemain de son arrivée, je le mis à l'usage des eaux en boisson ; elles furent prises depuis une livre jusqu'à trois, & de tems en tems il étoit purgé. Dans la première huitaine, je lui ouvris un cautère à la nuque. Tout alla bien jusqu'au 4 Février ; mais, à cette époque, la tumeur s'enflamma si prodigieusement, qu'il fallut que je suspendisse les eaux. L'inflammation occasionna des douleurs si vives, si aiguës, si continuës, que jour & nuit il n'avoit pas un moment de relâche, & jetoit les hauts-cris. Les fomentations émollientes, les cataplasmes de *micâ panis* ne la diminuèrent point. Cruellement fatigué par elle & par l'insomnie, j'employai les hypnotiques ; le sommeil qu'ils procurerent apporta du calme. Le gonflement étoit si prodigieux, que l'œil du côté malade fermé, la lèvre supérieure considérablement élevée, rendoient ce jeune homme méconnoissable ; la mâchoire absolument bridée, laissoit pas-

fer à peine quelques gouttes de bouillon ou de tisane : le cas étoit pressant. En examinant attentivement les choses, j'aperçus dans le profond de la tumeur, près l'angle de la mâchoire, une fluctuation sourde, qui me fit aussi-tôt joindre aux émolliens & anodins les maturatifs ; en moins de quarante-huit heures, ils mirent le dépôt en état d'être ouvert : je ne perdis point de tems, je l'ouvris sur le champ ; il rendit une petite cuillerée de pus blanc & bien lié ; quelques jours après, il perdit de sa consistance, devint séreux, & se fit jour au dedans de la bouche vis-à-vis la quatrième dent molaire inférieure. Cet événement me donna des craintes sur l'état des dents, de la mâchoire, & de son plancher alvéolaire. Je fis des recherches pour m'assurer si l'une ou l'autre des parties n'étoient point cariée ; les ayant trouvés saines, j'usai alors des eaux en injections, qui dans trois semaines amenèrent la plaie à parfaite cicatrice. La mâchoire, malgré cela, ne s'ouvrant pas mieux qu'à son arrivée, les glandes restant toujours dures & squirreuses, me firent recommencer, comme auparavant, la boisson des eaux, qui, continuée jusqu'au mois de Juin, & aidée de fondans mercuriaux, de fomentations, deux fois le jour, sur la partie malade, ont rendu libres les mou-

vemens de la mâchoire, fondu & dissipé les glandes. Ce jeune homme continue présentement ses études.

LXII. OBS. Jean Galandre, soldat au régiment de Phifer, Suisse, arriva à l'hôpital de Bourbonne, en 1762, pour un rhumatisme chronique gouteux universel, fruit des fatigues de la guerre. Sa situation étoit telle qu'il falloit qu'on lui donnât à boire, à manger ; qu'on l'habillât, déshabillât, le portât & rapportât par-tout où il avoit besoin.

L'engorgement de toutes les articulations presque ankilosées, leur extrême sensibilité, ne permettoient pas qu'il soutînt le poids de ses couvertures ; on ne pouvoit le toucher ni faire de mouvemens un peu violens dans la salle, qu'on ne redoublât ses douleurs. Il ne connoissoit plus le sommeil, & avoit de la fièvre. Cet état fut combattu par les eaux, sur-tout en boisson, bains & douches alternativement, d'un degré de chaleur modéré, de purgatifs, pendant les deux saisons qu'il resta à l'hôpital, entre lesquelles il y eut un mois de repos ; elles apportèrent l'hiver suivant un peu de diminution dans les articles & les douleurs, & lui permirent de se traîner avec des béquilles.

L'ancienneté de sa maladie, le non-service à son corps, lui firent expédier son congé absolu. Le soulagement qu'il avoit

trouvé à Bourbonne, celui qu'il espéroit encore y trouver dans la suite, l'engagement à y revenir l'année suivante. Il profita, pour cet effet, d'un convoi de son régiment qui lui rendit ce service, & qui lui fut très-utile pendant son séjour. La répétition de ses exercices, avec les mêmes précautions que l'année précédente, le mirent en état de se servir de ses bras, de demeurer assis, & de travailler du métier de ferrurier, qu'il sçavoit très-bien : son travail l'a mis dans le cas de subsister & de continuer encore les eaux qu'il a prises les années 1764 & 1765; elles lui ont enfin rendu ses jambes, ses forces, en ont fait un excellent ouvrier. Aujourd'hui il est marié, & jouit d'une bonne santé.

LXIII. OBS. M. de Neuville, de Bourbonne, âgé de dix-sept ans, pour rhumatisme goutteux qui affectoit presque toutes les articulations, qui le mettoit dans le cas de ne pouvoir marcher & se servir qu'avec peine, à usé des eaux en boisson pendant quatre à cinq mois, dans le cours de deux ans, avec tout le succès possible.

LXIV. OBS. Cette observation, de même que celle de M^{lle} de Courtaillon, de Mont doré, qui sera placée dans la suite, sont extraites d'un Mémoire de M. Juvet sur le volatil des eaux, & par lequel il prouve, contre l'opinion opposée, que la vertu principale des eaux minérales réside plus dans

leurs parties fixes que dans leur volatil, imprimé dans le Mercure de France, 1757.

» Le sieur Maurice, garçon chirurgien à » l'hôpital royal & militaire de Metz, jeune » & d'un tempérament bilieux, délicat, fut » attaqué, au mois d'Avril 1753, d'une jaunisse bien caractérisée, ayant la peau jaune, » & crachant la bile pure. Cette jaunisse fut » négligée; l'humeur bilieuse se fixa & s'em- » pétra dans les articulations du poignet & » du genou droits, qui en demeurèrent » gonflés.

» Le 10 Mai suivant, il s'éveilla avec » de grandes douleurs, & beaucoup plus » de gonflement qu'à l'ordinaire dans ses » articulations, sans qu'il y eût de rougeur à la peau, qui n'en fut pas altérée, » & sans aucune inflammation marquée. » La fièvre commença avec les douleurs, » & augmenta, pendant trois jours, au point » causer du transport.

» On mit en œuvre tout ce que l'art » prescrit; cataplasmes anodins & émoulliens, embrocations émoullientes, même » des frictions mercurielles. Malgré ces précautions & douze saignées assez copieuses, qui furent placées dans l'espace de » six jours, les accidens ne diminuèrent » point, à la fièvre près. On employa aussi » sans succès les minoratifs, & même des » pilules mercurielles. La sinovie se mêla » & s'engagea fortement avec la bile, rem-

» plit toutes les articulations dans leur cir-
 » conférence; la fièvre, lente se mit de la
 » partie; les articulations s'ankiloserent.

» Dans ces tristes circonstances, désespé-
 » rantes sur-tout pour un jeune chirurgien,
 » le malade, après une mûre délibération,
 » fut envoyé par ses conseils à notre hôpi-
 » tal. Il partit de Metz le 3 Juin, & le
 » vingt-troisième jour de sa maladie, à
 » compter de celui où elle éclata par la
 » violence de ses symptômes. Il arriva à
 » l'hôpital, impotent du bras & de la jambe,
 » presque étique, après avoir été rongé
 » par sa fièvre-lente, qui lui faisoit essuyer
 » journellement les plus gros redoublemens,
 » avec un dégoût absolu & général, des vesti-
 » ges de jaunisse sur toute l'habitude du corps.

» Le 12 Juin, il but de notre eau. Au
 » quatrième jour de boisson, la fièvre-lente
 » & les douleurs des articulations augmen-
 » terent; les douleurs furent plus vives que
 » jamais. Il fut saigné, & purgé avec les
 » pilules mercurielles; & après six jours de
 » repos, pendant lesquels il fut encore
 » purgé avec les mêmes pilules, il reprit
 » la boisson.

» Il commença alors à marcher, quoi-
 » que avec beaucoup de difficulté, avec une
 » béquille. Il continua sa boisson seize jours
 » consécutifs, après lesquels il se trouva as-
 » sez soulagé pour abandonner enfin sa bé-
 » quille. Il but encore dix jours, de deux

» jours l'un, & fut purgé avec les pilules
 » à la fin ou environ de ces dix jours de
 » boisson, pendant lesquels on se servit de
 » bains doux & des embrocations de notre
 » eau, pour les parties affligées seulement,
 » parce que j'ai remarqué avec M. le Maire,
 » médecin des dames de Remiremont, qui
 » a pratiqué près de quarante ans les eaux
 » de Plombières, que les bains universels,
 » les douches abondantes & peu ménagées,
 » s'accommodoient peu avec la fièvre.
 » M. le Maire défend même aux fébrici-
 » tans jusqu'à la vapeur de ces eaux.

» Après ces exercices, qui renferment
 » trente jours de boisson, à une pinte de Pa-
 » ris par jour, qui passoit avec euphorie par
 » les urines & par les selles, l'on eut l'a-
 » grément de voir la fièvre-lente avec ses
 » gros redoublemens éteinte, l'appétit &
 » les chairs se rétablir, l'ankilose du genou
 » se dissiper, celle du poignet diminuer,
 » & les indices les plus clairs d'une guéri-
 » son prochaine & complète.

» Après dix jours de repos, le malade
 » fut encore purgé avec les pilules, remis à
 » la boisson & aux autres exercices pendant
 » près de quinze jours, que l'on intercalloit
 » quelquefois. Tout réussit à souhait; & le
 » sieur Maurice jouit à présent de tous ses
 » membres, de la meilleure fanté, depuis
 » son voyage de Bourbonne & son retour à
 » Metz. »

LXV. OBS. M. de M. . . . officier supérieur dans le corps royal d'artillerie, après les campagnes pénibles & fatigantes du Canada, fut attaqué de douleurs sciatiques si cruelles & si vives, qu'elles avoient suspendu jusqu'à un certain point l'action musculaire; elles gênoient & empêchoient parfois la progression. Ces douleurs, qui occupoient les deux hanches, avoient par leur durée & leurs aigreurs, amaigris prodigieusement les extrémités inférieures. Le sommeil étoit court & inquiet, l'appétit chancelant, le pouls fébrile.

Après nombre de remèdes, employés sans diminution de douleurs ni d'atrophie, l'une & l'autre au contraire augmentant, M. de M. . . se détermina à venir à Bourbonne, & s'y rendit au mois de Juin 1764. Pendant un séjour de trois mois qu'il y fit, il y en eut deux d'employés en boisson, bains, douches, aidés de différens purgatifs, du régime ordinaire, pendant lesquels les douleurs, plus d'une fois, se font fortement réveillées. Il partit, après ses saisons finies, souffrant beaucoup moins, marchant bien, ayant repris un peu de chair; & au moyen de cinquante bouteilles d'eau que je lui envoyai l'année suivante, desquelles il a usé chez lui, il s'est délivré de sa sciatique & de ses suites, & jouit aujourd'hui d'une bonne santé.

LXVI;

LXVI. OBS. Nous lisons dans M. Thibault, docteur en médecine, qui a écrit de nos eaux, en 1658, pag. 14, « qu'il fut » appelé à Bourbonne, en l'année 1653, pour » le traitement de haute & puissante dame » D. Anne Destoges d'Anglure, dame & » marquise de Bourbonne, qui depuis un » mois étoit malade d'une fièvre continue » symptomatique, entretenue d'un fâcheux » rhumatisme, dont elle fut guérie par ces » eaux en très-peu de tems. »

La présence ou l'absence de la fièvre dans les rhumatismes, qui les a fait distinguer par quelques uns en chauds & en froids, a inspiré à plusieurs personnes, par cette fausse dénomination, de certaines craintes sur l'usage & l'application des eaux thermales dans ceux qu'on appelle chauds; craintes aussi mal fondées que celles qu'on leur impute dans le traitement des maladies spasmodiques & hypocondriaques, qui, sans examiner si elles dépendent réellement du vice de la fibre ou de celui du cerveau, guérissent très-bien ici, & décident la question depuis si long-tems agitée, en fournissant contre le système du racornissement des preuves contraires à celles avancées par son auteur, qui doivent par leur évidence terminer la dispute.

Si la fièvre rhumatique, par la variété de ses types, peut en imposer au vulgaire pour

L

la cause même de la maladie, elle devoit au moins apprendre à la plûpart de ceux qui se mêlent de l'art de guérir, qu'elle n'en est que le symptôme; que les rhumatismes chauds, les rhumatismes froids ne sont, quant au fond, dépendans que d'une même cause développée chez les uns ou les autres avec plus ou moins d'intensité, & relativement soumise au même remède; que ce n'est que systématiquement qu'ils ont pris différens noms, d'où la crainte sur l'usage & les effets des eaux thermales doit cesser; leurs guérisons sur-tout, étant avérées par ce remède.

Un effet encore très-inquiétant pour ceux qui prennent les eaux, est celui de voir réveiller leurs douleurs & paroxismes assoupis depuis un certain tems, s'augmenter même quelquefois; ce qui souvent les déconcerte. Pour les rassurer sur cet effet, je leur ai démontré dans mon premier mémoire, page 141 du Journal de Médecine, mois d'Août 1770, la cause de ce phénomène & sa terminaison avantageuse. Je le répète encore ici, en leur observant qu'il n'est guères possible qu'un remède attaque la cause d'une maladie quelconque, sans en réveiller jusqu'à un certain point l'effet, & ne fasse rétrograder sa marche pour la détruire.

Si l'efficacité des eaux de Bourbonne est constamment, prouvée par l'expérience

journalière, dans les maladies dont je viens de faire l'énumération, elle n'étoit pas moins connue des anciens, qui, voyant sans prévention ni système, ont sçu l'apprécier & la faire remarquer. J'ai déjà rapporté ce qu'en disent MM. Hubert, Jacob & Thibault sur les maladies spasmodiques, dans le Journal de Médecine, mois de Juillet 1770, pag. 25 & 26, dans le Traité du premier qui a été imprimé la première fois à Lyon, en 1570, & la seconde, en 1600, on y lit des remarques si intéressantes sur les maladies où les eaux conviennent & leur application, qu'il est étonnant que l'on se soit endormi pendant un si grand nombre d'années sur leurs vertus, particulièrement sur leur vertu fébrifuge; voici ce qu'il en dit. « La taigne, la rache & autres » infections du cuir qui gâtent le poil, le » déracinent par une corruption d'humeurs, » y sont guéries & nettoyées.

» Les douleurs de tête, quelque espèce » de migraine entretenues par l'abondance » de pituite, humeurs froides, se dissipent » insensiblement & sont guéries.

» Le poumon farci de gros phlegmes qui » empêchent la respiration, faisant obstruc- » tion, difficulté de respirer, est déchargé; » le phlegme liquéfié, fondu, est plus fa- » cilement craché, digéré. Ici faut l'assis-

» tance de l'expert médecin, pour conduire
» les eaux.

» Les mêmes eaux sont propres aux bat-
» temens & palpitations de cœur, aux peurs
» & terreurs provenant d'humeur froides
» & mélancoliques.

» Pour douleur d'estomac & débilité, el-
» les ne doivent être négligées. Leur breu-
» vage y est souverain, & emporte le poids
» par dessus tout autre remède.

» Les coliques, il n'y a remède plus
» particulier que ces eaux.

» Elles sont singulieres pour les obstruc-
» tions du foie, de la rate, du méfentère,
» du pancréas, des reins, à la rétention des
» humeurs utérines, vieux ulcères, squir-
» rhe de la matrice, relaxation de ses li-
» gamens, stérilité, avortement, suffoca-
» tion & autres incommodités.

» Quant aux douleurs arthritiques, scia-
» tique, goutte, scorbut, c'est plutôt un
» miracle qu'un remède.

» Les fièvres invétérées, longues, lentes,
» nocturnes, quartes, intermittentes, y
» sont aussi guéries.

» Sont excellentes pour chasser le sable,
» la gravelle des reins, de la vessie. Des
» graveleux en ont ressenti des admirables
» effets.»

LXVII. OBS. « Signament, honorable

» homme Claude Vosgien, frere de hon-
» nête dame, dame Hugues Vosgien, de
» présent demeurant à Coiffy, laquelle m'a
» assuré que sondit frere, attaqué de co-
» lique néphrétique, de gravelle, après
» tous les remèdes imaginables, expéri-
» menté même l'usage des eaux de Plum-
» bieres, ne fut guéri que par la boisson de
» nos eaux chaudes de Bourbonne, & ce en
» l'année mil cinq cent cinq, qui fut le com-
» mencement que nos eaux furent potables.

» La cachexie ou mauvaise habitude de
» tout le corps, la jaunisse y sont guéries
» par la boisson de ces eaux qui mène le
» fiel en sa bourslette ou réceptacle ordi-
» naire, & y étant reçu, il ne regorge aux
» reins & vaisseaux, & ne rend le corps
» ainsi jaune.

» La ratelle, nourrie d'un sang grossier,
» terrestre & mélancolique, en est sou-
» lagée par un grand & long usage.

» Les pâles-couleurs des filles, les hu-
» meurs froides écrouelleuses, la mélanco-
» lie, les vapeurs, en un mot toutes ma-
» ladies froides, humides, même la grosse
» vérole, avec remèdes propres, y trouvent
» guérison, en buvant de l'eau chaude & se
» baignant; l'expériences'en fait si souvent,
» qu'il n'est besoin d'autres preuves & rai-
» sons que la pratique journaliere.

» Toutes les affections, maladies, symp-

» tômes, auxquels nous avons dit que les
 » eaux en bains apportent un notable sou-
 » lagement ou entiere guérison, font bien
 » aidés & avancés en leur cure par la
 » boisson des eaux chaudes, car un mal
 » attaqué au-dehors & au-dedans par re-
 » mède si efficaces & salutaires, mal-aisé-
 » ment peut-il résister.

» L'heure du jour pour boire les eaux,
 » est le matin, la digestion bien faite, &
 » après avoir très-peu soupé.

» La quantité de l'eau se mesure selon
 » la force & la capacité de l'estomac; on
 » commence à en boire par six, sept,
 » huit ou neuf onces, en augmentant de
 » jour en jour, & suivant que l'estomac en
 » pourra porter, pour ne le point débifer.

» Pour en recevoir soulagement, il faut
 » les boire peu à la fois, pendant quarante
 » jours; puis, après un repos suffisant, les
 » boire encore quarante autres, les quaran-
 » taines étant fort recommandables pour
 » la guérison.

» Plusieurs s'imaginent que, pour pren-
 » dre les eaux minérales de Bourbonne,
 » il ne faille faire autre chose que de se
 » jeter dedans à corps perdu, au surplus
 » voudroient vivre à leur liberté; les au-
 » tres, mieux avisés, suivent l'avis du ratio-
 » nel médecin.

» Pour régler les uns & les autres, faut

» tenir pour maxime que le régime de vi-
 » vre est si nécessaire en buvant des eaux
 » minérales, que sans icelui on se tourmente
 » en vain à prendre & faire tant de sortes
 » de remèdes pour rétablir sa santé. Tous
 » ceux donc qui boivent ces eaux se doi-
 » vent proposer la sobriété ès mangé &
 » au boire, & l'observer.

» Nos eaux de Bourbonne, outre leurs
 » qualités manifestes, elles ont encore des
 » propriétés occultes, qui ne se reconnois-
 » sent que par une longue expérience, &
 » font qu'il faut souvent s'opiniâtrer en leur
 » usage pour bien des maux, nonobstant
 » que quelque nouveau médecin voudroit
 » dire être contraires à certaines maladies;
 » car le résultat & fermentation ès mixtion
 » de ces minéraux, fait ce que nous ne
 » sçaurions jamais faire par art, & fait ce
 » que le tems & l'expérience nous apprend.
 » Oribase, médecin de l'empereur Julien,
 » parlant des eaux semblables aux nôtres,
 » dit qu'il faut connoître la faculté des eaux
 » par expérience; car d'en donner parfaite
 » connoissance, cela ne se peut. *Facultas*
 » *aquarum sponte nascentium assumenda*
 » *est ex iis qua experientia comprobantur,*
 » *exquisitam enim notitiam tradere non pos-*
 » *sumus (a).»*

Il résulte de tout ce que je viens de rapporter, que, dans tous les tems, la connoissance des eaux minérales & thermales a plus dépendu de l'œil attentif de l'observateur éclairé, que du flambeau de la chymie; & que, dans tous les tems, elles ont trouvé des contradicteurs, mais que leurs effets constans & soutenus ont toujours terrassés.

Les modernes qui cultivent aujourd'hui la chymie avec autant de profondeur que d'éclat, ont senti toutes les difficultés qui se rencontrent dans l'analyse des eaux minérales & thermales, & en ont prévenu le public.

Nous lisons dans le Dictionnaire de Chymie, Tome 1^{er}, page 358, « que les opérations chymiques auxquelles on est obligé d'avoir recours pour analyser les eaux minérales, sont quelquefois capables d'occasionner des changemens essentiels dans les substances même qu'on cherche à reconnaître; & ce qui est encore plus remarquable, ces eaux sont susceptibles d'être prouvé d'elles-mêmes, par le mouvement, par le transport, par le repos, par

chaudes de Bourbonne-les-Bains en Bassigni; mises en lumieres par Hubert Jacob, maître chirurgien du lieu d'Anrosey, au voisinage de Bourbonne, dont, jusqu'à présent, nul a écrit, pages 35, 36, 37, 42 & 43.

» la seule exposition à l'air, des changemens
 » si considérables, qu'elles en deviennent
 » méconnoissables.»

Ces changemens se remarquent sur-tout dans les eaux minérales ferrugineuses, spiritueuses ou gazeuses. Ils sont même si prompts dans la plupart d'elles, qu'hors de la source, elles ne donnent plus aucun indice de leur caractère; que le simple secouement ou la plus légère impression de chaleur qu'elles éprouvent, même celle de l'atmosphère, fait précipiter les particules martiales des unes, enleve le gas aux autres, & les réduit à l'eau simple: d'où il semble que l'air que contiennent ces eaux, sert comme de point d'appui & de soutien au mars des ferrugineuses, & d'ame aux gazeuses, puisque dès qu'il en est dégagé, les premières se troublent, laissent précipiter leur fer, ne se colorent plus avec l'infusion ou la projection des substances acerbés, & les secondes perdent leur piquant.

Les nôtres, qui renferment beaucoup de parties fixes, ne sont point exposées à ces changemens; elles souffrent les plus rudes secousses, l'action même du feu, sans les éprouver: c'est aussi par cette raison qu'elles peuvent être transportées au loin, pourvu qu'elles soient dans de bonnes bouteilles de verre, neuves, exactement bouchées & gaudronnées, & produire de très-bons

effets. Celles qu'on emporte dans des vaisseaux de bois ou autres mal conditionnés, se corrompent très-vîte.

Les expériences chimiques nous apprennent qu'elles contiennent, par livre d'eau, soixante-trois grains de sel de la nature du sel marin, quatre grains trois quarts de sélénite, deux grains un quart de terre absorbante; tous les indices du fer, sont d'ailleurs si sensibles dans leurs boues ou sédiments, que l'acide vitriolique ou nitreux en dissout une assez grande quantité en même tems qu'il dissout la terre absorbante qui s'y trouve abondamment.

Après leur dessiccation à l'air, qui est très-difficile, étant grasses & onctueuses, la pierre d'aimant en enlève une poudre noire ferrugineuse très-fine, en forme d'aigrette, pourvue de tout son phlogistique.

Sur la fin de l'évaporation, je m'attendois de trouver quelque portion de sel marin à base terreuse, ou de sel de Glauber, étant assez ordinaire d'en trouver dans les eaux qui contiennent du sel marin; mais je n'eus pas la moindre marque ni de l'un ni de l'autre.

Elles, présentent une odeur de foie de soufre très-forte: cette odeur a voulu y faire trouver du sulfureux; mais l'examen qu'en a fait M. Monnet lui a prouvé qu'il n'y avoit rien qui en approchât. Celui que

j'ai répété depuis lui avec M. Aubertin, très-habile apothicaire de cette ville, m'a confirmé la même chose. Une cuiller d'argent bien nettoyée, suspendue à la vapeur de ces sources, n'y a point été colorée. Un nouet de litharge & un de céruse, aussi exposés à leurs vapeurs, & ensuite à l'orifice d'un vaisseau, au moment même qu'il étoit rempli d'eau sortant de la fontaine, n'y ont pas été non plus colorés, pas même ternis.

On ne doit pas toujours, disent MM. Monnet & Macquer, le premier dans son Traité des Eaux minérales, pages 56 & 64, & le second dans son rapport des Eaux de Montmorency à l'académie royale des sciences, rapporter la cause de la vapeur du soufre ni au foie de soufre lui-même, étant souvent le produit de tout autres matieres. On n'ignore pas que les latrines & la putréfaction des végétaux donnent la même odeur, & colorent les substances métalliques.

Les différentes matieres obtenues de nos eaux par l'analyse, mises en dissolution dans une quantité d'eau simple, proportionnée à celle dont on les auroient tirées, présente cette différence avec l'eau de la source minérale; que celle-ci a un goût plus moëlleux, plus agréable que la première; que celle-là laisse sur la langue & le palais une

imprefſion ſaumâtre irritante : d'où il eſt aiſé de conclure que le feu qui a ſervi à l'extraction de ces matieres, les a conſidérablement altérées, & en quelque ſorte dénaturées. L'eau factice cauſe de la ſécheréſſe & de l'altération, tandis que celles de nos ſources produiſent l'effet contraire.

Sont-elles deſſéchantes, roidiffantes, racorniffantes, fougueuſes, irritantes, eſſarouchantes ? C'eſt une queſtion futile, qu'il faut laiffer aux diſſertateurs ſur le vin de Champagne mouſſeux, qui pourront lui donner du poids. Sont-elles échauffantes ? ſont-elles rafraîchiſſantes ? La dernière queſtion paroîtra à pluſieurs paradoxale : *Lites ſub judice ſunto.*

LXVIII. OBS. « M^{lle} de Courtaillon, de » Montdoré, demeurant à Bourbonne, d'un » tempérament fort & ſanguin, dont les humeurs ſont âcres & alkaleſcentes, *ſexūs » purpurei, flores deſloreſcentibus annis » jam non penes ſe*, étoit fatiguée & tourmentée jour & nuit d'une ſoiſ idiopathique, que, qui duroit depuis dix-huit mois ſans que rien y pût remédier. Vingt pintes d'eau par jour paroifſoient plutôt l'augmenter que l'étancher, *plus erant potæ, » plus ſitiebantur aquæ.* Ses lèvres étoient toujours ſéchées & brûnées, comme racornies ; elles les pinçoit à chaque inſtant avec les dents ; ſa langue étoit profondément

» dément fillonnée, articuloit avec quelque » difficulté ; elle avoit ſouvent la bouche » béante, l'appétit étoit languiffant ; elle » paſſoit les nuits preſque ſans dormir, dans » des rêves triftes & des agitations paſſagères & ſpontanées, fréquentes ; tout » ſon corps ne pouvoit preſque plus ſouffrir » ſes couvertures, quelques légères qu'elles » fuſſent, & quoique l'hiver fût des plus » rudes. Elle ne craignoit rien tant que de » devenir hydropique ; & cette crainte lui » étoit plus à charge que ſa ſoiſ même : *Se » ſemetipſam flebat querula funeri maturo » propriorem, ſuaſque obvivo cuilibet exequias » quias antè annum celebraturas propalantem.* Je la raffurai de mon mieux, quoi que je craigniſſe avec elle la fin de ſa ſoiſ : *Sitis præter naturam malum non eſt continentendum, quoniam & nutritioni obeſt » & vires valdè deſicit.... indè cachexiam » & alios graviffimos morbos incidunt, imò » ſapè mortem ſibi attrahunt* (a). Les tiſanes rafraîchiſſantes, les bouillons délayans, les aigrelets, le ſyrop de limon, le nître, ce puiffant ſédatif ſi accrédié dans les écoles d'Allemagne, le quinquina en petites doſes, qui, ſelon M. Hecquet, Sthaal, Neuter, Charles Albert, eſt un

(a) Sennert, *Pract. lib. 3, part. 1, ſect. 2, cap. 7.*

» calmant (a), les gargarisations de toutes
 » especes, tout échoua.

» Je connoissois déjà quelques faits qui
 » m'avoient laissé fortement imprimé dans
 » l'esprit, que, dans certains cas semblables
 » à celui-ci, notre eau avoit réüssi : je la pro-
 » posai à M^{lle} de Courtaillon. Je réalisaï
 » mes offres : elle en but trente jours, une
 » pinte & plus par jour, pendant l'hiver
 » 1754 : elles passioient bien par les urines
 » & par les selles ; elle sentit sa soif s'ap-
 » paîser, se réduire à sa soif naturelle, &
 » elle jouit depuis cet usage de sa santé or-
 » dinaire : *Hydropis omni metu fugato.* »

LXIX. OBS. Lorsqu'un empoisonné
 par des âcres ou des caustiques, a échappé
 aux dangers de l'érosion, de la déprédation
 des parties viscérales, à leur bouleversement
 spasmodique, à leurs convulsions locales,
 telles que la colique, le vomissement, le
 hoquet, qui, devenant générales, ne finis-
 sent souvent qu'avec la vie ; le genre ner-
 veux a reçu des impressions fâcheuses,
 même funestes, qui donnent lieu à des
 crampes, à la contracture des membres, à
 la paralysie, à des foibleffes d'estomac &
 à des langueurs mortelles : nous avons vu
 de ces malades qui usoient des eaux avec

(a) Voyez M. Hecquet, Réflexions sur l'usage
 de l'opium.

fruit, & je m'en tiens à un exemple récent.

M. Moreau, curé d'Aulnay-sur-Marne,
 près Châlons en Champagne, y arriva sur
 la fin de Septembre, empoisonné par acci-
 dent, depuis six semaines ou deux mois.
 Ce qui l'inquiétoit le plus, étoit une para-
 lysie univerfelle qui faisoit des progrès jour-
 naliers : il ne pouvoit faire un pas, se sou-
 tenir sur ses jambes ; il falloit le porter : il
 n'avoit aucun usage des bras & des mains ;
 il étoit nécessaire de lui couper ses morceaux
 & les lui mettre à la bouche.

Les eaux topiques & en boisson arrête-
 rent le progrès du mal ; & en un mois de
 tems il les quitta, commençant à faire quel-
 ques pas, seul & appuyé, à recouvrer les
 mouvemens des bras. Le 28 Décembre il
 écrit : « Quinze jours après mon retour, j'ai
 » été en état de faire mes fonctions de curé
 » & de voyager à pied ; je sens encore du
 » mieux depuis, mes pieds & mes mains se
 » fortifient ; cependant mes doigts éprou-
 » vent encore de légères convulsions, &
 » n'ont pas encore toute leur sensibilité :
 » mon estomac est bon, & même meilleur
 » qu'avant mon accident. »

J'apprends aujourd'hui 25 Mai 1771 ;
 par l'arrivée de M. Moreau à Bourbonne,
 qu'il ne lui reste plus, de tous ses accidens,
 qu'une très-légere stupeur à l'extrémité des
 deux derniers doigts de la main droite, &

à l'articulation de la jambe avec le pied.

Les eaux furent bues, au plus à titre de coprotiques, comme stomacales, fortifiantes, nervines, anti-spasmodiques; ce ménagement étoit dû spécialement à l'estomac qui avoit été travaillé par le poison, qu'il n'auroit pas convenu d'inonder, distendre, fatiguer, surcharger; d'où les purgatifs n'entrèrent point dans la cure, à laquelle présiderent le régime & l'application scrupuleuse de cet axiome, qu'il est aussi prudent d'adopter dans ce cas, qu'il seroit ridicule de l'écarter dans d'autres conjonctures: *Omnia purgentia vim habent deleteriam.*

M. le Maire, dans son Essai sur la maniere de prendre les eaux de Plombières, prétend que par une boisson abondante, outrée, dont il expose les inconvéniens, dont il reproche l'abus aux buveurs d'eau minérale, l'estomac est atteint d'une paralysie passagere, telle, ou à-peu-près, que celle qu'éprouvent ceux qui sont mal ou durement accoués, assis trop long-tems ou inégalement.

L'exercice est d'autant plus nécessaire aux impotans, que leurs membres ne s'y prêtent que peu ou point; il coopere d'ailleurs à l'action des eaux, s'il n'est immodéré. L'usage de la brandilloire fut auxiliaire & familier; elle procuroit à M. le Curé des moiteurs salutaires. Nous la formons avec

avec un cordeau cablé, roulant sur une poulie de quinze à seize pouces de diametre; attachée verticalement à un plancher ou autrement; il fournit (le cordeau) deux branches, une pour le côté droit, l'autre pour le côté gauche. A chacune de leur extrémité, est assujettie une sorte de crémailliere de huit pouces de longueur, d'une demi-ligne d'épaisseur, de quatre de largeur, percée de six trous ronds également espacés, destinés à hausser ou baisser une suspensoire à crochet pour le bras.

La même suspensoire, à la faveur d'une même crémailliere, & d'un bout de cordeau de douze à quinze pouces de longueur, assorti, à une de ses extrémités, d'un crochet, sert pour les jambes, en reculant d'un pied, plus ou moins, le fauteuil sur lequel le malade est posé, pour être exercé ou s'exercer.

Chaque suspensoire est formée d'un cimeau ou lisiere de drap, de quatre doigts de largeur, ou d'autre étoffe doublée, piquée, de même largeur, bordée d'un fleuret ou ruban, formant une anse simple ou double pour recevoir le bras ou la jambe paralytique, les assujettir plus commodément, en engageant une des anses à la partie inférieure du bras au-dessus des condyles de l'humerus, & l'autre à la partie inférieure de l'avant-bras près du poignet.

L'anse destinée à recevoir l'extrémité inférieure doit porter une traversé pour soutenir la plante du pied, afin que, dans les différens mouvemens, la jambe ne passe pas à travers. Dans cet état, le bras sain, passé dans l'anse de la suspensoire, opposée à celle qui soutient la partie malade, fait descendre & monter le cordeau qui lui répond, & donne au membre paralysé & à toute la machine tel degré de mouvement qu'on juge à propos. La même manœuvre s'exécute pour la jambe affectée, avec la jambe saine. Si toutes les parties sont impuissantes, on juge bien qu'il faut une autre personne pour mouvoir la brandilloire.

Le fauteuil de poste ou trémouffoir (a), n'est ni si simple, ni si portatif qu'une poulie; on est exposé dans ce trémouffoir à des secousses de devant en arriere, de droite à gauche, & de haut en bas. Tantôt ces différens mouvemens se succèdent de différentes façons; tantôt ils concourent plusieurs à la fois. On peut à son gré les rendre plus brusques ou plus doux, plus prompts ou plus lents, plus violens ou plus foibles.

Outre que la poulie participe à ces avantages, sans avoir les inconvéniens de baloter les eaux, les alimens dans l'estomac, ce qui pourroit nuire à la distribution des

(a) Mercure de France, mois d'Avril 1735.

eaux, à la digestion, faire vomir les eaux & les alimens; elle a, comme le trémouffoir, celui (qui est principal) de remêler efficacement, mais partie par partie, toutes nos liqueurs stagnantes, de les restituer à la marche & à l'équilibre général, en facilitant l'influence des esprits, en faisant agir ou réagir leur mouvement circulaire de la circonférence & des extrémités au centre, & , *vice versa*, sans heurts & sans trouble; ce qui n'est pas à négliger pour des apoplectiques, des vapoureux, des malades sujets aux vertiges, aux palpitations, difficultés de respirer, qu'un mouvement donné de toute la masse, qui la remue en bloc & par le tronc, pourroit blesser, même malgré les précautions.

Le trémouffoir a donné lieu à une observation de M. Astruc, imprimée dans le même Mercure, sur les avantages de la sobriété & de l'exercice. Il y a encore dans le Mercure de Décembre 1734, un Mémoire sur l'utilité & l'usage du trémouffoir; au moins la difficulté de le procurer à nos malades; quelqu'utile qu'il soit, nous a fait recourir à la poulie. Ce que l'on peut se donner sans peine & sans frais, touche à l'indifférence: je réclame pour elle tout ce qui constitue l'avantage essentiel & principal de cette machine, qui ne le possède peut-être pas à un plus haut degré; l'exer-

cice de la brandilloire peut exciter le mouvement du sang jusqu'à la sueur, sans fatigue.

On voit, par l'observation de M. le curé d'Aulnay, que les eaux, loin d'avoir agacé, irrité un estomac encore souffrant de l'impression des parties caustiques rongeantes, auxquelles il a été exposé, il en a été au contraire rétabli & devenu meilleur qu'auparavant.

A l'idée des substances salines se joint communément celle de l'aiguillon, de l'irritation, de la corrugation. M. Pomme en abuse, en supposant fastidieusement des nerfs racornissables à tout instant, que les sels & les esprits ne peuvent aborder sans tumulte & sans lésion : il oublie sans doute qu'il boit, qu'il mange. Qu'il ne boive plus ; qu'il ne mange plus : tous ses nerfs se racorniront, ses esprits s'effaroucheront. Il y a plus de sel fixe ou volatil dans les liquides & les solides alimenteux journallement employés, sans comparaison, que dans deux ou trois livres d'eau de Bourbonne.

Dès l'instant de la fécondation, nous sommes formés avec du sel, notre machine se développe & s'accroît avec lui ; il sert à la perfection du chyle & des autres liqueurs qui en émanent (a) : nous le retrouvons,

(a) Voyez ce qu'en dit M. Gardane, médecin de la faculté de Paris, dans une très-belle thèse dont il est l'auteur,

suivant les analyses de MM. Macquer & Cadet, dans le lait, dans le sang, la bile & autres substances animales. Deux livres de petit-lait contiennent, (ce que M. Pomme vraisemblablement ignore,) à-peu-près fix à sept gros de matières salines, de nature bien différentes les unes des autres.

Sans le sel, nos liqueurs & nos vaisseaux n'auroient aucune valeur ; si on en trouve qui lui soit analogue, capable de s'affimiler avec lui facilement & d'emblée, d'en réparer les défords, le dépérissement, d'une manière plus constante, supérieure aux sels officinaux mêlés aux alimens ; si les maux d'estomacs, la fièvre & le spasme lui cedent, on trouve un stomachique, un anti-quarte ; un anti-spasmodique. Le prince de la médecine a pensé que le levain de la fièvre-quarte, qui n'excite pas de grandes convulsions, en détruit le principe, s'il est détruit lui-même : *A quartanis capti, non admodum à convulsionibus capiuntur. Si verò prius capiuntur, & quartana supervenerit, liberantur* (a).

Riviere dit positivement, si la fièvre-quarte attaque un épileptique, & dure long-tems, elle le guérit (b).

On ne doit enfin s'attacher qu'à sçavoir

(a) Hippocrate, aph. 70, sect. 5.

(b) *Prax. Medic. lib. I, ch. 7, page 177.*

lydio lapide, si un remède guérit ou non ; & il n'est point si nécessaire de s'appesantir sur les causes obscures & cachées des maladies qu'on ne fera peut-être jamais sortir du chaos, que de saisir promptement les remèdes qu'on connoît, pour s'en délivrer nuit & jour. Sauver un malade, si l'on peut, en ne perdant point le tems dont l'avarice est aussi noble, que son mauvais emploi est nuisible & honteux : *Hæ latentium rerum conjecturæ ad rem non pertinent ; quia non interest quid morbum faciat, sed quid tollat* (a).

M. Pomme accusera-t-il les plus grands maîtres de la capitale & autres villes du royaume, qui ont envoyé le plus grand nombre des malades qui font le sujet des observations de ce Mémoire, de leur avoir prêté des secours aussi avides que meurtriers ? Les soupçonnera-t-il de ne pas connoître la méthode délayante & humectante, & de ne pas sçavoir l'apprécier ? Accusera-t-il les eaux d'avoir mutilé les malades ? & croira-t-il encore qu'elles agissent avec fougue ? Demandra-t-il enfin où il existe des observations contraires aux siennes ? C'est ce que je ne puis me persuader, ou il faudroit qu'il fût aussi incrédule que prévenu, pour se refuser à l'évidence.

(a) *Celsus præf. lib. I.*

Si cependant il s'obstinoit, & que ces faits multipliés ne lui suffissent pas, je lui en ferois encore d'autres, qui, en portant comme ceux-ci le caractère de vérité si essentiel en médecine, l'engageroient peut-être, sinon publiquement, du moins tacitement, à leur rendre hommage & à revenir de son erreur.

Pour le convaincre pleinement & entièrement, & ne plus lui laisser de doute sur les effets pernicieux & funestes qu'il suppose aux eaux thermales, je peux lui prouver, par le relevé des registres mortuaires de notre hôpital depuis 1730, que, sur le nombre de trente à trente-cinq mille hommes qui y ont passé pendant cet espace de tems, à raison de huit à neuf cents qu'on y envoie année commune, il n'en est mort que quarante-fix, encore la plupart vieux.

Si on consulte ceux de la paroisse, le calcul se trouvera, relativement au grand nombre d'étrangers qui viennent de toutes les parties du royaume, même des royaumes étrangers, en proportion de celui-ci, malgré que souvent nous voyons des malades qu'on envoie à la dernière extrémité, désespérés, ou incurables de toute incurabilité, périr sans avoir respiré la vapeur des eaux, auxquelles néanmoins on impute leur mort.

On peut mourir aux eaux comme ailleurs. Tous les jours on meurt d'une maladie inflammatoire, d'un membre sphacélé ou amputé : proscrira-t-on pour cela la lancette & la scie ? Apprenez, au contraire, à les manier & ne les employer qu'à propos. Mais, hélas ! quoi qu'il en soit, le démon de l'envie & de la rivalité annoncera & publiera bientôt que ce sont les eaux meurtrieres qui ont fait périr celui-ci, que c'est la saignée qui a enlevé celui-là, & l'amputation qui a tué cet autre. Vaines déclamations, dont les motifs connus par les hommes sensés & raisonnables, seront toujours regardés par eux avec mépris & indifférence.

Si, après ces détails, M. Pomme se plaint des difficultés qu'il rencontre dans la cure des affections vaporeuses & hypocondriaques par les eaux thermales, il doit en accuser l'opiniâtreté & la bizarrerie de sa théorie racornissante, & s'imputer à lui-même le défaut de connoissances qu'il a de ces eaux & de leurs principes constitutifs. Il me pardonnera sans doute ce reproche ; & j'espère qu'il me saura gré de la franchise avec laquelle je lui fais part des vertus & effets des eaux, & de la manière de les employer dans ces deux affections, qui sont d'autant plus communes aux deux sexes, qu'elles les attaquent même sans distinction.

J'espère aussi que ces mêmes affections, dont elles n'ont point suspendu les symptômes par un effet enchanteur, mais qu'elles ont réellement guéries, non pas chez l'enfant de neuf ans, ni celui de neuf mois, mais bien chez les adultes, imposeront silence & feront cesser de parler ; quoiqu'au reste, en considérant dans le lointain les brigues, les cabales de l'erreur, & tous les différens rôles que font la méchanceté & la haine dans ces cas, je remarque que ces cris, qui de près paroîtroient sans doute des rugissemens, ne sont que des cris de grenouilles qui se perdent dans la sphère d'un étroit horizon, & que les traces de ces reptiles s'effacent dans leur limon : *Di benè fecerunt, quod me pusilli finxerunt animè parva & perpauca loquentis.*

LXX. OBS. M. de B.... officier-major de cavalerie, avoit été blessé d'un coup de feu au travers de la cuisse, à la bataille de Rosback ; un gros morceau de culotte de peau y resta cantonné & engagé près de deux ans, malgré d'abondantes suppurations qui se terminèrent par une cicatrice très-bonne & très-ferme, sous laquelle se faisoient néanmoins sentir quelques douleurs profondes, passageres & recurrentes, qui ne nuisoient que peu aux exercices ordinaires, l'équitation exceptée.

Les eaux en bains & douches, les boues

minérales en cataplasmes, réveillèrent & aiguillonnèrent ces douleurs; il fallut cesser les douches, qui ne pouvoient plus s'appliquer sur une partie tendante à l'inflammation: les bains & les boues ne furent point supprimés; & en trois ou quatre jours, sans suppuration, au moins sensible, la cicatrice ancienne s'étant défaite, parut un corps étranger que le blessé tira lui-même avec assez de facilité, peu d'effusion de sang, & sans secours de la chirurgie.

Les boues alors furent supprimées comme les douches, par une raison qui se présente naturellement; les bains seuls furent suivis encore trois ou quatre jours; & la nouvelle solution de continuité n'empêcha point l'ancienne cicatrice de se reconstituer & de devenir, sous l'eau, telle qu'elle étoit avant l'expulsion du corps étranger, sans avoir employé aucun topique.

Bientôt le blessé recouvra toute la force & toute la liberté des mouvemens de la cuisse & de la jambe; sa satisfaction fut si complète, que l'enthousiasme prit sa place, échauffa sa verve, & fit, par reconnoissance, à la louange des eaux, des vers qui auroient mérité de voir le jour. Il partit à cheval.

LXXI. OBS. M. Beaulieu, lieutenant au régiment de Custine, pour suite de coup de feu qu'il reçut à la face pendant la guerre de 1745, se rendit aux eaux de Bourbonne

dans le mois de Mai 1747. La balle porta sur l'angle antérieur de l'os de la pommette du côté droit, traversa l'os maxillaire auquel il se joint, & resta cantonnée, malgré de très-longues & très-abondantes suppurations, & l'exfoliation de plusieurs pièces osseuses, sur la partie postérieure des os palatins vers le tranchant du vomer. La présence de ce corps étranger, qui lui gênoit prodigieusement la respiration & l'élocution, ne pouvant parler qu'avec peine & en nazillant, le fit recourir à divers moyens pour s'en délivrer, qui tous étant devenus inutiles, le déterminèrent à son voyage.

Le surlendemain de son arrivée, on lui conseilla de se gargariser & s'éponger la gorge plusieurs fois le jour avec nos eaux: on y joignit dans la suite quelques douches légères; & après deux mois de ces exercices, il se montra une tumeur près le voile du palais, qui fermoit presque toute l'arrière-bouche, empêchoit la respiration & la déglutition, & inquiétoit fort le malade: une simple pression avec le bout du doigt la fit ouvrir, & fit tomber dans la bouche la balle qui en sortit sous une forme triangulaire, inégale, raboteuse & très-fétide. Après son expulsion, les eaux en boisson de deux jours l'un, & en gargarisme tous les jours, furent encore continuées pendant un mois, après lequel, & quelques légères

exfoliations membraneuses, il s'en retourna parfaitement guéri, & parlant très-bien.

Il y a des exemples d'expulsions de corps étrangers & d'exfoliations; mais leur traitement ordinairement prévu, où ceux-ci ne le furent pas, sont longs, difficiles, compliqués, variés, toujours subordonnés au vice du sang ou à des causes procatartiques; ce n'est qu'à l'hôpital militaire où on peut les suivre, les épier pour ainsi dire, en les comparant d'années à autres dans leurs marches.

Il est à croire que le morceau de peau, la balle, ne se feroient point dégagés de leurs entraves, sans quelques accidens graves, plus ou moins tardifs, auroient amenés des dépôts pour se préparer des issues que les eaux ont facilitées & abrégées, sans symptômes équivoques, comme un ulcère finueux ou fistuleux, qui finit quelquefois par carie vermoulue ou exfoliante, exfoliation, débris de couches membraneuses, aponévrotiques, tendineuses; ce qui les rend trop souvent incurables, au péril des principes vitaux & organiques.

Ce n'est pas que je prétende que l'hygiène ou les vapeurs soient épileptiques, comme le pensent André, médecin Anglois, & Junker, médecin Allemand: si cela arrive, cela est très-rare; M. Tissot en est convaincu, & assure qu'ils se sont

trompés, qu'il n'a jamais vu cette maladie dégénérer en épilepsie (a): il observe (b) que, dans les épilepsies stomachiques, intestinales & mésentériques vermineuses, les eaux minérales chaudes réussissent quelquefois très-bien; qu'il a employé, dans ces cas, celles de Balaruc modérément & à petites doses avec le plus grand succès. M. le Roi, dans son Mélangé de Physique & de Médecine, assure aussi les avoir employées de la même manière & avec le même succès dans les maladies vaporeuses spasmodiques, dépendantes d'un état malade de l'estomac & du canal intestinal; comme aussi dans les épilepsies récentes, qui lui ont paru être déterminées par des matières bilieuses, âcres, accumulées dans les premières voies, & sur-tout dans l'estomac. On sçait que nos eaux sont analogues à celles-ci, sans être aussi actives ni purgatives; qu'elles contiennent en moindre quantité le même principe salin (c), excepté que, dans leur dispensation, elles sont employées intérieurement en bien moindre dose; ce qui fait qu'on peut les continuer,

(a) M. Tissot, Traité de l'Épilep. art. XIII; page 176.

(b) *Ibid.* art. XVIII, pages 238, 240, 243; 303, 354.

(c) Parallèle des eaux de Balaruc & de Bourbonne; par M. Venel.

vingt, trente, jusqu'à quarante jours, dans les cas où la boisson seule convient; & en bains & douches d'un degré de chaleur beaucoup plus tempéré, afin d'éviter la raréfaction des liqueurs, l'augmentation du diamètre des vaisseaux, & du cours des premières, ainsi que la pression générale, d'où suit nécessairement l'engorgement, des sueurs violentes & forcées, qui, en fatiguant & disproportionnant la partie blanche d'avec la partie rouge du sang, entraînent des accidens plus ou moins graves, empêchent qu'on n'en suive l'usage aussi long-tems qu'il seroit nécessaire dans presque tous les cas possibles; méthode qui, pour avoir été trop en vogue & préconisée autrefois, & contre laquelle il est encore difficile de faire revenir certaines gens, aura établi le préjugé contre ce remède.

Si les eaux de Sedlitz, qui sont trois fois plus salines que celles de Balaruc, sont employées par Hoffmann dans cette maladie cruelle, qui a pour symptômes tout ce qui est de plus violent en spasmes & en convulsions, où la langue a été amputée, les dents cassées & les membres luxés; si le sel qu'on appelle *tartre stibié*, qui n'agit que par les ressorts convulsibles de nos machines; si les purgatifs résineux drastiques, salins, sont donnés & administrés par les Hoffmann, les Tissot, quoique plus aga-

çans que nos eaux; s'ils peuvent la guérir, je me range avec eux; & quoique de si loin, imitateur de ces grands médecins qui font tant d'honneur à l'humanité, en lui sacrifiant, avec autant de zèle que de désintéressement, tous leurs soins & leurs veilles, j'abandonne M. Pomme & le livre à ses vues; je le laisse se complaire dans le projet de détruire toute cette secte perverse (a) de Hoffmann, de Tissot, & autres médecins célèbres étrangers & François. On lui permettra de se croire un envoyé du ciel, pour leur faire leur procès (b), de dresser des soi-disans recueils de pièces qu'il ne fait que répéter, retourner d'*in-12*, en *in-8°*, sans jamais répondre à rien avec solidité, en s'écartant perpétuellement de tout ce qui touche au vrai but.

Puisque vous possédez si bien, M. Pomme, & seul, le grand secret de manier l'eau commune; que les eaux minérales qui en réunissent aussi toutes les vertus, comme je vous l'ai prouvé (c), sont inutiles, nuisi-

(a) Voyez la Lettre de M. Pomme, Journal encyclop. mois de Juin 1771, page 463.

(b) Recueil des pièces du procès contre les médecins, &c. *in-8°* 1771, page 354.

(c) Journal de Médecine, Tome XXXIII, pages 17 & 18. *Ibid.* Tome XXXVI, pages 326 & 422.

bles même ou meurtriers à votre compte, guérissez avec elle, M. Pomme, des aveugles, faites marcher les boiteux, détruisez les vapeurs & n'en donnez point, ressuscitez les morts, vous ferez le coryphée de l'art : de votre vivant, l'univers entier, instruit, quoiqu'un peu tard, fera sonner la trompette de la messagère de Jupiter, pour publier vos miracles, vous élèvera des autels, & fera votre apothéose. « Oui, dit M. Pomme magistralement (a), je rends la vue aux aveugles, je fais marcher les boiteux, je guéris les démoniaques, je ressuscite les morts, & j'apprends à l'univers la manière d'opérer des merveilles. »

Je conviens avec M. Pomme qu'on doit nous soupçonner d'intérêt local : il demeure à Paris, moi à Bourbonne ; mais le public sévère & attentif, qui aura daigné nous suivre & nous démêler, nous pénètre : si nous sommes coupables, il y a entre lui & moi un intervalle immense. A Paris, à Londres, Rome, Vienne, les honneurs & la fortune sont le partage des hommes qui se donnent pour extraordinaires, en quelque genre que ce soit, s'ils sont assez adroits, heureux, opiniâtres, entreprenans, pour ébranler en leur faveur cette masse informe,

(a) Journal encyclop. ci-dessus, pag. *ibid.*

le chaos des opinions ; (M. Pomme est convaincu de cette vérité (a).) Ambitieux ou non, je ne puis faire l'aigle ou l'Icare, *Vitreo daturus nomina Ponto* ; ma sphère est trop étroite, isolé ; toute espèce de travail & de condition conforme à mon goût & à mon état, est mon bonheur : les honneurs & l'opulence ne furent & ne seront jamais pour moi ; il ne me reste que le stérile avantage d'avoir redressé mon adversaire, qui n'a rien laissé en arrière, si ce n'est mes observations, pour m'échapper ; qui même a eu besoin ici & y a trouvé un protecteur, qu'il a été aussi aisé de confondre (b), que difficile à M. Pomme d'attaquer deux faits qu'il laisse intacts ; il a voulu les morceler pour les plier & les arranger à sa manière (c). Il se flatte en

(a) Voyez son nouveau Recueil, page 333, & la note au bas.

(b) Journal de Méd. Tome XXXIII, page 246 ; *ibid.* Tome XXXVI, page 324.

(c) Pour s'en convaincre, voyez la Réponse à mon Mémoire, par M. Brun soi-disant ; la Lettre de M. France sur l'Observation de mademoiselle Lange ; le nouveau Recueil de M. Pomme, pages 167, 168 ; l'Observation de mademoiselle Lange, insérée dans mon Mémoire ; celle de M. Gaziot ; la Lettre de ce dernier à M. Pomme-Brun : que l'on compare les critiques avec les deux faits attaqués, desquels on n'a pu mordre le fonds, observant encore que, quoique l'on dise que ma-

vain & illusoirement d'avoir dans M. Caiziot (a) un ami qu'il ne connoissoit pas; jamais il ne le fera; il l'a traité vindicativement & avec indignité, en public par la Gazette salutaire, & en particulier par lettres missives. Tous les efforts rhétoriciens de M. France ne peuvent réaliser cette chimère (b). Bon gré, malgré, M. Pomme prend & donne aux choses & aux personnes telle forme qu'il lui plaît.

Fiet aper, modò avis, modò saxum, & quàm volet arbor.

» M. Chevalier, dit M. Pomme (c), n'a pu voir avec indifférence que j'interdissois les eaux thermales à la plus grande

demoiselle Lange n'a fait qu'une saison de nos eaux, il n'est pas moins vrai qu'elle en a fait deux, l'une sur les lieux, l'autre à Coiffy, village distant d'une lieue; que je ne lui ai jamais porté de médecines, ni n'en ai reçu de paiement, puisque je ne tiens pas de drogues, mais bien M. Aubertin, apothicaire, qui les lui a fournies.

Il est étonnant que ceci étant connu de M. Pomme, comme je suis en état de le lui prouver par une de ses Lettres, il ait osé mettre la note qui se trouve au bas de la page 158 de son Recueil. D'après ces infidélités, il sera aisé au public de nous juger.

(a) Recueil des pièces du procès; par M. Pomme, 1771, page 160.

(b) *Ibid.* page 169.

(c) *Ibid.* page 146.

» partie de ceux qui ont coutume d'y avoir recours. Comment, a-t-il dit, je ne verfaï plus à Bourbonne de vaporeux ni de vaporeuses! Que deviendront nos eaux & nos boutiques? L'arrêt est trop funeste; il faut en appeler, &c.» Tel peut être mon intérêt local; & moi je dis: « M. Pomme n'a pu voir avec indifférence que les eaux de la Seine ne tenoient pas lieu des eaux thermales à la plus grande partie de ceux qui ont coutume d'y avoir recours. Comment, a-t-il dit, il faut aussitôt les proscrire! Que deviendroient mon racornissement & ma méthode? Il faut faire arriver & rester à Paris les vaporeuses & les vaporeux; il faut pour cet effet faire le procès aux plus grands médecins; il faut que je m'éleve au-dessus de cette secte perverse qui n'entend pas son profit: je veux l'anéantir, & tous les malades qui n'iront point aux eaux feront les miens.» Si je ne me trompe, nos perspectives sont bien différentes pour le lucre; les miennes si minces, & celles de M. Pomme si vastes, ne sont point comparables; Bourbonne & Paris! Que d'or dans tes eaux, Seine! les riches bordent tes rives; & ton ministre au milieu d'eux, dispense tes graces aux vaporeux comme à ceux qui croient l'être, même à bien d'autres. Tel peut être l'intérêt local de M. Pomme.

Je ne puis finir sans citer encore la fièvre-
quarte: l'eau de Seine ne la guérit pas; les malades, brûlans dans leurs accès, la boivent abondamment, & n'en sont pas plus avancés: les eaux de Bourbonne, modérément administrées, la guérissent: ce contraste est victorieux, & doit en imposer à M. Pomme, ou rien n'en est capable.

*Vim qui inferre parat, cupidus certusque nocendi;
Frustrâ illum ratione premas, aut jure refellas.*

Je crains d'excéder, avec M. Pomme, le lecteur; & je profite d'un avis qu'il auroit dû suivre plutôt: un malheur général des écrits produits par les contestations, c'est qu'il ne sont pas aussi intéressans pour le public que pour les deux adversaires: le censeur croit n'avoir jamais assez censuré; il relève jusqu'à des minuties: l'auteur attaqué veut faire face à tout; il s'engage ainsi dans des détails si particuliers & si personnels, qu'on y devient insensible, quand la contestation dure trop long-tems.

On ne peut méconnoître M. Pomme dans ces sages réflexions de l'historien de l'académie, malgré lesquelles M. Pomme, après avoir rempli cent soixante-seize pages in-8°, se re prolonge jusqu'à quatre cents trente-deux, & finit par une réponse de Mad. Pécauld, de laquelle il se fait un

SUR LES EAUX DE BOURBONNE. 195
trophée, bien qu'après avoir été scâ-
vamment discutée par M. Laugier (a), on
y ait reconnu un roman mal ourdi, con-
tradictoire, ridicule & faux (b).

Corollaire.

De tous ces faits qui ont pour eux l'au-
thenticité médicinale, parce qu'ils sont avé-
rés & bien connus, exposés sans détours
& sans fasté, avec les détails justes qu'exi-
gent des mémoires & des observations po-
lémiques, qui n'auroient peut-être jamais
vu le jour, si mon adversaire n'eût été l'a-
gresser, ne m'eût provoqué plus d'une
fois avec dureté, sans m'avoir répondu,
il résulte que nos eaux conviennent mieux
que l'eau commune aux affections spasmo-
diques, vaporeuses & hypocondriaques,
même à l'épilepsie sympathique, non cé-
rébrale; aux obstructions des viscères;
aux maux d'estomac chroniques; aux co-
liques habituelles & récurrentes, intesti-
nales, hépatiques, même accompagnées
de calculs biliaires; aux fièvres lentes, erra-
tiques, intermittentes, même précédées
ou accompagnées d'embarras dans les visce-
res, non récentes, mais opiniâtres; aux

(a) Journal de Médecine, Tome XXXVI;
depuis la page 32, jusqu'à la page 65.

(b) *Ibid.* pages 422, 426 & suivantes.

rhumatisines, sciaticques, même goutteux ; aux dartres non invétérées & comme naturalisées avec nous ; à la gale, aux maladies lymphatiques, aux tubercules des poumons, aux ulcères, aux plaies ; à la soif inextinguible, non inflammatoire, aux dérangemens ou suppressions des règles.

Il y a sans doute d'autres cas où elles conviennent, tels que les pâles-couleurs, les fleurs-blanches non habituelles, les épanchemens de lait ; aux premières années où les femmes sédentaires perdent leurs règles, les dispositions apoplectiques non fébriles & imbécilles ; les paralyties étendues ou partielles, comme celles d'une main, d'un membre, de l'estomac, de la vessie, de la bouche, des paupières, des parties gutturales ; la goutte-seréine, dépendante de l'atonie, obstruction ou spasme des parties ; l'asthme humide, les maladies catarrhales, opiniâtres ; le scorbut, la vérole réfractaire au spécifique, qui par elles reprend ses droits (a) ; l'état glaireux des reins & de la

(a) Elles n'ont point la vertu de la faire éclore, ou de la confirmer, comme on le dit dans un livre nouveau sur les Eaux de Saint-Amand ; on y lit encore que ces eaux ont la force de donner de l'action au mercure, de le dépêtrer des filières où il se seroit embarrassé en les revivifiant, le faisant couler, & traverser lui-même en substance les pores de la peau où on le ramasse par globu-

vessie ; les ankiloses récentes & non formées ; les suites fâcheuses de fractures ou luxations, l'anæmase ; les convalescences tardives, rebelles, des maladies aiguës, éruptives, comme fièvres putrides, milliaires, petite-vérole, rougeole ; des inflammations des viscères ; des dépôts critiques, comme

les, dont le volume pour chaque jour est spécifié par certain nombre de grains.

Nous n'avons jamais vu de ces prodiges dans notre hôpital militaire, où, en tems de paix comme en tems de guerre, il y a sans comparaison plus de malades qu'à Saint-Amand, à Barèges, Digne, pris ensemble, qui paroissent n'être que des écarts de celui de Bourbonne, qui est un centre pour les soldats infirmes ou blessés qui n'ont pu trouver ailleurs guérison ou soulagement, dans lequel tout observateur attentif, qui veut voir des maladies & non des malades, peut suivre sans préjugés, en quelque cas que ce soit, les effets utiles ou inutiles des eaux thermales.

Je me rappelle encore d'avoir lu un livre sur les eaux de Barèges, qui, presque en entier, est fait pour prouver qu'elles sont lithonriptiques ou brises-pierres des reins & de la vessie : ceux qui en ont écrit depuis, n'ont osé la-dessus, même faire une assertion. Que lit-on ? que ne lit-on pas ? J'en suis stupéfait : je me plaindrois amèrement de la docilité du papier, & je voudrois être Musulman, si quelques bons livres ne me dédommageoient, ne me fortifioient, ne me consolent ; ou je serois Pyrrhonien, s'il y en avoit de bonne foi.

parotides, éréfypèles, abcès, vices glanduleux, dartreux, pforiques; la conſomption, les ſuites de l'onaniſme.

Il y a beaucoup de cas où elles doivent être proſcrites, comme tous ceux qui tendent à l'inflammation, qui ſont inflammatoires, quelques parties qu'ils occupent; les hémorragies, de quelque nature qu'elles ſoient, ſans en excepter les dyſſenteries chroniques; les hydropiſies avec épanchement ou infiltration, ſi elles ſont anciennes & conſidérables; ceux où le ſoiſir, les fix chofes non-naturelles, la convaleſcence doivent proſpérer, &c. En matière de ſanté ſur-tout, l'inutile & le nuifible ſont ſynonymes; & je paſſe très-volontiers l'éponge ſur les cas défefpérés, pour leſquels il eſt mieux, ſelon l'indication, d'agir que d'être oifif, quoique le ſuccès ſoit ſi douteux, qu'il ſe réduit conſtamment à la tentative la plus fatigante & la plus ingrate.

Ce n'eſt que dans un Traité des eaux thermales, que l'on trouvera à quoi les nôtres ſont bonnes, quand elles ſont utiles ou nuifibles; on n'en a que des idées vagues, trop générales; il n'y a que quelques ſçavans, qui ne ſe rencontrent pas aifément, qui prennent la peine de les claſſer; ce qui fut entrepris par l'Académie des Sciences, donnant aux unes la préférence ſur d'autres,

preſcrivant celles-ci, preſcrivant celles-là avec toute l'attention qui eſt dûe au mal, & au moyen de le combattre.

Il faut que ſur un Traité des eaux minérales on ſoit bien en arrière, puifque M. Roux s'explique ainſi en faiſant l'extrait du Précis ſur ces eaux, par M. le Roi (a):
 » Je ne craindrai point d'avancer qu'en ce
 » genre il n'exiſte aucun ouvrage propre à
 » éclairer les médecins ſur la véritable com-
 » poſition des eaux minérales & ſur la ma-
 » nière de les employer; ainſi je ne puis
 » qu'exhorter les lecteurs à méditer ce petit
 » ouvrage, dans lequel tout eſt également
 » précieux & important. »

Il n'eſt pas moins vrai que l'obſervation clinique fera, ſur ces eaux, la bouſſole d'un Traité qui en méritera le nom; & je ſerois heureux ſi les faits que j'ai rassemblés, qui ſont récents, qui ne ſeront point perdus, y contribuent. Le Journal de Médecine, dans lequel il y a & il y aura toujours à puiser, eſt peut-être la ſeule collection qui puiſſe perfectionner la pratique, *temporis filia*, en produiſant des écrits divers, quelquefois critiques, qui n'ont que la même fin, que la ſagacité ſçait évaluer ce qu'ils ſont, & pas plus: au moins c'eſt

(a) Journal de Médecine, Tome XXXVI; page 407.

la plus répandue ; & , tant qu'elle sera ce qu'elle est , on doit espérer que par laps de tems on parviendra à une connoissance des eaux & des remèdes , plus sûre & plus lumineuse que par le passé.

Boerhaave, qui apprendra à M. Pomme ce que c'est qu'une secte en médecine, *hodie libera ab omni sectâ coli potest* (a), est convaincu que les ouvrages périodiques les ont rectifiés déjà & augmentés (b). Ce jugement est antérieur à l'établissement du Journal de Médecine en 1754, qui n'est destiné qu'à les recueillir, les renouveler sans cesse, les englober, les rapprocher pour qu'elles soient mieux & plus souvent montrées de différens côtés ; ces connoissances jadis languissoient trop en naissant.

Toutes les expériences analytiques sur les eaux de Balaruc par M. le Roi, sont applicables aux eaux de Bourbonne ; & l'identité de leurs effets est d'autant plus réelle, que leurs principes constitutifs sont les mêmes : il faut s'en rapporter, sur ce double objet, au Précis de M. le Roi, si ce n'est que nos eaux ne contrarient pas la fièvre-quarte avec tumeur au foie ou à la rate (c). Ces eaux (celles de Balaruc)

(a) *Institut. med. prolegomen.* page 7.

(b) Albert Haller, *ibid.* in *Institut.* page 45.

(c) Journal de Médecine, Tome XXXVI, page 404.

diffèrent en outre dans l'administration par la routine du pays, comme par la quantité de sel ; Bourbon, qui contient le même sel, ne peut que faiblement leur être comparé pour la quantité de ce principe sensible, caractéristique & invariable ; Barèges, Saint-Amand, en sont encore bien moins dignes que Bourbon, & même ne le méritent point du tout.

Si on envisage nos eaux comme purgatives, on les boit par gradation, pendant neuf jours, ou plus, depuis une livre jusqu'à trois & quatre communément ; comme altérantes, on les donne pendant un mois ou plus, depuis une livre jusqu'à deux au plus, souvent moins, selon les circonstances, qui font varier très-souvent la méthode. Nos eaux topiques en bains tempérés ou en douches, qui le sont moins, s'emploient pendant une heure au plus pour les deux exercices qui se continuent conjointement ou séparément, journellement, quelquefois alternés d'un jour de boisson, pendant dix-huit jours ; c'est ce qu'on appelle ordinairement une saison, qui, la boisson y comprise, dure un mois ; si l'on a besoin de deux saisons, elles doivent être intervalées d'un mois.

Jamais il ne s'agit de donner aux malades des douze livres d'eau par jour, pendant un an & plus, de l'eau appesantie en-

core par des matieres animales, gélatineufes alkalescentes. On ne ſçait ſ'il y a des poifons lents ; les lavages journaliers de M. Pomme peuvent en tenir lieu : ſ'il y en a qu'ils épargnent, il faut les congratuler ſur l'excellence de leur complexion.

Les bornes étroites d'un corollaire ne me permettent pas de parler de l'abus de ſes humectans en bains, qui ſont de huit heures par jour ; ſes bains ſont proportionnés par leur continuité à celui d'une boiſſon accablante : celle-ci ſappe les fonctions ſtomacales & viſcérales ; & ſes bains macerent les pores cutanés, préparent l'atonie paralytique de leurs bouches, l'énervation générale. L'air eſt notre élément, l'eau celui des poifſons : ſi elle devient remède, l'abus & la confuſion la rendent pire que le mal. Vite je me ſauve avec mon Baglivi :

Considerandus diligentiffimè ventriculi & digeſtionum ſtatus & natura, quæ his remedijs ſtatum proſternuntur, ſi vel minima in eis adſuerit debilitas, nec ita facile impoſterùm reſtaurantur. Facillè tibi concedo ſalia ſanguinis per aquæ potum dilui, ſed dilui non debent cum jacturâ digeſtionum ac trimumviratûs, in quibus longæ & ſalubris vitæ ſtamina neſtuntur. Stomacho priùs proſpice, deindè utere tuis diluentibus. Sed vereor nè ſurdis canamus.

De uſu & abuſu diluentium. Cap. 16.



L E T T R E

De M. CAZIOT, premier profeſſeur de la faculté de Droit en l'Univerſité de Reims, au ſujet de ce qui le concerne dans la ſeconde Réponſe de M. BRUN à M. CHEVALIER, inſérée dans le Journal de Septembre dernier.

MONSIEUR,

Avec les deux faits que je poſſede inconteſtablement, & dont je vais vous faire part, excité par votre Note au bas des pages 250, 259 de votre dernier Journal, j'ai cru que je pouvois, que je devois même contredire par faits la dernière des affirmations de M. Pomme-Brun, page 262 du même Journal de Septembre 1770.

Le premier de ces deux faits, d'une valeur infiniment ſupérieure à celle du ſecond, c'eſt ma ſanté actuelle, qui ſe ſoutient toujours bien, continue de faire l'admiration de tout Reims, qui me permet de marcher preſque continuellement, même en pleine campagne.

Le ſecond de ces faits, d'une valeur moindre, c'eſt une conſultation demandée à bocca, & reçue par écrit : en voici la copie ſans la moindre altération.

» La paralyfie imparfaite, qui occupe le
 » côté gauche, est le produit de l'engorge-
 » ment du cerveau, qu'un sang épais a pro-
 » duit, d'après une dissipation extrême
 » d'esprits animaux, que des contentions
 » d'esprit ont procurée. On est d'avis d'y
 » remédier par les remèdes suivans, qui
 » sont, 1^o les bains & la douche des eaux
 » de Bourbonne, pour lesquelles il con-
 » viendrait que M. le consultant partît tout
 » de suite, étant déjà tout préparé par des
 » eaux de Vichi, qui l'ont très-évacué.

» 2^o Les bouillons de vipere, que l'on
 » fera avec demi-livre de veau, la moitié
 » d'une vipere, la chicorée, l'aigremoine
 » & le creffon. 3^o Les bols suivans : Pre-
 » nez dix grains de poudre de guttete ; au-
 » tant de racine de valériane en poudre,
 » incorporés avec suffisante quantité de
 » syrop d'œillet, dont on fera trois pilules
 » que le malade prendra, tous les matins, à
 » jeun, avalant par-dessus une tasse d'infu-
 » sion de citronnelle.

» 4^o On purgera, de tems en tems, avec
 » des minoratifs : le régime doit être doux.
 » Le malade évitera la salure, l'épicerie,
 » tout aliment de haut-goût, boira le vin
 » bien trempé ; mais il fera de l'exercice,
 » & quittera absolument le cabinet. Déli-
 » béré à Paris, le 27 Août 1768.

Signé POMME, médecin-consultant. du roi.

P. S. » la saignée, que l'on propose ;
 » nous paroît très-contraire, pour ne pas
 » dire meurtrière, attendu l'appauvrissement
 » du sang & des esprits animaux. »

Quoique M. Chevalier, chirurgien, que
 je ne connois pas, ait rendu publiques,
 sans nous en dire un mot, la Lettre de ma
 femme & la mienne ; écrites à M. Juvet,
 médecin ; quoiqu'il y ait laissé lui-même
 ou du moins occasionné des négligences,
 comme *il ne faut plus désespérer, sans ces
 mots, de personne, ou de qui que ce soit ;*
 quoiqu'on m'y ait attribué une attaque d'a-
 poplexie, & des convulsions que je n'ai
 jamais éprouvées ; malgré, dis-je, ces pe-
 tits griefs dont j'ai fait depuis peu un re-
 proche plus badin que sérieux à M. Juvet,
 je vous avoue, Monsieur, que je n'ai pu
 lire patiemment la double Réponse de
 M. Pomme-Brun à M. Chevalier. En effet,
 comment un grand maître ; qui veut *ap-
 prendre que tout agresseur, quel qu'il soit,
 ne doit se présenter qu'avec des armes sûres,*
*s'il veut s'épargner la honte de se voir ré-
 futé par lui-même,* peut-il ne pas craindre
 pour soi-même la punition dont il menace
 les autres ? lui sur-tout, qui a la hardiesse de
 nier la vérité de deux Lettres conjointes,
 & très-affirmatives, d'un rétablissement aussi
 réel que la lumière du midi. Cet amateur
 scrupuleux, ce grand scrutateur de faits

vrais, nous prétend-il, ma femme & moi; ou des personnages supposés, masqués à sa maniere, ou des imposteurs impudens? Le choix lui est aussi indispensable que l'une & l'autre alternative lui restera peu honorable.

Je vous avoue tout franchement, Monsieur, que je ne conçois rien à ce pur assemblage de mots: Une maladie qui n'est connue que par deux consultations, (données, sans doute, par M. Pomme,) & dont le fait est pour le même de nulle valeur; ma maladie, expressément citée, *tout-à-fait inconnue*: quoi! *tout-à-fait*, même après la lecture du Journal critiqué, & malgré la consultation ci-jointe? En vérité, Monsieur, ceci, qui ne tient point au fond de la science de médecine, & dont je puis, par conséquent, raisonner par le seul bon sens; oui ceci est bien difficile, pour ne pas dire impossible, à croire. Mais le vrai est que ceci étoit avantageux à la façon de penser & d'attaquer de M. Pomme-Brun, qui avoit osé dire: *Présentez-nous des faits de meilleure valeur.*

Si l'exposé de ma maladie avoit fait sur ce médecin la moitié de l'impression qu'a dû faire sur moi son pronostic de la saignée meurtrière, mon article dans le Journal lui auroit été plus présent. Malgré cet inquiétant pronostic, j'ai cédé à l'avis pressant pour la saignée du pied, sans qu'il m'en soit

soit arrivé la destruction subite de mon individu à l'ouverture de la veine: *Ita prædixerat, non ab illice cavâ, mais ore disertio.*

Ces faits, celui du pronostic mis à part; (car tout homme peut se tromper,) ces faits, réunis aujourd'hui contre l'enflure des assertions de M. Pomme-Brun, prouvent bien qu'il ne fait point usage du précepte qu'il donne à tout agresseur; & que, faute de cette sage précaution, il écrit au moins inconfidément, & cela, par la seule & même raison qui passionne & aveugle presque tous les hommes; je veux dire l'amour-propre, ou, ce qui est la même chose, le trop grand attachement d'un chacun à sa propre opinion, même la plus singulière; laquelle rejette tout contraire, personnes & choses, & admet avidement toute apparence favorable, par exemple, la Lettre de M. France.

Vrai Palémon dans toutes les disputes de choses entre MM. Pomme & Chevalier, je ne puis m'empêcher de dire que l'application, par P. S. du vers de Phédre,

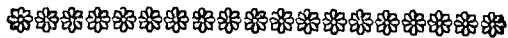
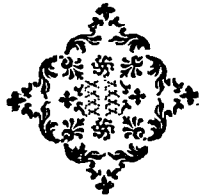
Inops, potentem dum vult imitari, perit.

doit paroître à tout lecteur impartial, d'une morgue insupportable; sur-tout de la main & à la gloire unique du réagresseur, précepteur même, sur-tout après votre dernier

Nota, Monsieur, dont la bonne foi est bien plus utile à vos lecteurs, qu'agréable au personnage démasqué.

Je m'apperçois que ma Lettre est devenue bien longue : je la crois pourtant, sauf l'amour-propre, *plenam dicendis*.

J'ai l'honneur d'être, &c.



DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE

DE BOURBONNE;

Antiquité de ses Eaux.

POUR mettre les étrangers à portée de connoître où Bourbonne est situé, lorsqu'ils seront dans la nécessité d'y venir; je vais terminer ce Mémoire par une courte description topographique de cet endroit, par quelques petites notes sur ses sources minérales, & leur antiquité.

Bourbonne-les-Bains, petite ville de France, célèbre par ses eaux minérales, est située en Champagne, dans le Bassigni, élection de Langres, généralité de Châlons, à sept lieues de cette première ville, soixante-dix de Paris, vingt de Nancy, & dix-huit de Besançon, confinant avec la Lorraine, le comté & le duché de Bourgogne, formant un double vallon, dont l'un au sud, & l'autre au nord. Celui-là, traversé par le ruisseau de Borne, qui a sa pente de l'ouest à l'est, réunit toutes les sources minérales, dispersées en trois endroits, à quelque distance les unes des autres. La principale appelée *la fontaine*, & autrefois, suivant Jean le Bon, médecin François, *la Matrelle* ou *la Maselle*, & ensuite *la Saint-Antoine*, est un puits carré de deux pieds six pouces d'une face, de

cinq pieds de l'autre, & de six de profondeur, enfermé aujourd'hui dans un bâtiment construit à l'imitation des temples qu'on élevoit jadis à la déesse Higié, ou Higée. Elle est si abondante, qu'elle peut fournir jusqu'à deux cents tonneaux d'eau par jour, sans diminution trop sensible. Sa chaleur est si grande, qu'elle déplume la volaille & dépille les quadrupèdes : elle est de cinquante-cinq degrés au thermomètre, selon Reaumur. Sa saveur est salée, son odeur sulfureuse.

A quarante-cinq pas de la fontaine, est un vaste bâtiment, dans lequel sont renfermés deux beaux & grands bassins, séparés par une cloison verticale, pour l'aisance & la commodité des baigneurs. Le premier, du côté de la fontaine, est une source naturelle très-abondante, dont l'eau contient les mêmes principes & dans les mêmes proportions que celle du puits ; il étoit ci-devant appelé *le grand bain*. A quinze pieds au-dessous de celui-ci, en est un autre, fourni par un conduit de la fontaine, divisé, il y a quelques années, en deux, par un mur de séparation qui faisoit porter au plus voisin du grand bain, le nom de *bain du seigneur* ou *des pauvres*, & à l'autre celui de *bain doux*. L'un & l'autre de ces bassins sont séparés aujourd'hui par une cloison, suivant la longueur du bâtiment, aux extrémités orientale & occidentale duquel on a pra-

tiqué de petits cabinets pour la décence des baigneurs. Dans l'espace intermédiaire de ces deux bassins, il y a une belle fontaine d'eau commune.

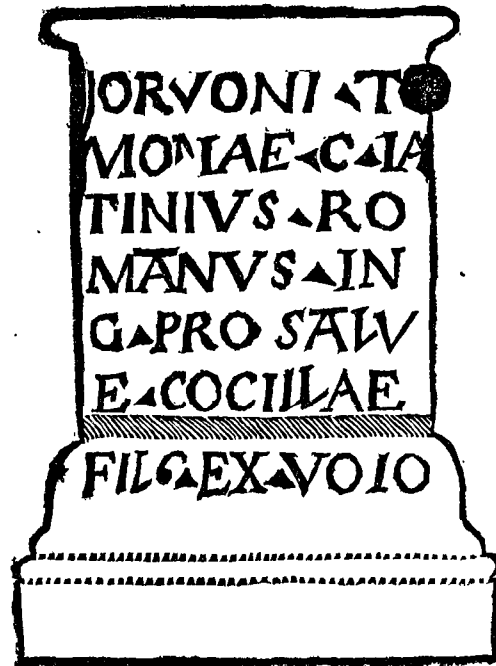
En descendant à quarante-cinq toises à l'orient de ces bassins, on en voit encore un autre de source naturelle, contenant aussi les mêmes principes & dans les mêmes proportions que les deux premières sources, (d'où l'on peut inférer qu'elles ont une même origine,) appelé depuis un très-grand nombre de siècles, *le bain-patrice*, nom qui lui a été donné, au rapport de Jean le Bon, médecin, par un patricien Romain, qui, étant incommodé d'une paralysie universelle, y fut guéri. De retour à Rome, C. Jatinius, instruit de sa guérison, y fit aussitôt conduire sa fille nommée *Cocille*, attaquée d'une semblable maladie, de laquelle elle guérit également ; en reconnoissance de ce succès, il fit reconstruire ce bain, qui auparavant n'étoit qu'une espece de mare, affectée seulement aux maladies de la peau, édifier un superbe bâtiment avec des galeries joignant une salie, que les malheurs & l'injure des tems ont détruite, & placer une inscription votive dans un temple élevé en l'honneur de la divinité qui présidoit aux thermes. Cette inscription, qu'on voit aujourd'hui dans un mur de la fontaine, fut trouvée dans les fouilles que l'on fit lors de la construction.

212 DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE

de l'ancien château de Bourbonne, sous Terdebert & Thiery, sur la fin du sixieme siècle, sur les ruines du temple du dieu *Orvo* & de la déesse *Orvonne*, & transportée alors sur une face de son donjon; de là, après l'incendie générale de Bourbonne en 1717, sur un mur de la cuverie du nouveau bâtiment, puis dans l'endroit où elle est présentement. En creusant un puits dans l'enceinte de ce château, on tira des décombres deux statues de marbre blanc un peu mutilées, que l'on a soupçonnées être celles de ces divinités.

Cette inscription, rapportée dans plusieurs Traités qu'on a donnés au public sur les eaux de Bourbonne, & par D. Calmet dans celui qu'il a écrit sur les eaux de Plombières; enfin par M. Dunod dans son Histoire des Sequanois, Tome I^{er}, page 211, & dans ses nouvelles Observations de son Histoire de l'Eglise de Besançon, Tome II, page 514, laisse encore appercevoir bien des inexactitudes qui lui ont fait donner, & qui peuvent encore lui faire donner un sens différent de celui qu'elle doit avoir. La copie prise sur les lieux en 1761, par M. Gauthier de Montdorge, & communiquée la même année à M. Gilbert du Voisin, de l'académie des Belles-Lettres & Inscriptions de Paris, n'en paroît pas même exempte à la sixieme ligne; il écrit *Cocilia*, & on y lit *Cocilla*: ensuite de la troisieme lettre un peu mutilée à la septieme ligne, il

observe que le signe qui la suit est en forme de 9, tandis qu'il est en formé de 6; il néglige encore l'omission de la barre supérieure du *T* dans *voto*, qui est gravé *VOIO*. Ces petites inexactitudes feroient au moins connoître qu'il y a eu plus de négligence de la part du graveur que de celle de l'auteur. On lit donc cette inscription de la maniere qui suit, & telle qu'elle est exactement sur la pierre :



Voici comme elle a été diversement présentée au public :

Borboni thermarum, Deo Calatinius Romanus in Galliâ, pro salute Cociliæ uxoris ejus, ex voto erexit.

Borboni thermarum, Deo Mammonæ Calatinius Romanus in Galliâ, pro salute Cociliæ uxoris ejus, ex voto erexit.

Tomana Caius Jatinius in Gallia, pro salute Cociliæ ex voto.

M. Dunod, qui est venu sur les lieux, la rapporte de la manière suivante :

*Borboni To
manæ, C, Ja
tinius, Ro
manus, in
G. pro salu
e Cociliæ
ex vota.*

Il est aisé de juger que tous ceux qui en ont parlé jusqu'aujourd'hui n'ont point été exacts dans le fait, & que toutes les interprétations qu'ils en ont données, dont les détails seroient aussi longs qu'ennuyeux, ne le sont pas davantage.

La pierre qui porte cette inscription paroît avoir été taillée en forme de pilastre, & posée en saillie ; sa surface est assez brute ; ses parties latérales polies par le ciseau, font connoître qu'elle n'a jamais été jointe à d'autres pierres qui portassent aucun caractere ;

d'où ceux qui ont présumé qu'on devoit lire *Borvoni* à la première ligne, *salute* à la sixième, attendu que le *B* & le *T* qui manquent à ces deux mots devoient être gravés sur une autre pierre jointe à celle-ci, se sont trompés. La forme du pilastre, plus saillant en bas qu'en haut, joint à sa largeur égale au-dessus de la plinthe, telle qu'elle est représentée ici, doivent éloigner cette supposition. Le pilastre porte vingt-six pouces de hauteur, sur quinze de largeur jusqu'à la plinthe, qui en a dix-neuf. Ses caractères sont très-bien conservés, à l'exception de quelques lettres, particulièrement du dernier *O* de la première ligne qui ont été mutilées en transportant le monument successivement d'endroits à autres. Cependant on doit croire que c'est un *O*, parce que son contour paroît le même que celui qui forme les autres *O* dans toute l'inscription : le milieu du rond de l'*O* étant éclaté, rend ce milieu aussi creux que la circonférence qui le termine ; & c'est aujourd'hui plutôt une cavité qu'une lettre décidée.

Les lettres en sont distinguées par des virgules en forme de triangles, qui paroissent avoir été brusquement formées par l'angle du ciseau. Suivant M. Dunod, ses caractères paroissent du troisième siècle.

M. Gilbert du Voisin observe que l'o-

mission du *T* dans *salute* à la sixieme ligne, est une faute du graveur. Celle de la barre de celui de *voto* à la septieme, en est certainement une aussi. Il ajoute ensuite qu'il faut conserver l'*Orvoni*, & qu'il n'est pas nécessaire d'y suppléer un *B*: il est vrai, dit-il, que nous appelons aujourd'hui ce lieu *Bourbonne*; mais on a pu y ajouter le *B* depuis par une mauvaise prononciation; ou, ce qu'on trouvera peut-être plus apparent, continue-t-il, le dieu Gaulois *Orvo*, (car c'en étoit un sans doute,) s'appeloit, suivant les dialectes du celtique, *Orvo*, *Vervo*, *Vorvo*, *Borvo*, &c. d'où vient qu'Aimoin, qui écrivoit en 1031, appelle *Vervona* le château de Bourbonne, construit sous Terdebert & Thiery, sur la fin du sixieme siècle, comme l'a remarqué M. de Valois, au mot *Lingones*, page 280, au bas de la deuxième colonne, & le P. Vigner, Jésuite, dans les Chroniques de Langres, page 43.

Cet *Orvoni*, *Vervoni*, *Borvoni* ou *Vorvoni*, continue-t-il, ne seroit-il pas le dieu dont, au rapport de Scaliger, on trouvoit le nom joint à celui d'*Abeillio* ou *Beillio* dans quelques inscriptions, & que les uns on lu *Onana*, d'autres *Onvana*? Quoi qu'il en soit, ce nom se conserve dans celui de plusieurs lieux où il y a des sources chaudes. *Berv* ou *verv*, qui se prononce en quelques endroits *overv* & *orv*, dans le bas

Breton, que les sçavans regardent avec raison comme un reste de l'ancien celtique, signifie *bouillant*; *tom onæ*, est un nom indubitablement composé des mots celtiques *tom*, qui veut dire *chaud*, & *onæ*, qui signifie *fontaine*, comme le prouve ce vers d'Aufonne: *Divona Celtarum lingua fons addite divis*; & même on a encore cette signification dans l'irlandois, qui conserve plusieurs mots de l'ancien celtique.

D'après cette dissertation, on ne peut pas douter que cette inscription ne soit un vœu adressé par C. *Jatinius*, Romain, au dieu *Vorvo* ou la déesse *Vorvonne*, en vénération dans les Gaules, & qui présidoient aux fontaines chaudes, en reconnaissance de la guérison de sa fille Cocille. En rapprochant cette inscription de la note suivante, il est constant qu'il y a eu autrefois un temple élevé en l'honneur de *Vorvonne*, déesse des thermes, & évident que ce lieu & ces eaux sont de la plus haute antiquité.

Elisatius pagus ab el fluvio dictus sive Alsatia, prænominatorum fratrum regna dividebat. Hanc ut sibi convenientiorem invadit Theodebertus primo conflictu superior. Ut majoribus collectis copiis, incautè superveniens Theodericus fratrem victum insequitur; & comprehensum aviæ Brunehildi transmittit ad necem anno salutis 612, quo Borbotiense castrum, in finibus Lingonum

conditum astruimus, eo in colle ubi Vorvonæ, seu Borbonæ thermanum deæ templum olim steterat (a). Plusieurs monumens & tombeaux trouvés dans la forêt de Coiffy-le-Bas, à une lieue de Bourbonne, appelée autrefois *le cimetièr des Sarasins*, rappellent également l'antiquité de ce lieu & de ses eaux : les ouvrages que l'on a reconnus, lors de la reconstruction des bains en 1763, pour être de ceux des Romains, le fond du bassin, appelé le *bain doux*, ainsi que son pourtour, un aqueduc pour la décharge & conduite des eaux, & un canal pour la séparation des froides, communes, d'avec les minérales, étant construits en briques d'un pied carré, sur deux pouces d'épaisseur, jointes par un mastic ou ciment qui leur étoit propre, (& qui, n'étant pas connus de nos architectes François, ne fait pas honneur aux lumières du siècle,) confirment cette vérité. Ce fait historique est encore appuyé sur les restes d'une ancienne chaudière romaine qui se voit à l'extrémité de la rue Vellonne, appelée auparavant *rue Bellonne*.

On a voulu faire dériver l'étymologie de Bourbonne, de bourbe-bonne, à cause de l'usage que l'on fait du sédiment ou dépôt de ces eaux en forme de cataplasme,

(a) *Chron. ling. e Soc. Jes.* page 43.

sur les anciennes cicatrices qui, en bridant les parties où elles sont situées, en gênent ou empêchent le mouvement; sur les parties froissées par les entorses, détorses, fractures, luxations, quelques especes d'ankiloses & de tumeurs, (seuls cas où elles conviennent;) mais il paroît plus vraisemblable que le nom de *Bourbonne* lui est venu de celui de la déesse *Vorvonne*, qui, dans la suite, par une mauvaise prononciation, & le changement de l'*V* en *B*, comme on l'observe encore dans certaines provinces, a été appelé *Borvone*, & après *Bourbonne*, de même, par celui du *B* en *V*, on a prononcé *rue Vellone*, pour *rue Bellonne*.

L'efficacité des eaux de Bourbonne étant constatée dans une infinité de maladies chroniques, où les moyens les plus connus & les mieux administrés sont trop lents, ou souvent inefficaces, ont engagé le roi, dont les bontés s'étendent sur tous ses sujets, à faire construire, en 1732, un hôpital militaire pour y envoyer les officiers, bas-officiers, soldats, cavaliers & dragons, qui sont dans le cas d'en avoir besoin. Il ne manque à un si bel établissement, qu'une augmentation de bâtimens, pour pouvoir contenir le grand nombre de ceux qui y arrivent tous les ans, afin que, réunis sous les yeux des officiers de police & de santé, ils puissent être mieux disciplinés & pro-

fit également de ce secours. Un bain d'une température modérée seroit pour ces infortunés d'une nécessité aussi indispensable, attendu que ceux où ils sont obligés de se baigner se trouvant trop chauds, ils ne peuvent y rester le tems suffisant, ni employer les bains de cuve qu'on pratique chez le bourgeois.

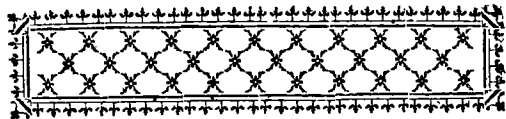
Les pauvres malheureux que nous voyons tous les ans accablés sous le poids des infirmités & de l'infortune, avoient porté des citoyens zélés & charitables à établir pour eux un hôpital, en vertu de lettres-patentes du roi accordées en 1702, registrées en parlement en 1705; mais, par un contraste que l'on ne peut imaginer ni concevoir, & qui peut-être est sans exemple, ces hommes vertueux ont été contrariés dans leur entreprise, & n'ont eu pour prix & récompense de leur zèle, que la douleur de voir détruire avec une sorte de triomphe un asile aussi précieux.

Bourbonne est assez vaste & renferme une quantité de bâtimens propres à recevoir les étrangers; il ne lui reste, pour leur procurer de la dissipation & de l'agrément, que la faculté de pouvoir faire une promenade dans son centre qui pût leur servir de point de réunion; mais son peu de revenu, & l'incendie générale de 1717, ayant enveloppé dans ses flammes la majeure par-

tie de sa fortune, ne lui a pas encore permis l'exécution de ce projet.

M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de la province, toujours attentif au bien des peuples dont le roi lui a confié l'administration, s'est occupé, ces années dernières, au rétablissement de ses pavés, & par une suite de ses bienfaits, vient de faire construire une promenade près la fontaine. Occupé sans cesse du bien & de l'utilité publique, nous espérons qu'il voudra bien nous les continuer, & qu'il ne perdra pas de vue un endroit qui renferme un dépôt aussi salutaire.





T A B L E.

P R É F A C E ,	Page iij
Mémoire & Observations ,	3
Eaux minérales & thermales , ce que c'est ; elles renferment toutes les vertus & pro- priétés de l'eau commune ,	4
Principes contenus dans les eaux thermales de Bourbonne ,	5, 168. & 169
Sentimens de MM. Hubert, Jacob & Thi- bault sur les eaux de Bourbonne ,	12
PREMIERE OBSERVATION. Suffocations hystériques , accompagnées de mouvemens convulsifs & spasmodiques dans presque toutes les parties du corps.	15
II. OBS. Paralyse avec perte de sentiment dans les parties affectées , & convulsions considérables ,	16
III. OBS. Hémiplégie vaporeuse , complete, avec obstruction douloureuse au foie ,	19
IV. OBS. Même que la premiere ,	
V. OBS. Paralyse complete des extrémités inférieures , suite de vapeurs ,	20
VI. OBS. Hémiplégie légère , suite d'une affection hystérique , avec obstruction au foie ,	21
VII. OBS. Hémiplégie précédée de mouve- mens spasmodiques ,	ibid.
VIII.	ibid.

T A B L E. 223

VIII. OBS. Hoquet imitant l'aboyement , suivi d'une hémiplégie complete ,	22
IX. OBS. Serrement convulsif à la gorge , suivi d'hémiplégie périodique ,	23
X. OBS. Mouvemens convulsifs périodi- ques , suivis de la paralyse complete des extrémités inférieures ,	ibid.
XI. OBS. Tension spasmodique , abdomi- nale, intestinale, hémorrhoidale , &c.	24
XII. OBS. Hémiplégie complete , suite de douleurs de tête & de mouvemens spas- modiques convulsifs ,	25
XIII. OBS. Hémiplégie , suite de hoquets , suffocations , spasmes , foiblesses ,	27
XIV. OBS. Douleurs sciaticques , invétérées & atroces , menaçant de paralyse les ex- trémités inférieures ,	ibid.
XV. OBS. Douleurs sciaticques , semblables à celles de l'observation précédente , dont l'origine remontoit à quatorze ou quinze ans ,	28
XVI. OBS. Hémiplégie , suite de différens accès de vapeurs , spasmes universels , de crachemens de sang terribles , plus redon- tables que les asphyxies ,	33
XVII. OBS. Paralyse des quatre extrémités , suite d'une apoplexie sympathique de spas- mes & des occupations de cabinet ,	36
XVIII. OBS. Obstruction au foie , après une inoculation ,	40
XIX. OBS. Obstruction au foie , avec sié-	

- vre, vomissement habituel, perte des règles, usage des eaux de Vichy, 41
- XX. OBS. Leucophlegmatie, suppression au foie, jaunisse; suites d'une fièvre double-quarte, ibid.
- XXI. OBS. Obstruction à la matrice; usage des eaux de Vichy, ibid.
Guérison d'une colique de Poitou, minérale, 43
Analyse des eaux de Plombières, Bain & Luxueil; par M. Monet, 46
Sciaticque ancienne, rebelle, accompagnée de mouvemens convulsifs si terribles, que le malade a été cru épileptique, 48
- XXII. OBS. Paralyse spasmodique des extrémités inférieures, avec atrophie & mouvemens convulsifs, 64
- XXIII. OBS. Hémiplegie spasmodique, suite de douleurs de tête, avec perte des facultés de l'ame, & strabisme d'inégale hauteur compliqué, 68
- XXIV. OBS. Paralyse presque universelle, suite de mouvemens spasmodiques, accompagnée de diminution des facultés de l'ame & de strabisme, 71
- XXV. OBS. Hémiplegie de cause sèche & chaude, suite de fièvre inflammatoire, 73
- XXVI. OBS. Paralyse des extrémités inférieures, dépendante de la même cause que la précédente, 75

- XXVII. OBS. Obstruction au foie, à la rate, au pancréas, au mésentère, avec fièvre lente, vomissement habituel & mouvemens spasmodiques, 75
- XXVIII. OBS. Douleurs de tête, & vomissemens spasmodiques, 79
- XXIX. OBS. Embarras au foie, suppression des règles, & vomissemens spasmodiques, 80
- XXX. OBS. Engorgement œdémateux au bras, avec suppression des règles & mouvemens spasmodiques, 83
- XXXI. OBS. Douleur d'estomac, accompagnée de vomissement, d'érisipèle & d'ictère, 85
- XXXII. OBS. Vomissement compliqué des mêmes symptômes que ci-dessus, avec gonflemens spasmodiques à l'estomac, 86
- XXXIII. OBS. Vomissement hypocondriaque, 87
- XXXIV. OBS. Hémiplegie vaporeuse, compliquée du phthiriasis, & autres symptômes singuliers, 89
- XXXV. OBS. Vapeurs compliquées du bridement de la mâchoire, de spasme des muscles du cou, qui fixoient la tête sur les épaules, & d'autres accidens graves, 93
- XXXVI. OBS. Tremblement convulsif universel, accompagné d'affoiblissement prodigieux de la vue, d'érisipèle de l'estomac & des intestins, 99

- XXXVII. OBS. Colique chronique, stomacale, flatueuse, spasmodique, 102
- XXXVIII. OBS. Vomissement spasmodique, accompagné de gonflement de l'estomac, de convulsions suivies de perte de connoissance, 105
- XXXIX. OBS. Mouvements spasmodiques à la suite de couche, 107
- XL. OBS. Hémiplégie spasmodique, 108
- XLI. OBS. Contorsion spasmodique de la bouche, avec bridement des paupieres supérieure & inférieure sur le globe de l'œil, 109
- XLII. OBS. Strabisme, suite d'affection spasmodique, 111
- XLIII. OBS. ~~V~~ double, avec affaïssement de la paupiere supérieure, 114
- XLIV. OBS. Contorsion spasmodique de la bouche, 115
- XLV. OBS. Jaunisse spasmodique, accompagnée de douleurs vives, ibid.
- XLVI. OBS. Ictère noir, compliqué de vomissement & de marasme, 117
- XLVII. OBS. Obstruction au foie, avec jaunisse invétérée, 119
- XLVIII. OBS. La même que la précédente, 121
- XLIX. OBS. Obstruction de l'ovaire, 122
- L. OBS. Phthisie symptomatique, compliquée d'obstruction au foie & de gale, 123

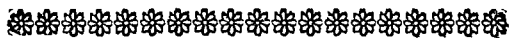
- LI. OBS. Fièvre irrégulière, avec obstruction au foie, 126
- LII. OBS. Fièvre-tierce, double-tierce, quarte, avec obstruction au foie, 129
- LIII. OBS. Fièvre lente & toux quinteuse, 130
- LXIV. OBS. Fièvre-quarte qui a éludé, pendant vingt-quatre ans, l'action des fébrifuges ordinaires, ibid.
- LV. OBS. Fièvre-tierce, avec œdème & toux aiguë, 131
- LVI. OBS. Cachexie scorbutique, accompagnée de toux aigre, convulsive, & de fièvre-quarte, 132
En quel tems l'attention a été réveillée sur l'action fébrifuge des eaux de Bourbonne, 135
- LVII. OBS. Fièvre-quarte, avec obstruction à la rate, 137
- LVIII. OBS. Ulcères, suite d'érysipèles phlegmoneux, 141
- LIX. OBS. Ulcère considérable à la partie inférieure de la jambe, 144
Douches en herbes, & douches en colonne, 147
- LX & LXI. OBS. Maladies occasionnées par vices de la lymphe, 148 & 150
- LXII. OBS. Rhumatisme chronique, goutteux, universel, 153
- LXIII. OBS. Rhumatisme goutteux, 154
- LXIV. OBS. Jaunisse, suivie de fièvre, de

transport, d'engorgement dans les arté- culations, & de fièvre-lente, ibid.	
LXV. OBS. Sciatique rebelle, douloureuse, avec amaigrissement des extrémités infé- rieures, ..	158
LXVI. OBS. Rhumatisme avec fièvre, ..	159
Efficacité des eaux de Bourbonne, reconnue depuis long-tems dans les ma- ladies chroniques, fièvres-lentes, quartes, intermittentes, ..	160 & suivantes.
LXVII. OBS. Colique néphrétique & gra- velle, ..	162
LXVIII. OBS. Soif inextinguible idiopa- thique, ..	170
LXIX. OBS. Paralyse universelle, suite d'un empoisonnement, ..	172
Brandiloire, sa formation, ..	174
LXX & LXXI. OBS. Expulsion de corps étrangers, ..	183, 184
Corollaire, ..	195
Lettre de M. Caziot, ..	203
Description topographique de Bourbonne; Antiquité de ses eaux, ..	209

Fin de la Table.

ERRATA.

- P**RÉFACER, page xv, ligne 5, est aussi obsur, lisez est
aussi obscur.
Page 45, ligne 20, qui a été fructueuse, lisez qui a été
infructueuse.
Page 78, ligne 24, les moyens les plus communs, lisez
les moyens les plus connus.
Page 114, ligne avant-dernière, put se dégager, lisez put
la dégager.
Page 145, ligne 12 de la note, per plures amos, lisez
per plures annos.
Page 147, ligne 12, au troisième degré, lisez au vingt-
neuvième degré.
Page 149, ligne 29, qu'efface, lisez qui efface.
Page 169, ligne 18, ni au foie de soufre lui-même;
lisez ni au soufre, ni au foie de soufre lui-même.



APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre : *Observations sur les Eaux minérales de Bourbonne, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Paris, le 28 Mai 1771.

POISSONNIER DESPERRIERES.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le sieur CHEVALIER, docteur en médecine, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage qui a pour titre : *Mémoires & Observations sur les Eaux de Bourbonne*, de sa composition, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes, Faisons défenses à tous

Imprimeurs; Libraires; & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse, & par écrit, dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit, qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le sieur DE MAUPEOU; qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Château du Louvre, & un dans celle dudit sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement.

Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires; foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le trentième jour du mois de Septembre, l'an de grace mil sept cent soixante-dix, & de notre Règne le cinquante-huitième. Par le Roi en son Conseil.

Signé LEBEGUE.

Registré sur le Registre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n° 1597, fol. 1749, conformément au Règlement de 1723, qui fait défenses, art. 4, à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires prescrits par l'article 108 du même Règlement. A Paris, ce 6 Octobre 1772.

Signé JOMBERT pere, Syndic.